Enquête sur un meurtre à Jonquière

(Page 3)

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

IMPORTÉS
Vins de réception
Paarl
Pétillant rosé

1e année no 33 | Jeudi, le 8 novembre 1973 | 28 pages | 15 cents

Pour amoindrir la crise du pétrole

Nixon annonce des mesures drastiques

WASHINGTON, (AFP) — Les mesures proposées mercredi soir par le président Nixon se décomposent en recommandations immédiate et en demandes d'autorisations législatives qui doivent notamment lui permettre d'instituer un rationnement des produits pétroliers si cela s'avère nécessaire.

Voici ces mesures :

A...RECOMMANDATIONS

- Charbon. Encouragement à la reconversion des industries qui fonctionnent au fuel vers le charbon.

-Chauffage. Le président recommande de réduire la température dans les administrations à 65-68 degrés Fahrenheit et à 68 degrés fahrenheit dans les maisons et appartements. Les entreprises industrielles sont invitées à réduire de même leur chauffage ou les heures dè travail pour aboutir à une économie équivalente à 10 degrés Fahrenheit de chauffage.

- Essence d'aviation. La limitation du nombre de vols et de la vitesses des avions commerciaux est encouragée.

- Automobiles. La Maison Blanche a renoncé dans l'immédiat à relever les taxes sur l'essence ou à limiter la circulation certains jours et se contente de recommander aux administrations de ne pas faire rouler leur véhicules à plus de 50 miles à l'heure et de demander aux autorités locales d'imposer la même limite de vitesse à leurs ressortissants.

Les Etats et les municipalités sont invités à encourager l'utilisation des transports en commun et à décourager le transport en voiture.

B Demandes d'autorisation législative:

Le président Nixon a sollicité les autorisations suivantes:

- Autorisation d'imposer sur l'ensemble des Etats-Unis des programmes de rationnement de produits pétroliers principalement l'essence et le fuel domestique.

- Limitatn de la publicité lumineuse.

- Limitation des heures d'ouverture des commerces.

- Réduction de la vitesse sur l'ensemble des routes des Etats-Unis.

- Imposition de taxes sur la consommation de gaz naturel ou l'usage excessif de L'ELECGRICITE.

- Autorisation de mettre sur le marché la production des puits pétroliers stratégiques de la Marine 160.000 barils par jour.

- Autorisation de renoncer à l'heure légale l'hiver GMT plus cinq pour revenir à l'heure d'été GMT plus quatre ce qui permettrait sd'économiser jusqu'à 3 pour cent sur l'éclairage et le chauffage.

- Mise en veilleuse des mesures anti-pollution de l'air et de l'eau pour permettre une utilisation accrue du charbon et du fuel à haute teneur en soufre.

La Maison Blanche estime que si ses recommandations sont appliqués dans leur intégralité la consommations de produits pétroliers aux Etats-Unis pourrait être réduite de 1.8 millions de barils par jour alors que la pénurie résultant de l'embargo des producteurs arabes est maintenant chiffrée entre 2 et 3 millions de barils par jour, soit entre 10 et 17 pour cent des besoins américains. En plus, l'Administration estime qus la production américaine peut être augmentée de 510,000 barils par jour, dont 350,000 proviendraient de l'industrie privée et 160,000 des réserves stratégiques.

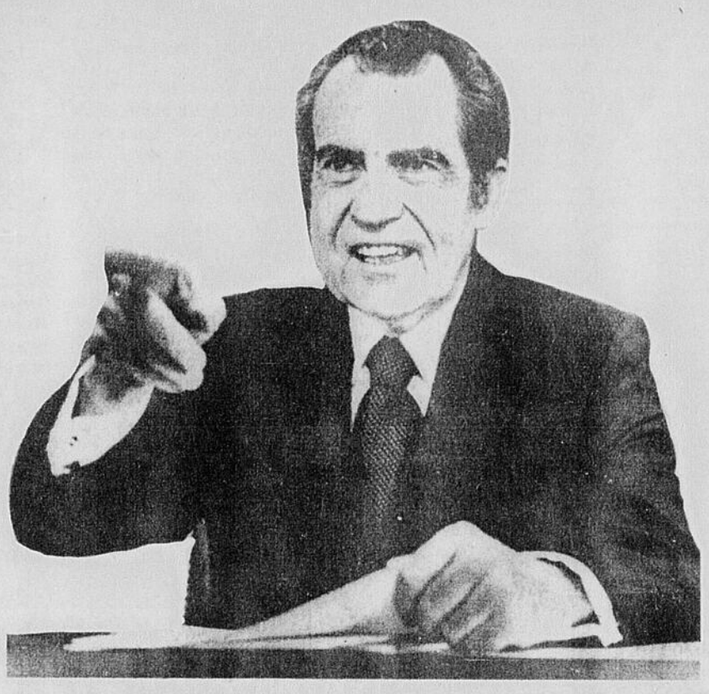

WASHINGTON (Reuter) - Le président Nixon a ordonné mercredi soir une réduction de quinze pour cent pour les fournitures de fuel domestique et déclaré qu'un rationnement du fuel domestique et de l'essence pourrait être nécessaire en vue d'éviter une grave pénurie énergétique aux Etats-Unis.

Dans un discours radiotélévisé, le président américain a demandé à ses compatriotes de prendre conscience du fait que leur pays va devoir faire face à la crise la plus grave qu'il ait connue dans ce domaine depuis la seconde guerre mondiale, en partie du fait du boycottage pétrolier des Etats-Unis par les pays arabes.

Des sacrifices devront être acceptés si nous voulons que l'existence et l'économie des Etats-Unis ne subissent pas de graves préjudices, a-t-il dit.

M. Nixon a indiqué que le déficit du fuel brut domestique se situe dès maintenant entre deux et trois millions de barils par jour et qu'il pourrait approcher la marque des trois millions, soit 17 pour cent de la demande, en cas de poursuite de l'embargo.

Il a révélé qu'il avait demandé aux dirigeants du Congrès de faire adopter une législation lui permettant de prendre six mesures en vue d'économiser l'énergie disponible et d'assurer que la pénurie ne prenne pas des proportions critiques.

Pas de démission

"Je continuerai à travailler"

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a réaffirmé mercredi soir qu'il ne démissionnerait pas comme viennent de le demander de nombreux journaux et hommes politiques aux Etats-Unis.

A l'issue d'une allocution télévisée consacrée à la crise de l'énergie, le président s'est écarté du texte écrit qu'il avait fait distribuer pour faire référence directe à ceux qui ont demandé sa démission:

"Je n'ai nullement l'intention de quitter ce poste auquel j'ai été élu", a dit M. Nixon, qui a ajouté: "Aussi longtemps que j'en serai physiquement capable, je continuerai de travailler 16 heures par jour pour la cause de la paix dans le monde et la prospérité intérieure".

Le président Nixon a reconnu que cette annee n'avait pas sous certains aspects été facile pour lui, et que l'affaire du Watergate avait pu faire naître dans l'opinion des doutes quant à son intégrité.

M. Nixon a dit qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour effacer ces doutes et il a conclu: "Je suis persuadé que le peuple américain réalisera que je n'ai pas trahi la confiance qu'il a placée en moi.".

Le président avait déjà démenti lors de sa dernière conférence de presse, le 26 octobre, qu'il puisse envisager de démissionner. Il avait réitéré ce refus le week-end dernier par le biais de ses porte-parole, après que de nombreux journaux américains influents et plusieurs hommes politiques, dont des républicains, eurent réclamé clairement sa démission.

Relations diplomatiques rétablies avec l'Egypte

WASHINGTON AFP — Les Etats-Unis et l'Egypte ont décidé mercredi de rétablir leurs relations diplomatiques, après une interruption de plus de six ans. Celles-ci avaitent été en effet interrompues le 6 juin 1967, au moment de la guerre des six Jours.

C'est là une des conséquences principales du séjour au Caire de M. Henry Kissinger. A l'issue de son entretien de trois heures dix en tête-à-tête avec le président égyptien Anouar el Sadate, au palais Tahra, un communiqué officiel diffusé par l'agence d'information du Moyen-Orient a précisé que M. Ashrah Ghrbal, conseiller du président Sadate, sera nommé ambassadeur à Washington et que M. Herman Eilts deviendra l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire.

Quant au fond du problème de la crise israélo-arabe, rien n'a encore été officiellement annoncé sur la teneur du tête-à-tête américano-égyptien. Toutefois, M. Kissinger, en quittant le palais Tahra, a confié aux journalistes: "Nous nous dirigeons vers la paix", à quoi le président Sadate a ajouté: "Je suis d'accord avec le Dr Kissinger".

RENCONTRES

Avant d'effectuer une visite touristique qui l'a conduit aux Pyramides dans l'après-midi, le secrétaire d'Etat américain avait repris contact avec M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des Affaires étrangères, qu'il devait revoir plus tard dans la soirée.

L'un et l'autre ont figuré parmi les principaux artisans de la réconciliation américano-égyptienne, durant la visite prolongée à Washington du chef de la diplomatie cairote.

Dans le cadre de cette intense activité diplomatique, M. Mohamed Hassan al Zayyat, conseiller principal du président Sadate, de passage à Londres, après un séjour à Paris, s'est entretenu avec le premier ministre britannique M. Edward Heath. Ces conversations, qui ont duré 90 minutes, se sont déroulées dans une "atmosphère amicale".

REACTIONS

La position commune des "Nfu" concernant le règlement du conflit au Proche-Orient, sur la base des résolutions de l'ONU a été accueillie avec satisfaction au Caire, dans tous les pays arabes et aussi à La Haye.

Par contre, elle a soulevé l'inquiétude à Tel-Aviv. Israel, souligne-t-on dans les milieux politiques, est vivement préoccupé par "l'asservissement progressif de l'Europe aux diktats arabes".

Selon le quotidien Maariv, Mme Golda Meir s'apprêterait à protester auprès de certains dirigeants des Neuf, notamment auprès du chancelier Brandt, contre leur attitude pro-arabe.

Stigmatisant cette attitude, le quotidien ouest-allemand Die Welt estime que les "Neuf" ont fait un pas qui pourrait se révéler fatal".

La presse britannique constate qu'un "front uni" s'est formé en Europe sur la paix au Proche-Orient.

Cependant le Times indépendant, estime qu'il est difficile d'accueillir de façon sincèrement enthousiaste le texte de la déclaration des "neuf", eu égard aux circonstances dans lesquelles il a été adopté".

Pour sa part, la presse italienne parle de "chantage pétrolier" et de "capitulation".

Budget supplémentaire de $1 milliard

OTTAWA (PC) - Le gouvernement canadien a soumis, hier aux Communes, un premier budget supplémentaire de dépenses de un milliard de dollars pour lui permettre de rencontrer ses obligations de l'année financières qui se termine le 31 mars 1974.

Pour la première fois, les dépenses gouvernementales dépasseront les $20 milliards, soit exactement $20,291 millions.

Les récents accords avec les provinces au sujet des allocations familiales, les engagements pris par le ministre des Finances, M. John Turner, en février 1973, d'augmenter les pensions de vieillesse, la lutte contre le chômage et l'inflation et de plus grands montants d'argent accordés aux provinces sont les principaux facteurs qui ont amené le gouvernement à demander à la Chambre des crédits nouveaux.

Seulement au chapitre des allocations familiales qui ont été portées de $7 à $12 en moyenne par enfant, par mois, le premier octobre dernier, le trésor fédéral déboursera une somme additionnelle de $222 millions.

Ce domaine de la politique sociale coûte donc $833 millions pour le présent exercice financier.

Le budget supplementaire des dépenses prévoit également un montant de $65 millions afin de couvrir l'augmentation des pensions de vieillesse de $100 à $105 de base par mois et des allocations d'invalidité versées aux anciens combattants.

Par ailleurs, le Parlement sera appelé à voter des crédits de $162 millions destinés à financer le projets d'initiatives locales qui visent à combattre le chômage pendant l'hiver.

En vertu de nouveaux accords fiscaux entre les provinces et le fédéral, les gouvernements provinciaux recevront $147 millions additionnels, dont $75.5 millions au Québec, d'ici le 31 mars prochain.

Les pouvoirs de guerre de Nixon sont limités

WASHINGTON (Reuter) — La chambre des représentants a voté à la majorité des deux tiers, passant ainsi outre au véto opposé par le président Nixon, le projet de loi visant à limiter le pouvoir pour le chef de l'exécutif de mener une guerre non déclarée.

Venant au milieu de l'affaire Watergate et des préoccupations de la crise du Proche-Orient, ce vote constitue une grave défaite pour M. Nixon.

Des acclamations ont salué à la Chambre l'annonce du résultat du vote, acquis par 284 voix contre 135, soit quatre voix de plus que la majorité des deux tiers.

Le projet de loi interdit au président des Etats-Unis de mener des opérations militaires à l'étranger pendant plus de soixante jours, sans obtenir l'approbation spécifique du Congrès.

Pour annuler le véto opposé par le président, le Sénat doit lui aussi voter le projet de loi à la majorité des deux tiers.

On pense que le Sénat suivra l'exemple de la Chambre des représentants, la semaine prochaine. En effet, le Sénat est traditionnellement davantage en faveur d'un contrôle des pouvoirs de l'exécutif que la Chambre.

McGoven prédit la démission de Nixon

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur George McGovern a prédit, mercredi, que le président Richard Nixon démissionnera dans les mois qui suivent ou qu'il sera destitué par le Congrès.

Au cours d'une interview télévisée, le sénateur démocrate du Dakota du sud a ajouté que le départ de M. Nixon ne traumatiserait pas les Etats-Unis. Rappelant que la récente démission du vice-président Spiro Agnew, qui n'a pas provoqué de profonds remous dans la population, était un "bon présage", M. McGovern a déclaré que M. Nixon "s'évanouira rapidement de l'horizon".

Le concurrent malheureux de M. Nixon aux élections présidentielles de l'an dernier a enfin affirmé que les coups fourrés de la campagne électorale Watergate n'avaient pas, à son avis, changé sensiblement le résultat du scrutin.

EN BREF

-Les démocrates retirent des gains importants des élections partielles aux Etats-Unis.
(page 23)

-L'essence et l'huile à chauffage suivent l'exemple du soleil dans l'Est, elles sont en hausse.
(page 24)

SOMMAIRE

--Arts et spectacles	10
--Annonces classées	18
--Bandes dessinées	22
--Bridge	22
--Cinéma	11
--Décès	27
--Entrecroisés	19
--Finance	21
--Famille	11
--Horoscope	21
--Mots croisés	22
--Mots mystères	21
--Patron	11
--Sport	15 à 17
--Télévision	10

RENCONTRE AU MOYEN-ORIENT: Le secrétaire d'Etat américain, Henry Kessinger donne une poignée de main au président d'Egypte, Anwar Sadat, dans le palais Tahira, au Caire, hier, au cours de leur réunion pour trouver une solution à la guerre du Proche-Orient.

MÉTÉO

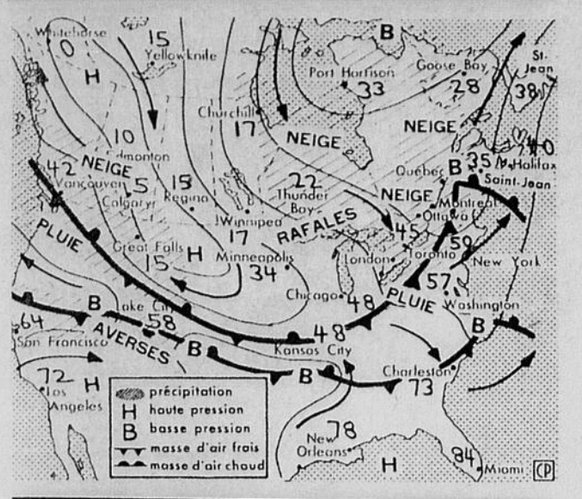

PRÉVISIONS

MONTREAL PC — Prévision de la Météo pour la journée de jeudi et aperçus pour la journée de vendredi:

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chicougamau, Mauricie: neige commençant le matin, maximum, entre 30 et 35, accumulation possible de 1 à 3 pouces; vendredi, froid et généralement nuageux.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: neige légère le matin et peut-être neige fondante l'après-midi, maximum, entre 30 et 35, accumulation possible de 1 à 3 pouces; vendredi, froid et généralement nuageux.

Lac St-Jean et Québec: nuageux, neige legere le matin, accumulation possible de 1 à 3 pouces, maximum, entre 25 et 30; vendredi, froid et généralement nuageux.

Baie Comeau, Sept-Iles, Rimouski, Gaspé: neige légère l'après-midi, accumulation possible de 1 à 3 pouces maximum, entre 25 et 30, vendredi, froid et généralement nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO PC — Température extrêmes enregistrées dans les principales villes d'Amérique du Nord, au cours des 24 heures qui se sont terminées à sept heures, mercredi soir.

	Min.	Max.
Vancouver	34	41
Victoria	35	42
dmonton	12	3
Calgary	19	2
Yellowknife	1	7
Saskatoon	1	10
Regina	4	4
Winnipeg	17	21
Ottawa	19	33
Montréal	23	37
Québec	20	32
Frédéricton	19	32
Saint-Jean, N.B.	20	39
Moncton	18	37
Halifax	26	41
Charlottetown	24	36
Chicago	34	42
Boston	37	49
Washington	31	50
Miami	73	81

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 05h15 (1'6") et haute à 11h35 (8'9"). Elle sera à nouveau basse à 18h00 (1'1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 00h30 (14'7") et basse à 06h30 (3'5"). Elle sera à nouveau haute à 12h50 (16'7") et basse à 19h05 (2'5").

CHICOUTIMI—La marée sera haute à 00h45 (13'3") et basse à 07h35 (3'2"). Elle sera à nouveau haute à 13h05 (15'1") et basse à 20h15 (2'5").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LTÉE 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Service à domicile et Petites annonces: 545-4474

Directeur-général: Gaston Vachon
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur de l'information: Lucien Emond
Directeur de la circulation: Denis Lessard

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Courrier de la deuxième classe enregistrement no. 3213

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (Provisoire)

MEMBRE DE

Des chauffeurs d'autobus scolaires sont décorés du mérite du Club de sécurité

Alma----"Les chauffeurs d'autobus scolaires sont des agents pédagogiques importants, et des facteurs essentiels à la bonne marche d'une école." Ces opinions ont été émises hier à Alma à l'occasion d'une cérémonie de remise de médailles à des chauffeurs d'autobus du comté Lac-St-Jean, membres du Club de Sécurité du Transport scolaire.

Soixante-sept chauffeurs d'autobus ont été décorés du mérite du Club de sécurité, pour avoir conduit pendant un an sans accident. Cette performance est l'une des meilleures que l'on connaisse, selon les responsables du transport à la Commission scolaire régionale Lac-St-Jean. Les récipiendaires ont été l'objet d'une réception au Pavillon Wilbrod Dufour, et ont eu l'occasion de prendre un verre de café véritable pour célébrer l'évènement. Le président et le directeur-général de la régionale, MM. Maurice Guérin et Elie Fortin, de même que M. Robert Côté, responsable du transport, et M. Gilbert Basiouck du Ministère des Transports, ont participé à la cérémonie. Tous s'accordent à dire que le rôle du chauffeur d'autobus est primordial pour la vie des enfants, leur éducation en général, de même que le fonctionnement du régime pédagogique à l'école et à l'extérieur immédiat, comme le soulignait M. Raymond Girard du Pavillon Wilbrod Dufour.

Le Club de sécurité, section Lac-St-Jean, existe depuis à peine un an, et fonctionne très bien, selon son président, M. Roch Vallières. D'autant plus que l'existence de tels clubs représente une force de représentation pour les chauffeurs sur le plan professionnel, selon le responsable du Ministère. Et en incitant les propriétaires à inspecter plus souvent leurs véhicules, on améliore la sécurité des enfants, selon M. Maurice Guérin.

Le Club a organisé une Semaine de Sécurité du Transport écolier, qui se terminera par une réception offerte aux employés des transporteurs par leurs patrons. Mardi avait lieu une parade dans les rues de la ville, et lundi une rencontre des membres du Club avec les autorités policières.

Voici les noms des chauffeurs qui ont conduit pendant au moins un an sans accident: Guy Côté, France et Yvan Gauthier, Aimé Duchesne, Rémi Maltais, Jocelyn et Thomas-Louis Villeneuve, Raymond et Marcel Tremblay, tous de "Autobus Villeneuve de St-Jérome.

Paul-Henri Tremblay, Roland, Gratien, et Jacques Hudon, Jean-Louis et Laurier Pelletier, Pierre Lapointe, Gilles Dumas, Benoît Maltais, Paul-Henri Emond, et Gilles Pelletier, tous de "Autobus Pelletier d'Hébertville".

Tony Lapointe, Raymond Fillion, René Privé, Normand Gagné, Roch Vallières, Michel Bouchard, Florent Lessard, Robert Tremblay, Gérald Lebel, René Gaudreault, Gaétan Boisvert, Jean-Marc Gagné, Richard Vaillancourt, Gaétan Tremblay, Emilien Coudé, Fernand Lessard, et Armand Bouchard, tous de "Alma Autobus et Taxis".

Gérald Dufour, Bertrand Truchon, Jean-Marie Dubé, Yves Maltais, Fernand Girard, Gilles Paradis, et Benoit Tremblay, de Georges-Henri Tremblay de Delisle".

Odilon Tremblay de "Albéric Tremblay de St-Bruno".

Jacques Bouchard, Joseph Laforge, Joseph-Louis Lemieux, Joseph-Armand Maltais, et Simon Maltais, de St-Léon.

Bertrand et Denis Larouche, Paul et Adrien Duchesne, de Ste-Croix.

Jean-Marc Larouche, Valérien Pilote, Wilfrid Boudreault, Ludovic Villeneuve, Julien Girard, Raymond Maltais, et André Brassard, de "Pilote de St-Nazaire".

Roger Tremblay et Jocelyn Fortin de "Clément Tremblay de l'Ascension. Laurent Côté, Henri Laurent Côté, Henri Drolet, Paul-Emile Lavoie, et Richard Desjardins, de "Côté de St-Gédéon."

Conciliation en cours à Bagotville

Les employés municipaux auront droit de grève le 16 décembre

BAGOTVILLE — Les employés municipaux de Bagotville pourront exercer leurs droits de grève, le 16 décembre, advenant l'échec de la conciliation présentement en cours.

En effet, le contrat de travail qui relie les employés à la municipalité, est échu depuis la mi-septembre et un conciliateur a dû être nommé pour rapprocher les deux parties.

Selon le conciliateur du ministère du Travail du Québec, M. Gilles Pelletier, les points encore en litige sont les contrats à forfait, les clauses salariales et les vacances. Pour ce qui est des contrats à forfait, une clause de l'ancienne convention collective, stipule que la municipalité peut faire appel à des sous-traitants, lorsque les équipements nécessaires pour effectuer certains travaux, ne sont pas disponibles à la municipalité. Le syndicat exige que cette clause soit modifiée dans le sens de la non-disponibilité d'équipements.

CLAUSES SALARIALES

Les offres de la municipalité sont, pour un contrat de deux ans, des hausses respectives $0.50 et $0.40 pour la durée de l'entente, tandis que les revendications syndicales sont également pour un contrat de deux ans, mais de $0.50 par année.

Notons que l'offre de la municipalité, est effective depuis la dernière séance de négociations, avant de faire appel au conciliateur.

VACANCES

Pour M. Gilles Pelletier, l'égard entre l'offre et la demande semble disparaître tranquillement. La municipalité suggère quatre semaines de congés après 12 ans de services et cinq semaines après 20 ans, contrairement à la partie syndicale dont les demandes sont de quatre semaines après 10 ans et de cinq après 18 ans d'ancienneté.

La première séance de conciliation s'est tenue mardi matin et hier avait lieu une deuxième rencontre. Joint par téléphone, le conciliateur a déclaré que pour l'instant, aucune entente n'est sur le point d'être conclue. "J'ai fait les efforts nécessaire pour rapprocher les parties et une autre rencontre est prévue d'ici à la fin de novembre. Pour le moment pas de chance d'entente éminente," a-t-il concu.

Audience publique à Montréal, le 10 décembre

La requête pour l'exploitation d'un poste de radio à la Baie sera entendue

PORT-ALFRED — Le requérant pour un poste de radio à la Baie, M. Walter Gagnon, était heureux de communiquer, hier, que la demande pour l'exploitation d'un tel poste serait entendue d'ici un mois alors que le conseil de la radio et de la télévision canadienne tiendra une importante audience publique à compter du 10 décembre à 2h30, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal de Montréal.

Tout le dossier relatif à cette requête peut être examiné au bureau du greffier municipal de la ville de Bagotville. Les principales données techniques révèlent tout d'abord une puissance de 1000 watts jour et nuit avec une antenne directionnelle tandis que la fréquence sera de 1470 Khz, soit entre CBJ Radio-Canada Chicoutimi et le poste CJMT de la même localité.

Selon les données techniques des ingénieurs, la ligne de protection, soit 250 micro volts couvre de façon minimale les municipalités d'Héberville à Eternité d'une part de même que Saint-Ambroise, Saint-David-de-Falardeau, le canton Gagné et Ferland d'autre part. Il n'est pas exclu que des municipalités plus éloignées puissent entendre le signal de la future station le tout étant conditionné aux accidents géographiques et à la conductivité des ondes radiophoniques AM dans notre région.

L'antenne et le transmetteur seront situés dans la savanne, soit sur la route 16, dans une tourbière à quelques milles de Bagotville. Les studios seront construits à l'étage supérieur de l'édifice situé au 364 de la rue Bagot à Bagotville.

M. Gagnon estime que son groupement et surtout la population ont raison de se réjouir de cette étape décisive avant l'obtention du permis d'exploitation. "Nous avons la conviction que la station projetée jouera un role de premier plan pour le développement du secteur et selon la programmation établie, la future station dont l'indificatif est déjà réservé, mais tenu secret se propose de promouvoir le caractère local communautaire industriel, commercial, culturel et touristique de la paroisse mère du royaume du Saguenay." "Nous nous proposons également de produire des émissions spéciales de consultation populaire et des émissions inédites pour le bénéfice des auditeurs que desservira la nouvelle station car nous tenons à tout prix à ce que notre poste de radio s'identifie aux yeux du public du secteur de la Baie du comté de Dubuc et celui de la région comme le poste par excellence qui fera promouvoir et personnifier la vocation particulière de chaque secteur villes et municipalités du royaume du Saguenay de souligner le président de l'organisme. Et de conclure ce dernier, notre poste de radio permettra de par sa programmation actuelle à la population de pouvoir exprimer, de communiquer, de dialoguer et s'émanciper davantage et se faire connaître sous tous ses aspects aux yeux du public régional."

Cette audience selon un informateur est l'une des plus chargées et des plus importantes particulièrement pour notre région. Outre la demande d'un poste AM à Bagotville, il y aura la demande d'augmentation de puissance à CJMT et de CFGT d'Alma à 10,000 watts sans oublier les réseaux de câblo-vision de vidéo-Déry et Ultra-vision J.-H. Duchesne de Bagotville.

A Mont-Apica, une demande de licence de radiodiffusion a été déposée en vue d'exploiter un système de télévision pour desservir la région de Mont-Apica où il y a deux canaux projetés.

L'étude de Moussaly donne raison au CRD

(Jean Lavoie)

BAGOTVILLE - "L'étude de l'économiste Moussaly prouve que le CRD avait raison d'orienter son action vers le Moyen-Nord." C'est ce qu'a déclaré le président du Conseil régional de Développement, M. Jean Lavoie, en prenant connaissance du rapport Moussaly tel que présenté dans son édition d'hier par le QUOTIDIEN.

M. Lavoie a poursuivi en expliquant que l'action du CRD, d'abord orientée vers la Baie James, avait fléchi vers le Moyen-Nord lorsque les têtes dirigeantes du CRD s'étaient apperçues de la lenteur des retombées de la Baie James.

C'est pour avoir des retombées économiques plus rapidement que le CRD avait choisi de travailler le projet du lac Albanel.

M. Lavoie a souligné que le rapport de Moussaly allait aider le travail du "task force", comité formé sur l'instigation du premier ministre, et fournir des arguments économiques encore supérieurs.

M. Lavoie a cependant spécifié qu'il ne fallait pas s'imaginer que le projet était réalisé: "La lutte n'est pas terminée, de dire M. Lavoie, il y a encore de nombreuses ficelles à nouer avant de pouvoir chanter victoire."

Le président du CRD a répété que le problème du transport demeurait le plus gros obstacle à franchir pour aller de l'avant. "Nous avons reçu la promesse que les décisions de principe seraient prises au début de 1974 en ce qui concerne le transport. Cet accord obtenu, il sera plus facile de passer à l'attaque des marchés internationnaux."

M. Lavoie a réaffirmer sa confiance dans le projet: "Je suis tellement optimiste que je ne peux pas voir comment le projet pourrait échouer." Cependant, M. Lavoie craint de susciter de nouveaux rêves dans une population qui a conu sa part de désillusions, aussi, il en veut pas s'engager personnellement.

Il a conclu en déclarant: "L'avenir du Québec est au Moyen-Nord, à plus forte raison, la région."

L'Alcan avait prévu ce qui se préparait

(Laurier Simard)

PORT-ALFRED - "Le premier rapport de M. Moussaly avait été critiqué par les fonctionnaires de l'OPDQ, il semble bien maintenant que le temps lui donne raison." Tel a été le premier commentaire du maire de Port-Alfred, M. Laurier Simard lorsqu'il a été invité à émettre ses opinions sur le rapport de l'économiste Serge Moussaly concernant le développement minier du lac Albanel.

Revenant à sa ville même, le maire Simard a poursuivi en déclarant que l'économiste ne faisait que suivre la voie normale et logique en semblant favoriser la Baie comme site du port de mer en eaux profondes destiné à accueillir les immenses navires qui transporteront ce minérai de fer.

"Même si le port de Port-Alfred est un port privé, de dire M. Simard, depuis que le port-Alcan est sous la juridiction de la Commission des Transports, les problèmes sont quasiement inexistants et nous sommes certains que l'Alcan verrait d'un bon oeil son port de mer prendre une nouvelle envergure."

M. Simard a également mentionné que l'Alcan, en investissant $8,000,000 dans son port de mer il y a quelques temps, avait certainement eu des prévisions sur ce qui se préparait. "Vous savez, l'Alcan voit souvent plus loin que nous dans ce genre d'affaires," d'ajouter M. Simard.

M. Simard s'est également dit très heureux de cette injection de capitaux dont jouirait la Baie et il a souhaité ardemment que le projet débloque très bientôt.

N'hésitez plus!

Il survient dans la vie des événements heureux ou tragiques qui sont déterminants pour votre avenir: Achat de maison, accident, déménagement, abandon, remariage, etc.

Si vous sentez que les décisions que vous devez prendre sont trop importantes pour risquer d'agir seul, appelez-nous et nous irons faire avec vous le bilan de votre situation et nous vous aiderons objectivement à trouver la meilleure solution.

Honoraires: $10.00 pour la 1ère heure et $5.00 l'heure additionnelle.

Service d'Aide Préventive
Tél.: 543-1765

J.D. Distributeur Enr.

NOUVEAU AU LAC-ST-JEAN

DEPARTEMENT DE SERVICE
Pour réfrigérateurs - Poêles - Laveuses et sécheuses de toutes marques
TECHNICIEN QUALIFIE
TEL.: 662-4118 - ALMA

Venez admirer les
NOUVEAUTÉS '74

CHOIX DE
400
MANTEAUX

DANS DES LIGNES CONFECTIONS ET COULEURS DES PLUS MODERNES.

PLAN MISE DE COTE

Faucher & Bergeron Fourrures Inc.
273, ST-HUBERT
JONQUIERE
TEL.: 542-2781

GAGNON FRERES Nouveautés
CHICOUTIMI
TEL.: 543-8645

LIEU DU CRIME — C'est dans un appartement de la rue Angers, à Jonquière, que le fils de M. Marcel Vaillancourt a retrouvé son père baignant dans son sang, mardi après-midi.

Meurtre à Jonquière

La victime aurait été assassinée à coups de marteau

(PAR GUY BERGERON)

JONQUIERE - Un septuagénaire et une femme âgée de 50 ans, tous deux de Jonquière sont actuellement détenus par la sûreté municipale en rapport avec le meurtre de M. Marcel Vaillancourt, âgé de 56 ans, du 4 rue Angers à Jonquière.

M. Vaillancourt, dont le cadavre a été découvert mardi après-midi a été présumément tué à coups de marteau.

L'autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier, la nuit dernière à Québec a démontré que la victime avait eu le crâne enfoncé, de multiples fractures causant ainsi des hémorragies méningées.

La mort de M. Vaillancourt remontrait à lundi soir. Cependant, ce n'est que mardi après-midi que le cadavre a été retrouvé dans l'appartement plus précisément dans la chambre à coucher par le fils de la victime, Alain, qui allait rendre visite à son père.

Au moment de la découverte du cadavre, ce dernier était couché sur le lit en pyjama et le sang était répandu dans toute la chambre.

Au début, on avait cru à un accident, mais l'autopsie a confirmé qu'il s'agissait bien d'un meurtre.

L'épouse de la victime et le frère du défunt, ce dernier un septuagénaire sont détenus sous mandat du coroner comme témoins importants dans cette affaire.

L'enquête policière menée par les détectives Gérard Bergeron et Yvon Martineau de même que du chef de police de Jonquière, M. Gaston Tremblay, a permis l'arrestation de la femme et du septuagénaire dans un hôtel de Chicoutimi.

Jusqu'à maintenant, le mobile du crime n'est pas défini exactement, mais tout laisse prévoir qu'il pourrait s'agir d'une beuverie.

Le coroner du district judiciaire, le Dr L.-A. Laliberté devrait tenir une audience publique dans cette affaire au cours des prochains jours.

Auparavant, les policiers devront se rendre à l'Institut médico-légal pour des expertises.

Pour le moment, Me Lucien Tremblay, procureur chef de la couronne a été saisi du dossier hier. Ce dernier n'a émis aucun commentaire cependant.

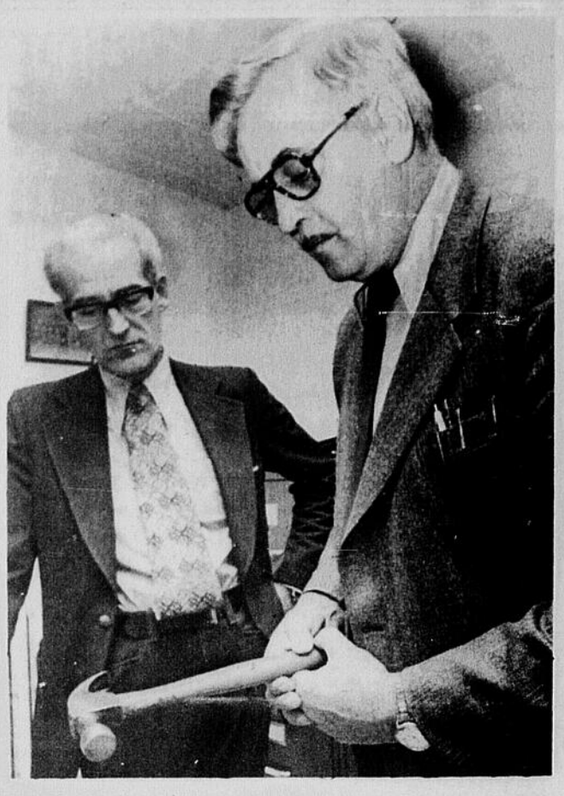

L'ARME DU CRIME — Un marteau que tient dans ses mains le détective Gérard Bergeron serait l'objet qui a causé la mort de M. Marcel Vaillancourt, âgé de 56 ans, de la rue Angers, à Jonquière. Sur la vigilence le détective Yvon Martineau.

A Jonquière

Nouvelle industrie

JONQUIERE — Dans un communiqué émis, hier, par le président de la Caisse d'Entraide économique du secteur Jonquière-Arvida-Kénogami, M. Odilon Deschênes, on indique que le secteur de Jonquière vient de se doter d'une nouvelle industrie grâce à la coopération de l'administration municipale, du Commissariat industriel et surtout, le rôle important joué par les gens du milieu, ainsi que par l'entremise de la corporation de gestion JAK Inc. Le succès des pourparlers a permis à la Caisse d'Entraide de Jonquière, de signer un bail de location d'une durée de cinq ans, avec l'industrie Potmor Inc. de Montréal-Nord.

Cette industrie, qui emploie présentement 50 personnes, avec la possibilité de 7 d'ici à quelques mois et de 250 dans un an, aura son siège dans le Parc Iindustriel de Jonquière. La compagnie prendra possession de la bâtisse dans une dizaine de jours.

La compagnie Potmor fabrique des appareils électroménagers et possède un marché à l'échelle nationale. De plus, ses produits sont distribués dans tous les grands magasins du Canada.

Le protocole d'entente à été signé, mardi soir, et le bail de location sera entériné vendredi après-midi, à 16h. à l'hôtel de ville de Jonquière. La compagnie Potmor, occupera quelques 17,000 pieds carrés de surface sur une possibilité de 20,000. Par ailleurs, le bail comprend une promesse d'achat, ce qui permet le respect du statut des caisses d'Entraide économique, qui stipule qu'elles doivent se répartir des immeubles construits dans les sept années suivants la livraison de la bâtisse.

Le transport en commun

Le premier ministre a en main le dossier

Chicoutimi — La premier ministre Robert Bourassa tient entre ses mains la formation définitive de la Commission des transports dans le Haut-Saguenay.

C'est ce qu'a déclaré, hier, un porte-parole du comité provisoire, signalant que les fonctionnaires du gouvernement du Québec avaient terminé son étude et que les recommandations étaient faites.

Cependant, il faudra un arrêté en conseil et seul le premier ministre Bourassa, qui s'est chargé de la question, pourra maintenant régler cette affaire du transport en commun dont la situation se détériore de plus en plus dans le secteur et dont les griefs de la population envers Transport Regional sont plus nombreux.

Lors de la campagne électorale, une des seules promesses faites par M. Bourassa pour la région, concernait le règlement de cette affaire.

La situation est d'autant plus urgente que transport régional, malgré la majoration de ses tarifs, menace encore de fermer ses portes en décembre prochain, lors du renouvellement du contrat de Travail.

Chez Provigo

L'ultime effort a été consenti

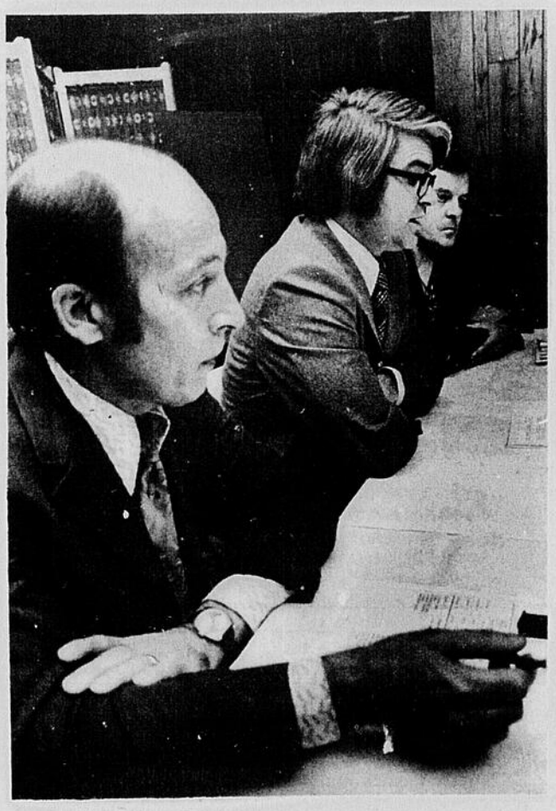

PROVIGO ET INDEPENDANTS — MM. Marc Côté, Me Gauthier, et Marc Pagé, ont répété, hier, qu'il ne s'agit pas d'une grève chez Provigo, mais "d'un conflit dans l'alimentation".

Chicoutimi — On ne prévoit pas la reprise des pourparlers à brève échéance dans l'alimentation, et Me Jean-Baptiste Gauthier, négociateur de Provigo et des épiciers indépendants, a déclaré, hier, que "l'ultime effort" patronal a été consenti en dats de lundi, 5 novembre.

Les employeurs ont proposé à ce moment de majorer de $4 pour la durée du futur contrat les augmentations déjà offertes aux maître-bouchers et aux fruitiers de Provigo et des autres détaillants de la région, dont les établissements sont paralysés par la grève générale, depuis le 12 octobre. Mais ce supplément de dernière heure n'a pas été jugé suffisant par les grévistes pour reviser leurs positions. On se souvient que l'assemblée générale du syndicat de la CSN a repoussé, lundi, par une forte majorité, l'offre globale déposé par Provigo et les autres marchands.

PERTES CONSIDERABLES

Lors de la conférence de presse, hier, à l'hôtel Chicoutimi, à laquelle participaient MM. Marc Côté, porte-parole de l'Association des détaillants en alimentation, et Marc Pagé, représentant de Provigo, Me Gauthier a notamment révélé que le pera perte hebdomadaire enregistrée par les 44 épiciers subissant la grève des 325 syndiqués, se chiffre par $700,000.

Et, une fois de plus, l'avocat-négociateur a tenu à spécifier que 33 des 44 magasins impliqués sont membres de l'ADA, 11 seulement faisant partie de la chaîne Provigo. M. Pagé a aussi ajouté que des marchés associés à Provigo au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ne sont pas touchés par le conflit et par conséquent, demeurent ouverts, leur personnel n'étant pas syndiqué.

IMPOSSIBLE D'EGALER STEINBERG

Me Gauthier a affirmé qu'il est impossible de viser à court terme la parité de salaire avec Steinberg, car un tel rattrapage signifierait la banqueroute pour la plupart des épiciers indépendants. Mais les grévistes insistent surtout pour obtenir des conditions comparables à celles existant chez les marcharnds de Québec.

Encore la, Me Gauthier a rapporté qu'il ne faut pas y songer pour l'instant, puisque les détaillants de la région devraient augmenter la masse salariale d'environ 65 pour cent.

Présentement, selon lui, les épiciers de la région offrent 40 pour cent de plus que l'ancien contrat. Il a soutenu que l'augmentation minimum est de $34 par semaine payable entre le 1er juillet 1973 et le 1er janvier 1976, mais que l'ajustement total pourra atteindre $60, en incluant les montants de rattrapage qui seront versés à certains employés afin de leur assurer d'abord les nouveaux taux minimum déterminés dans ces entreprises. En effet, dès la signature du nouveau contrat, les traitements de base dans les 44 épiceries varient de $90 à $130 par semaine, dépendant des classifications.

LES EMPLOYES OCCASIONNELS

Par ailleurs, le négociateur patronal a annoncé aux journalistes que pour la première fois dans la région et au Québec, le statut du salarié occasionnel ou à temps partiel dans l'alimentation, est reconnu. Dorénavant, a-t-il expliqué, ces salariés auront la priorité pour un emploi permanent, suivant leur ancienneté, lorsqu'il se produira des ouvertures.

Toutefois, la partie patronale désire que ce nouveau régime soit effectif à partir de la signature alors que le syndicat exige qu'il soit rétroactif, afin d'éviter une "purge" chez les employés occasionnels qui étaient en service avant le déclenchement de la grève.

Me Gauthier a dit ignorer, hier, s'il se produira des mises en pied, dans ce groupe. Il a traité, en plus, des améliorations apportées au régime des vacances annuelles, aux congés statuaires et à la rénumération pour le travail additionnel, le soir.

VISITE DU CHEF

Pour sa part, M. Robert Tremblay, qui dirige les négociations pour le syndicat, a rapporté, hier, lors d'un entretien, que le président de la CSN, M. Marcel Pépin, sera à Chicoutimi, le 14 novembre, afin de s'entretenir avec les salariés du commerce, membres de la centrale.

Les grévistes de l'alimentation recoivent maintenant de la CSN, les allocations de subsistance de $20 et de $30 (travailleur marié) par semaine.

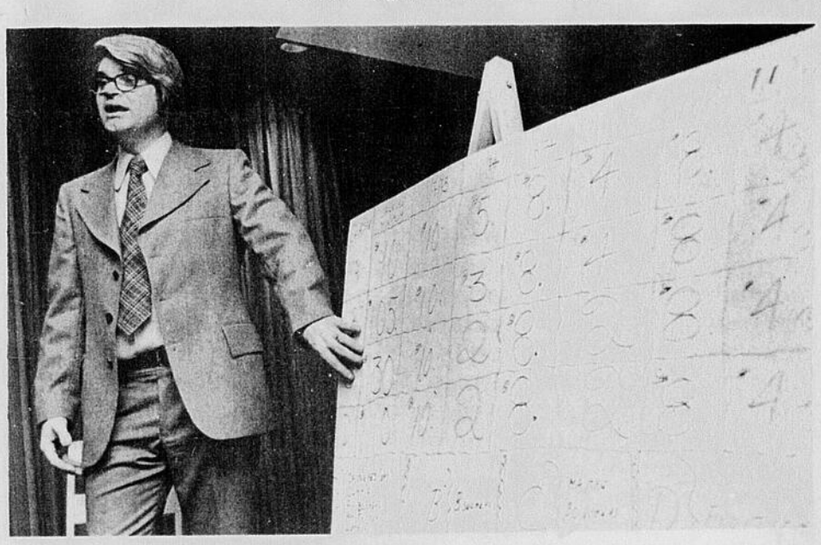

EFFORT ULTIME — Selon Me Jean-Baptiste Gauthier, principal négociateur patronal, les 44 épiciers de la région offrent des augmentations variant de $34 à $60 par semaine, pour trois ans.

Le projet Gauthier emballe les financiers

par Guy BERGERON

Chicoutimi — Ceux qui ont pensé que M. J.-Martel Gauthier rêvait en couleur dans son projet de développement du centre-ville de Chicoutimi, pourraient bien avoir des surprises agréables puisqu'un important groupe d'hommes d'affaires de l'extérieur seront à Chicoutimi au début de la semaine prochaine pour discuter de la première phase des travaux.

Selon des sources bien informées, ces hommes d'affaires qui en seront à leur première visite dans la région, sont emballés par le projet du développement du centre-ville et il se pourrait que le feu vert soit donné dès cet entretien.

Le groupe de financiers devrait rencontrer le maire Henri Girard et quelques membres du conseil municipal pour connaître l'appui que la municipalité est disposés à donner pour concrétiser dans sa première phase le projet de $30 millions, comprenant la construction de deux édifices commerciaux, de 10 étages chacun et un édifice à stationnement.

Le maire de Chicoutimi, a refusé de faire des commentaires sur la venue des financiers.

A Mistassini

Les permis de construction seront désormais exigés

Mistassini — Il sera nécessaire d'obtenir un permis de construction ou de réparation sur tout le territoire de la paroisse de Mistassini, y compris de Sainte-Marguerite-Marie et les chalets à Vauvert.

Cette obligation est une conséquence du nouveau règlement de zonage accepté dernièrement par les propriétaires et préparé avec le concours du service d'urbanisme du ministère des Affaires municipales.

Le conseil municipal devra prendre des sanctions contre toute personne qui ne se soumettra pas à ce règlement. On pourra se procurer ce permis en s'adressant à l'inspecteur en bâtiment pour la municipalité, M. Wellie Bouchard.

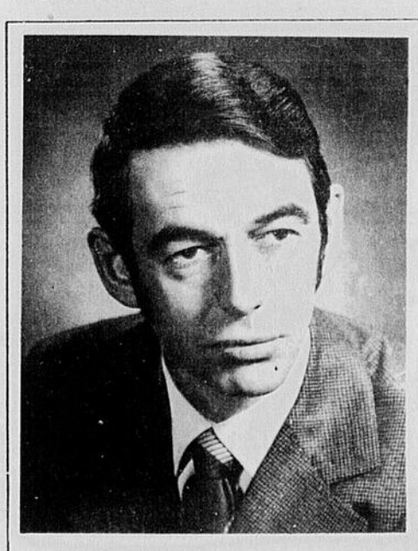

merci!

A la population du comté JONQUIERE

de m avoir confié un 5e mandat. Je continuerai de travailler pour mon comté, ma région et la province.

GERALD HARVEY
MINISTRE DU REVENU
DEPUTE DU COMTE JONQUIERE

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

LA CRISE DU PETROLE

Le consommateur du Saguenay-Lac-Saint-Jean a commencé à ressentir la crise de l'énergie qui place les deux Grands, l'URSS et les Etats-Unis, sur les épines.

Le coût de l'essence a déjà augmenté de quelques sous le gallon. Et pour continuer à bénéficier de son confort habituel au foyer, dans un climat très rigoureux, le chef de famille verra impuissant son compte d'huile à chauffage suivre la courbe de l'inflation.

Le gouvernement canadien redoute même une pénurie d'approvisionnement. Tout en faisant appel au bon sens de la population pour économiser le plus possible, il n'exclut pas l'application d'un programme de rationnement au cours de l'hiver.

Même si le Canadien est le deuxième consommateur de pétrole au monde, soit immédiatement après son voisin état-unien, il n'est heureusement pas, à long terme, à la merci des fournisseurs étrangers comme c'est le cas pour les Européens et les Japonais.

Le pays peut suffire à ses besoins grâce aux riches gisements de l'Alberta, mais l'oléoduc s'arrête présentement en Ontario. Jusqu'à maintenant, le Québec et les autres provinces de l'Est ont bénéficié d'un pétrole à bon marché importé du Vénézuela et du Proche-Orient. Cet avantage disparaît maintenant devant les augmentations considérables décrétées par les pays arabes et le Vénézuela. La situation s'aggrave par l'utilisation de cette grande richesse comme arme politique dans le conflit Israélo-arabe. On ferme progressivement les robinets à tous les pays qui refusent d'appuyer résolument la cause arabe.

Investi d'une responsabilité nationale, le gouvernement fédéral sait bien que son devoir lui dicte l'obligation d'assurer à toutes les provinces une permanence d'approvisionnement en pétrole, en pratiquant un contrôle rigide sur la vente de la grande ressource albertaine.

La situation est cependant très confuse. L'exploitation des richesses naturelles relevant de la compétence des provinces, l'Alberta augmente ses redevances, pendant que le Canada impose aux compagnies multinationales une taxe à l'exportation.

Les Etats-Unis, qui profitaient jusqu'à maintenant très généreusement du pétrole albertain, et à un meilleur prix que les Canadiens, ont commencé à grimacer devant le mouvement "égoïste" du Canada dont l'intention lointaine vise même à interdire toute exportation de la précieuse source d'énergie à notre puissant voisin. La réaction américaine peut être rigoureuse et affecter les relations économiques entre les deux pays.

Par contre, ce qui peut étonner le consommateur, le Québec ne semble pas apprécier le paternalisme qu'Ottawa pratique à son endroit en voulant, même contre son gré, prolonger jusqu'à Montréal l'oléoduc transprovincial qui s'arrête présentement à Sarnia, en Ontario.

L'Hydro-Québec et les ministères à caractère économique craindraient que l'administration Trudeau profite de la crise de l'énergie pour imposer le pétrole de l'Ouest au Québec et aux autres provinces de l'Est. Le projet du gouvernement québécois de donner un essor nouveau à son industrie pétro-chimique avec l'installation d'un port pour super-pétroliers sur le Saint-Laurent serait alors compromis puisque le pétrole d'Alberta serait déjà raffiné lorsqu'il parviendrait à Montréal.

Selon les informations diffusées à la dernière émission "60" de Radio-Canada, mardi soir, le Québec poursuivrait ses négociations avec l'Arabie Saoudite dans la perspective d'un contrat à long terme assurant une permanence d'approvisionnement à l'abri des blocus dont souffre présentement l'Amérique. Comme l'a expliqué un journaliste du quotidien Orient-le-Jour, l'Arabie Saoudite serait disposée à participer, avec le Québec, dans une proportion de 49%, à l'implantation d'un complexe pétro-chimique dans notre province. Quand l'intervieweur Pierre Nadeau a voulu savoir pourquoi le projet n'est pas proposé à l'initiative des puissants moyens d'une entreprise multinationale, le journaliste arabe a répondu dans un sourire: "N'est-il pas préférable d'éviter les intermédiaires?".

Ces révélations et la volonté du gouvernement canadien de forcer l'Alberta à ravitailler les provinces de l'Est laissent perplexe. Où se situent les véritables intérêts du Québec?

Le consommateur québécois attend avec impatience les éclaircissements de son gouvernement provincial avec l'espoir que le pouvoir fédéral ne carresse pas la secrète intention de torpiller l'industrie pétro-chimique québécoise avec le pétrole albertain.

Si cette hypothèse se réalise, le Québec dépendra de l'Ouest pour l'approvisionnement de deux biens de consommation essentiels, les céréales, base du système alimentaire, et le pétrole. C'est une dépendance qui peut devenir inconfortable.

Bertrand TREMBLAY

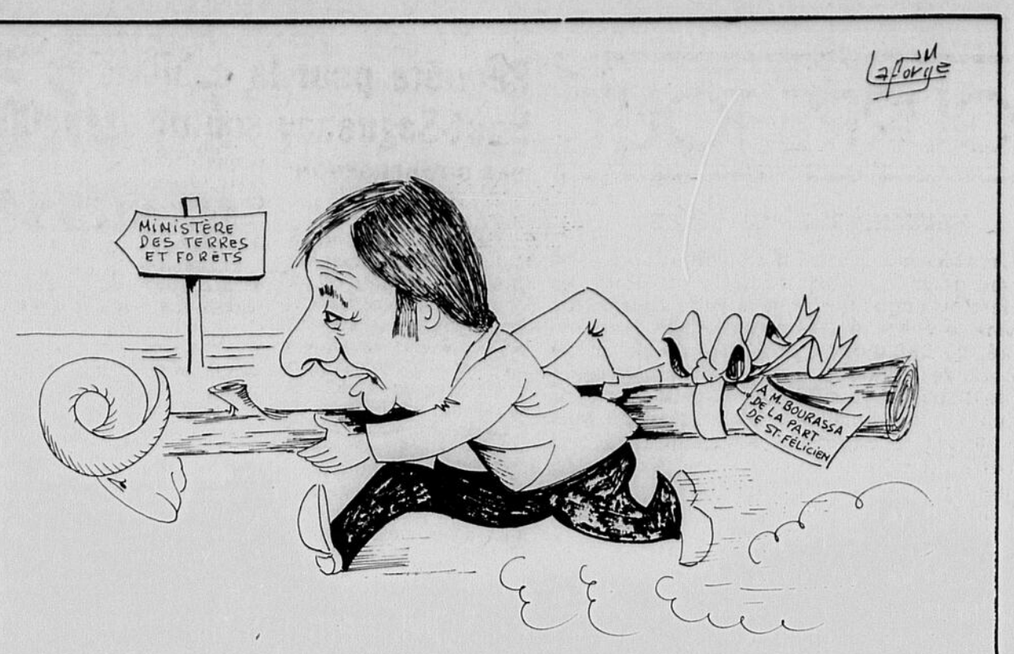

Pressions des dirigeants de Saint-Félicien pour que Me Lamontagne soit nommé ministre des Terres et Forêts

PAROLE AUX LECTEURS

Les commissions parlementaires

Aux yeux du public, les commissions parlementaires peuvent paraître utiles au fonctionnement du gouvernement. Permettez-moi d'être en désaccord et de voir dans ces institutions vétustes, une duplication inutile de l'Assemblée Nationale.

Le député a été élu pour siéger à l'Assemblée Nationale. C'est sur le plancher de cette assemblée que les débats doivent se faire et non pas en commissions, lesquelles sont plus souvent un motif d'absence pour le député qui sait bien que toutes les discussions vont revenir devant l'Assemblée Nationale.

Sous leur forme actuelle, les commissions parlementaires où seuls les ministres et députés ont la parole sont des paravents pour laisser croire à la population qu'un projet de loi a été longuement discuté point par point, alors qu'une commission parlementaire, le plus souvent, n'a réussi qu'à entamer le tiers du projet de loi. (Cf. la carte électorale.)

Je fus à même de me rendre compte de l'inutilité des commissions parlementaires. Exemple: un député est-il en mesure de corriger un chiffre établi par un technocrate qui a soumis les prévisions budgétaires de son ministère? Autre exemple: l'achat d'équipement d'imprimerie qui fait que des ministères entrent en compétition avec l'entreprise privée. Croyez-vous qu'un député est au courant que ce n'est pas rentable? On puisera dans les derniers publics pour combler le déficit de cet éléphant blanc!

Les commissions parlementaires, telles qu'elles ont fonctionné dans le passé, sont composées en majorité de députés ministériels. Ceux-ci écoutent la minorité des députés de l'opposition soumettre leurs points de vue. Le président de la commission exige la rédaction d'un amendement; il y a vote et, par solidarité ministérielle, l'amendement est battu. (Cf. la carte électorale.)

Si le prochain gouvernement veut maintenir les commissions parlementaires, il faudra qu'elles remplissent un tout autre rôle que celui accompli jusqu'à présent, alors que ce sont seulement les députés qui en font partie. Il faudra que ces commissions parlementaires soient des organismes extra-gouvernementaux ou Chambres de Commerce, Associations Patronales, Centrales Syndicales, Corps professionnels à déterminer, aient des représentants.

Cependant, vu que la dernière élection vient de prouver qu'une forte proportion des travailleurs n'a pas donné suite aux sollicitations des chefs syndicaux d'abattre un certain gouvernement, il faut donc conclure que ces travailleurs, à tort ou à raison, ne reconnaissent pas les chefs syndicaux comme leur porte-parole. Comment ces travailleurs dissidents se feront-ils entendre sur les commissions parlementaires?

C'est ici que je vois le rôle important du député de parler au nom de ces travailleurs "sans-voix" (collets blancs et collets bleus). Le député réussira cet exploi s'il sait entretenir des contacts suivis avec ses électeurs, les inviter à lui exposer leurs points de vue. Une fois devant la commission parlementaire, le député sera en mesure de juger où se trouve le bien commun, sans subir l'influence des corps intermédiaires.

Si les commissions parlementaires ne devaient pas fonctionner dans le sens exprimé ci-dessus, je souhaiterais simplement leur disparition et que toutes les discussions de projets de loi se fassent à l'Assemblée Nationale, en limitant les débats en deuxième lecture — clause par clause — à dix minutes au premier tout et à cinq minutes au deuxième tour.

La procédure aidant, un député ne pourrait plus parler durant une heure pour faire amender une clause. N'est-ce pas Boileau qui a dit: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément"?

Maurice DUSSAULT
26, boul. des Alliés
Québec 3
2 novembre 1973.

Une étudiante fédéraliste

Vous "Le Quotidien" du 3 novembre, vous analysez les causes de votre défaite en tentant de blâmer votre environnement.

Je me suis sentie personnellement concernée par votre lettre. En effet, vous affirmez et je cite: "Il faut reconnaître que durant toute la campagne, on a essayé de me ridiculiser, alors que dans deux débats oratoires, en particulier à Charles-Gravel, et au Cégep, deux débats organisés par des **péquistes...**"

Je tiens à clarifier cette situation pour ce qui est du Cégep de Chicoutimi. Lors de l'annonce des élections provinciales, un comité (nommé par des étudiants du Cégep) a fait son apparition au Cégep de Chicoutimi. Il était formé de cinq étudiants, dont je faisais partie, qui n'avaient aucune affiliation politique officielle au cours de la campagne qui se déroulait à l'intérieur du Cégep. Ces étudiants avaient pour tâche de superviser l'action de chaque parti afin que justice règne dans le Cégep. Ce comité avait pour nom: "le C.A.P.": comité d'animation politique.

Dès la formation de ce groupe, la décision fut prise d'organiser un débat, débat auquel vous faites allusion dans votre lettre. Cette rencontre avait pour but d'offrir une plus grande information aux étudiants du Cégep.

Nous avons donc contacté chaque candidat par lettre en spécifiant bien que ce débat était organisé par les membres du C.A.P..

Donc, en partant de ces quelques données, (que vous aviez en main), comment parvenez-vous à affirmer que ce débat ait été organisé par des péquistes? Les membres du C.A.P., qui j'estime ont été impartiaux lors de leur action, se posent la question.

Il est vrai que les péquistes se sont montrés plus animés que les adhérants des autres partis lors du débat, mais ceci ne signifie nullement que le débat ait été organisé par des péquistes.

Il est compréhensible que vous tentiez d'expliquer votre défaite, mais je crois sincèrement que les raisons que vous invoquez afin de vous disculper ne sont pas les véritables.

En effet, vous avez abordé plusieurs points, en particulier celui où vous affirmez que le comté Chicoutimi est celui où il y a le plus de fonctionnaires provinciaux après la ville de Québec. J'estime que ce n'est pas du tout un critère de base, car dans la plupart des grands centres, tels Sherbrooke et Trois-Rivières, les fonctionnaires provinciaux sont aussi nombreux que dans notre comté.

D'autre part, vous attaquez les trois chefs syndicaux, "qui ont hurlé à travers la province qu'il fallait abattre le régime Bourassa". J'admets que ceux-ci sont allés un peu loin, mais comment expliquez-vous qu'ils n'aient nuit qu'à un comté sur cinq dans la région du Saguenay-Lac St-Jean?

En terminant M. Claveau, il faut reconnaître que vous êtes un homme sympathique, humoristique et organisateur; mais pour un homme politique, il faut aussi démontrer du sérieux pour que les électeurs aient une certaine confiance à l'endroit du candidat et du futur député.

Je crois que la raison pour laquelle le comté Chicoutimi est dans l'opposition, c'est que le candidat Libéral n'était malheureusement pas à la hauteur de la situation, et non pas à cause des raisons que vous invoquez.

Le 5 novembre 1973.

Andrée Brassard,
étudiante fédéraliste du
Cégep de Chicoutimi.

OPINION DES AUTRES

Les retombées électorales

Parmi ceux qui ont suivi de près les rapports de l'élection du 29 octobre, les Canadiens français qui vivent en dehors de la province n'étaient pas les moins intéressés. Le séparatisme, qui compte dans ses rangs des patriotes convaincus compte aussi ses démolisseurs et ses révolutionnaires, n'a jamais été vu d'un bon oeil par les nôtres qui se sont fixés dans d'autres parties du Canada. Pour la plupart d'entre eux, la séparation du Québec veut dire l'abandon. Il faut reconnaître qu'aucun effort n'a d'ailleurs été tenté par les porte-parole du P.Q. pour dissiper ces impressions. A maintes reprises, soit aux Franco-Ontariens, soit aux Acadiens, M. Lévesque prédisait l'assimilation à plus ou moins brève échéance. A l'entendre, les nôtres étaient des citoyens de seconde zone qui n'avaient qu'à se résigner à l'extinction.

Il n'y a donc pas à s'étonner de la vive appréhension qui existe à l'égard du séparatisme chez tous les francophones vivant hors les murs. A cette réaction se mêle, sans nul doute, la crainte instinctive de voir se ralentir la propension des provinces dites anglaises à abandonner leurs préjugés antifrançais. Franco-Ontariens, Acadiens, Manitobains, malgré leurs difficultés et leurs luttes quotidiennes, ont toujours cru à leur droit inaliénable d'être chez eux partout au Canada, et ils comptent en ce sens sur l'appui moral du Québec.

Le milion et demi de Canadiens français établis hors du Québec n'ont pas la prétention de croire que leur sort doive occuper un rang prioritaire dans la politique québécoise, mais, pour eux, un Québec fort, économiquement et culturellement, au sein de la Confédération est la meilleure garantie de leur survivance.

Il n'y a donc pas à s'étonner si les milieux francophones hors du Québec ont salué avec faveur le triomphe remporté par le gouvernement Bourassa en faveur du maintien du lien fédéral. Il jouira dans les conseils de la nation d'une influence accrue. Nous souhaitons qu'il puisse interpréter avec justesse et justice les besoins, les désirs et les aspirations de la province qui vient de lui témoigner une telle marque de confiance. En cette ère d'évolution de la société canadienne, un Québec puissant et conscient de ses responsabilités peut aider le pays à reconnaître sa véritable identité qui ne peut exister sans le Québec et sans les Canadiens français.

Fulgence CHARPENTIER,
"Le Droit"
Ottawa.

SAVOIR DIRE

Pierrot sortant du CABARET...

On comprend fort bien que **cabaret** ait été utilisé au sens de plateau. Il y a des raisons logiques. Mais ce qu'on ne comprend pas, c'est qu'il le soit toujours de nos jours, alors qu'il n'a pas ce sens en français moderne. Il vient d'un mot néerlandais "cabret" issu du picard cambrette qui signifiait "petite chambre".

Dans cette petite chambre, on buvait. D'où cabaret prit le sens de meuble où l'on rangeait les liqueurs. On dit encore un cabaret à liqueur. Mais l'objet plat sur lequel on transporte des verres ou des assiettes ne s'appela jamais cabaret.

Il faut, dans ce cas, dire plateau et réserver cabaret à la buvette, ou le café, ou la taverne où l'on va boire. Quant à taverne, utilisé surtout au Québec, il vient du latin taberna, qui signifiait "habitation en planches". Le tavernier est bien sûr synonyme de cabaretier. Ce qui me fait penser à la vieille chanson: "Pierrot sortant du cabaret, dit soudain en levant la tête: Bonsoir madame la lune, etc., etc. Mais je sors du sujet.

Louis-Paul Béguin,
Office de
la langue
française.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

FOURRE-TOUT

FEMMES DES POLICIERS

Un nouveau conseil d'administration a été nommé pour le comité féminin du Club des policiers du Saguenay. Mme Brigitte Arseneault, d'Arvida, a été élue présidente; Mmes Jeannine Gagné, de Chicoutimi, vice-présidente; Cécile Guénard, de Jonquière, trésorière; Claudette Harvey, de Chicoutimi, secrétaire; Marcelle Tremblay, Lédée Richard, Françoise Gauthier, d'Arvida; Marcelle Simard, de Bagotville; Elisabeth Dallaire et Huguette Gaudreault, de Chicoutimi; Nicole Desmeules et Ruth Lortie, de Jonquière, ces dernières étant directrices du comité.

PREVENTION DU CANCER

Le Dr Léopold Genest, chef du département de radio-thérapie à l'Hôpital de Chicoutimi, représentera la région Saguenay-Lac-Saint-Jean au sein du comité médical et consultatif, section de Québec, de la Société canadienne du cancer.

ANESTHESIOLOGISTES

Les inhalo-thérapeutes de l'Hôpital de Chicoutimi ont passé avec succès les examens conduisant à l'exercice de la profession d'assistant-anesthésiologiste. Les diplômes de la spécialité leur seront délivrés par le Campus collégial de Chicoutimi d'ici quelque temps.

SYNDICAT D'INFORMATION

M. Gabriel Berberi vient d'être élu président du Syndicat des employés de l'information qui groupe les journalistes à l'imploi du Quotidien et des hebdos Progrès-Dimanche et Progrès-Régional. Lors de l'assemblée générale, les membres ont désigné M. Guy Bergeron et Mlle Louiselle Tremblay, à la vice-présidence; M. Claude Côté, au secritariat et Marc Quenneville à la trésorerie. Dans un communiqué de presse, le nouvel exécutif déclare qu'il veut poursuivre les projets jéjà en cours, soit la réouverture de la convention collective et règler les problèmes urgents.

QUEBEC-CHILI

Une soirée d'information Québec-Chili aura lieu dimanche soir, à 20h, au Centre Culturel de Jonquière. A l'occasion de cette rencontre, M. Jacques Boivin, qui a travaillé au Chili durant plusieurs années dans le domaine de l'éducation populaire, donnera un exposé sur la situation qui prévaut au Chili. Le conférencier qui est revenu au Québec à la mi-octobre 1973, a été hébergé à l'ambassade du Canada de Santiago à la suite du renversement du gouvernement d'Allende par les forces militaires chiliennes.

FRUITS DE MER

Les membres de l'Amicale de la Salle de Port-Alfred sont invités à une dégustation de fruits de mer qui aura lieu le vendredi soir 16 novembre, à 21h, à la Discothèco-Moulin de l'endroit.

Requête pour la cablovision dans le Haut-Saguenay soumise au CRTC

PAR GUY BERGERON

CHICOUTIMI — C'est ce matin que la compagnie Câblovision Mont-Valin Inc. qui veut doter le Haut-Saguenay de ce service devait présenter sa requête à la Commission canadienne de la radio et de télévision (CRTC)

La requête, volumineuse en documents, réclame la télévision par câble pour mars prochain afin de permettre, au cours des cinq prochaines années, d'offrir plusieurs canaux aux contribuables des villes de Chicoutimi-Nord, de Chicoutimi, de Rivière-du-Moulin, d'Arvida, de Jonquière et de Kénogami.

Les canaux que le groupe d'hommes d'affaires de la région veulent donner à la population sont: CBFT Montréal, CHRC FM, CJPR FM, CKMI anglais, Radio-Canada anglais à Québec de même que les émissions provenant des deux réseaux américains CBS et NBC.

Bien entendu, CKRS-TV et CJPM-TV sont inclus de façon à permettre l'élimination des antennes.

Une fois le réseau complété, il aura valu un investissement de plus de $3,000,000.

Aussi dans le projet, il est bien entendu que la compagnie aura son studio pour la télévision éducative tel que les émissions de Radio-Québec et possiblement pour la diffusion des assemblées des conseils municipaux et des commissions scolaires.

Requête des Jonquérets discutée aujourd'hui

JONQUIERE — La visite prévue du coordonnateur à la Société d'habitation du Québec, M. Antoine Dewald à la ville de Jonquière, hier, a été remise à aujourd'hui.

M. Dewald a donné comme raison à son absence, la tempête de neige qui s'est abattue dans le parc des Laurentides.

Joint à Québec, M. Dewald a mentionné qu'il prévoyait entamer la discussion concernant le projet des Jonquérets, lors de cette réunion.

M. Dewald a souligné que la SHQ entendait poursuivre ses efforts afin de faire de la rénovation urbaine de Jonquière, un succès.

Toutefois, M. Dewald a soutenu que la société ne pouvait se mêler du problème de financement du minage du "cran des soeurs" et de la préparation du terrain nécessaire à la construction du centre commercial des Jonquérets.

Alma dresse le plan directeur du commerce

ALMA — "C'est pour consolider le rôle polarisant du commerce à Alma qu'on va produire d'ici le printemps un plan directeur du commerce dans le secteur. La prévoyance des administrateurs publiques doit aller jusqu'à planifier les investissements, pour éviter, par exemple, les duplications coûteuses. Et comme on donne des indications pour le zonage, l'urbanisme, les loisirs, les équipements, il faut aider ceux qui veulent établir un commerce à le faire dans le meilleur intérêt de tous, et avec le plus de chances de succès possibles. Le commerce à Alma va continuer de se trouver à plus de 40% supérieur à la moyenne nationale à condition qu'on y voit." Cette longue citation, reproduite de mémoire, rapporte sensiblement le message que le directeur-général du Conseil économique d'Alma avait à livrer aux membres du Cercle des Affaires d'Alma, hier matin, au déjeûner mensuel de l'organisme.

"Les professionnels et les hommes d'affaires ne donnent pas toujours l'exemple qu'ils devraient à l'occasion des cliniques de sang". Le président de la Jeune Chambre d'Alma, qui patronne et organise une prochaine clinique dans les centres commerciaux de la ville, prétend que la classe moyenne est celle qui comprend le mieux les besoins en ce domaine. M. Jean Angers prie donc les membres du Cercle des Affaires de réfléchir sur le déficit qu'accuse l'Hôtel-Dieu d'Alma, qui a utilisé 1,425 flacons en 1972, tandis qu'on a recueilli seulement 1,000 flacons cette même année. Les promoteurs de la clinique comptent faire un succès de la prochaine clinique.

La SCHL peut financer à 100% des projets non lucratifs

Par YVON LABERGE

CHICOUTIMI — Dans les cadres du nouveau programme de prêts pour faciliter l'acquisition d'une maison, selon l'article 15 du code régissant la Société centrale d'hypothèque et de logement, il est maintenant laissé à la discrétion de chaque unité de la SCHL dans une région donnée, de comprendre dans ses prévisions budgétaires, une somme d'argent consacrée aux sociétés de logements sans but lucratif. Et ce, pour financer des projets de complexes domiciliaires accessibles aux personnes à revenus moyens.

Les promoteurs de logements sans but lucratif peuvent demander à la Société une contribution n'excédant pas 10 pour cent du coût de l'ensemble à réaliser. Le coût peut comprendre les aménagements immobiliers et mobiliers de la sorte, utilisée dans les complexes domiciliaires. Les organismes sans but lucratif, dont ceux qui appartiennent aux municipalités, peuvent obtenir des prêts équivalant à 100 pour cent de la valeur d'emprunt.

LA SCHL DE CHICOUTIMI

La Société centrale d'hypothèque et de logement du secteur de Chicoutimi, n'a, pour l'année en cours, prévu aucune partie de son budget, ni même fait la demande en ce sens.

Le gérant du district de Chicoutimi, M. Raymond Faille, nous a précisé, hier, que la SCHL préférait faire une étude du marché, dès décembre, avant de se lancer dans cette forme de prêts. "Pourquoi bâtir des immeubles à logements modiques, pour, par la suite, voir les gens se porter acquéreurs d'une maison privée pour faciliter l'acquisition d'une maison? Alors, pour l'année en cours, nous avons jugé favorable d'adopter une politique de sûreté pour ne pas voir les logements laissés vacants".

PREVISIONS

D'ici 1975, les besoins de la région en équipement immobiliers, c'est-à-dire en logements, seront de l'ordre de 1,400 à 1,500 appartements. Pourtant, selon M. Faille, "si l'on regarde la stagnation économique régionale, on se demande d'où peuvent venir ses besoins. Il est vrai que certains locataires qui, autrefois, habitaient des sous-sols de maisons privées, sont aujourd'hui plus intéressés par la perspective de se loger dans des immeubles à appartements. De plus, il y a les nouveaux couples, qui également créent un besoin", de conclure M. Faille.

Quant au coût relativement peu élevés de la construction domiciliaire au Québec, comparativement au reste du Canada, cela est "dû à l'installation des servitudes par nos municipalités. Par contre, le prix du bois d'oeuvre est très élevé et ceci est causé directement par la demande qui grandit constamment."

Comme le mentionnent certains participants au congrès de l'Association des constructeurs d'habitations du Québec, il est possible qu'une surenchère, de la part des producteurs, soit la conséquence principale de la hausse du coût du bois de construction.

Pour quelque temps

Le Dr Groleau se retire de la scène publique

JONQUIERE — Après la défaite qu'il vient de subir à la mairie, le Dr Fernand Groleau pense à "s'assagir" durant quelques temps en restant à l'écart de toutes activités politiques, municipales et sociales.

C'est ce qu'a déclaré M. Groleau qui attribue la défaite de dimanche à deux facteurs principaux: "Premièrement, la trop courte durée de la campagne électorale et bien entendu, la forte opposition de toute l'organisation libérale avec le ministre Harvey en tête".

Serein malgré tout, le Dr Groleau avoue qu'il avait à affronter un adversaire de taille en la personne de M. J.-Emilio Gamache.

"Dès qu'on a appris ma mise en candidature, toute la machine libérale s'est mise en branle pour appuyer M. Gamache afin de mieux lutter contre mon organisation", explique M. Groleau.

De plus, il affirme: "Des rumeurs voulant que je sois un adhérent du parti Québécois ont contribué à ternir mon image auprès de la population".

Commentant l'attitude de l'organisation libérale dans Jonquière au cours des élections municipales, le Dr Groleau déclare: "ils ont agi avec la même tactique que tout le parti libéral au niveau de la province, en faisant élire à la mairie des candidats qui leur sont sympathiques".

L'axe loue le développement industriel actif à Alma

Alma — L'AXE, publication officielle du Cercle des Affaires d'Alma, publie en novembre un reportage sur l'utilisation des stationnements municipaux, et donne les raisons pour lesquelles le Cercle des Affaires appuie le conseil municipal qui se prépare à réglementer les dits stationnements. A l'aide de photos prises à intervalles de quinze minutes, le reportage prouve que les employés et les patrons du centre-ville utilisent à leurs propres fins les espaces de stationnement en surface, plutôt que d'utiliser le stationnement à étages, comme l'organisme le recommande depuis de nombreux mois. Le président de l'organisme, M. Gérard Baribeau, donne d'ailleurs les raisons qui ont motivé les dirigeants du Cercle à faire des recommandations au conseil municipal à ce sujet, et félicite cependant ceux qui ont compris par raisonnement plutôt que d'attendre d'y être forcés.

En éditorial, le bulletin mensuel du Cercle des Affaires relate les trois années de publication de l'Axe, mentionne qu'il s'agit là d'un précédent fort utile, que le bulletin est très recherché partout en province, et qu'il porte loin la renommée d'Alma. L'éditorialiste rappelle à ce propos que le tirage du bulletin est le double du nombre de membres, ce qui prouve qu'il connaît une forte popularité. Le signataire donne enfin le mérite de ce succès au secrétaire du CAA, M. Paul Tremblay, qui assume la direction et la rédaction de l'AXE depuis ses débuts.

L'AXE de novembre fait enfin l'éloge du parc industriel d'Alma, et en décrit les phases de réalisation, et la progression jusqu'à maintenant.

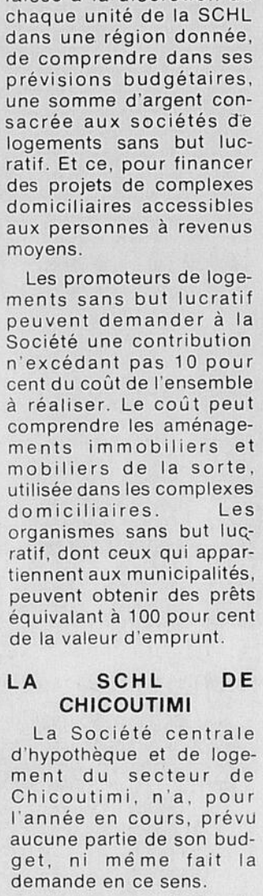

Epargner c'est bâtir le présent!

La Caisse populaire Desjardins, c'est nous autres!

bien sûr NOUS VENDONS des pneus

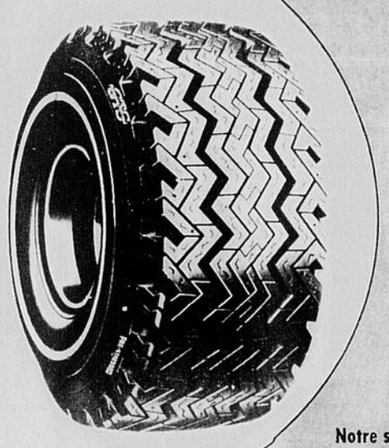

durables, efficaces, sécuritaires, économiques. Mais, nous faisons aussi l'alignement et le balancement des roues.

NOUS SOMMES DES SPÉCIALISTES

Notre service technique a tout en main pour vous donner un solide coup de pouce. Il est temps de préparer maintenant votre automobile pour la saison hivernale. Si vous êtes de ceux-là qui recherchés la FIABILITE visitez aujourd'hui même notre CENTRE TOUT SECURITAIRE.

saluez l'hiver prix à voir

l'auto-fiabilité c'est ça!...

Service de Pneus FORTIN LIMITÉE

KENOGAMI	JONQUIERE	ALMA	ROBERVAL	CHIBOUGAMAU
149, Fortier,	511, St-Dominique,	300, Ave. Du Pont,	426, Boul. Marcotte,	945, 3e Rue,
Tél.: 542-6586	Tél.: 542-4620	Tél.: 662-2227	Tél.: 275-2299	Tél.: 276-6123

Les 5 grands de la route pour ma sécurité.

Une création Holiday

BOOTLEGGER

UNE BOTTE SOUPLE ET ELEGANTE

De confection soignée aux lignes originales assurant un bon confort.

Choix de teintes: brun: rouille, noir.

Pointures: 5 à 10

$30.99

gagnon FRERES

400 est, Racine — CHICOUTIMI

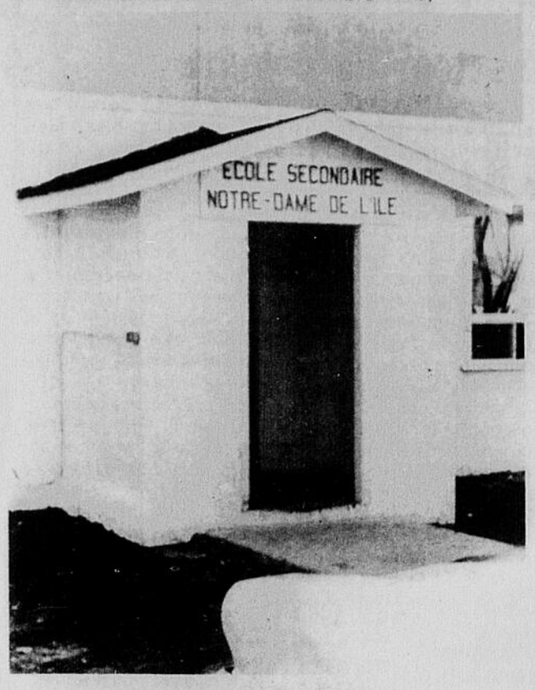

SORTIE INADEQUATE: Cette entrée-sortie, en cas d'urgence offre-t-elle toute la sécurité voulue à la foule d'élèves entassés à l'intérieur?

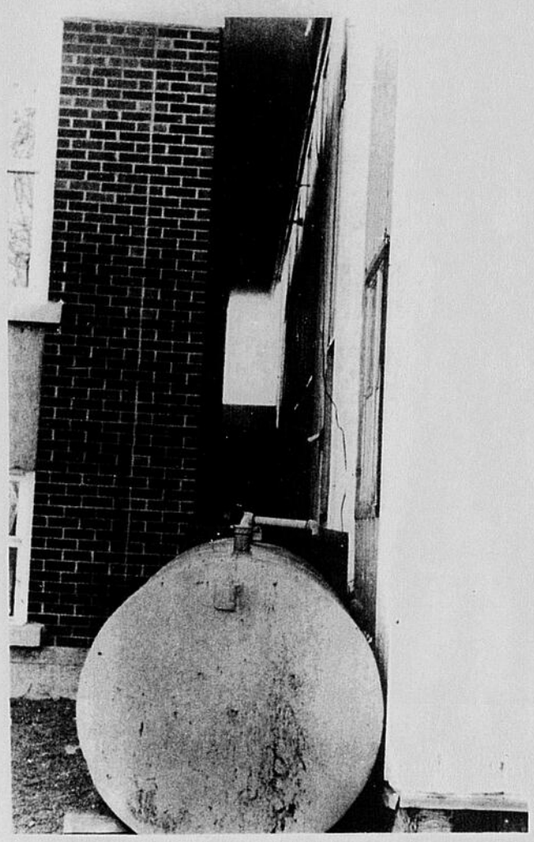

CHAUFFACE DESUET: Mal renchaussée, les annexes doivent être chauffées avec une système improvisé qui n'offre pas les garanties voulues pour permettre le confort des élèves.

A St-Coeur-de-Marie

Une école de 600 élèves jugée très dangereuse devra être reconstruite

Par Serge CLOUTIER

— Les parents des élèves qui fréquentent l'école secondaire Notre-Dame-de-l'Ile de St-Coeur-de-Marie, après quelques mois de répit, reviennent à la charge et exigent la construction d'une nouvelle école dans les meilleurs délais. Des pressions commencent à s'exercer sur les autorités pour que la situation actuellement jugée intolérable soit rétablie, et des manifestations sont même envisagées pour appuyer les revendications.

L'école Notre-Dame-de-l'Ile accueille quelque 600 garçons et filles du secondaire deux et trois de sept municipalités du secteur Nord du comté, sous la juridiction de la CS régionale Lac St-Jean. Il s'agit en fait d'un ensemble de locaux, aménagés les uns près des autres, modulaires ou préfabriqués, collés tant bien que mal à une vieille école naguère désaffectée par la commission scolaire locale de Delisle, et qui servait d'école élémentaire.

"Dès 1965, raconte Mme Céline Simard, présidente du comité de parents de la régionale, le ministère avait dit oui à la construction d'une nouvelle école pour le secteur, et celle-ci devait être construite en 1968-69. Il s'agissait alors d'un édifice de 1,400 places-élèves. A ce moment-là, le secteur n'avait pas réussi à faire le concensus pour localiser l'édifice, ce qui a eu pour effet de retarder la mise en place. Plus tard, la dénatalité étant constatée là comme ailleurs, le ministère a remis en question l'à-propos de cette construction, et les choses traînent depuis."

Le 17 octobre, une délégation de parents du secteur Nord s'est rendue à une assemblée du conseil des commissaires, afin de faire pression. Les autorités de la régionale ont alors rappelé les efforts qui avaient été déployés depuis 9 ans pour améliorer cette situation, mais ont rappelé aussi que le ministère avait demandé un délai de réflexion, à cause du trop petit nombre d'élèves prévu pour les prochaines années.

"Les parents demandent maintenant une école de 700 places-élèves, avec cafétéria, gymnase adéquat, et des locaux plus fonctionnels et moins dangereux," affirme Mme Simard au nom du comité de parents. Celle-ci rappelle qu'un dossier est en préparation, mais que c'est absolument cette année qu'on veut obtenir la promesse formelle qu'une nouvelle école sera construite "Nous ne voulons pas nuire, mais aider les autorités de la régionale auprès du ministère," affirme-t-elle encore.

Les choses en sont là: les locaux actuels ne répondent vraiment plus aux exigences élémentaires de confort et de sécurité; à long terme les élèves sont trop peu nombreux; à court terme ceux qui fréquentent cette école sont nettement défavorisés; la régionale a demandé une inspection par le service d'hygiène publique, ainsi qu'une inspection par le ministère du Travail pour le côté sécuritaire; et les pressions à Québec se poursuivent auprès du comité de mise en place des nouvelles écoles au Québec.

LES DOLEANCES

Nous avons visité cette école mardi, en compagnie de deux porte-paroles des parents, du principal par intérim, et du président du comité des maîtres.

Une section de l'école, constituée de modules de métal préfabriqués, est élégante et convenable. Mais les élèves doivent sortir à l'extérieur pour traverser d'une section à l'autre, n'ont que cinq minutes entre chaque cours pour ce faire, et prennent souvent comme solution de garder leurs survêtements pendant les cours.

Dans la plus vieille partie, les locaux ressemblent davantage à ce que disent avec ironie les élèves, c'est à dire "le poulailler" qu'à une école de 1973.

Selon le principal par intérim, M. Richard Côté, le défaut universel de cette école, c'est la non-fonctionnalité des locaux. Tous les autres défauts relevés aggravent la situation.

D'après le président du comité des maîtres, M. André Bosch, il faut ici "donner plus d'énergie pour un rendement normal, tant pour les professeurs que pour les élèves."

Et pourtant, on s'en accommode relativement bien, puisque l'entretien est très correct, tout étant très propre, et le rendement académique est considéré comme très bon.

Ce sont en fait les parents qui partent en guerre, et qui veulent que leurs enfants restent dans le secteur d'une part, et qu'ils soient logés d'une façon convenable d'autre part. A cet effet, une liste des défauts fait partie du dossier en préparation, et qu'on "montrera au député Pilote, qui a promis pendant la campagne électorale de doter le secteur d'une école fonctionnelle", rappelle le comité de parents. Cette liste contient des détails sur toutes les parties de l'école.

LES DEFAUTS

Le gymnase n'est pas réglementaire, le plafond étant trop bas, la résonnance trop forte. Les abreuvoirs pour les filles n'ont pas la pression requise, et ne sont pas hygiéniques. Le contrôle de la température est compliqué, et la plupart des locaux de la première partie sont très froids l'hiver.

Les toilettes des garçons ne sont pas ventilées, la température est trop élevée dans la salle des professeurs, des portes sont inconvenables, et l'isolation fait défaut dans l'annexe, malgré le fait que la circulation se fait assez bien dans cette partie. Le centre social est satisfaisant, semble-t-il...cependant.

Dans la section Manic, "ça dégoute assez souvent l'accoustique est abominable, les bruits se transmettent de haut en bas, et ça dérange les cours, et la fournaise est inefficace."

Dans la plus vieille partie de l'école, où sont les ateliers, les fenêtres sont nombreuses, laissant pénétrer les rayons du soleil, mais on ne peut faire d'aération convenable, les carreaux ouvrants étant trop petits. La solidité des escaliers trop étroits laisse à désirer. Les toilettes sont anciennes, et inadéquates.

Des rebondissements sont donc à prévoir. Les parents auront-ils gain de cause? La Commission scolaire réussira-t-elle à convaincre le ministère? Y aura-t-il manifestations? Quoiqu'il en soit, cette école représente un malaise pour lequel on devrait trouver un remède, et cette situation ne correspond pas aux réalités scolaires de 1973, c'est évident...

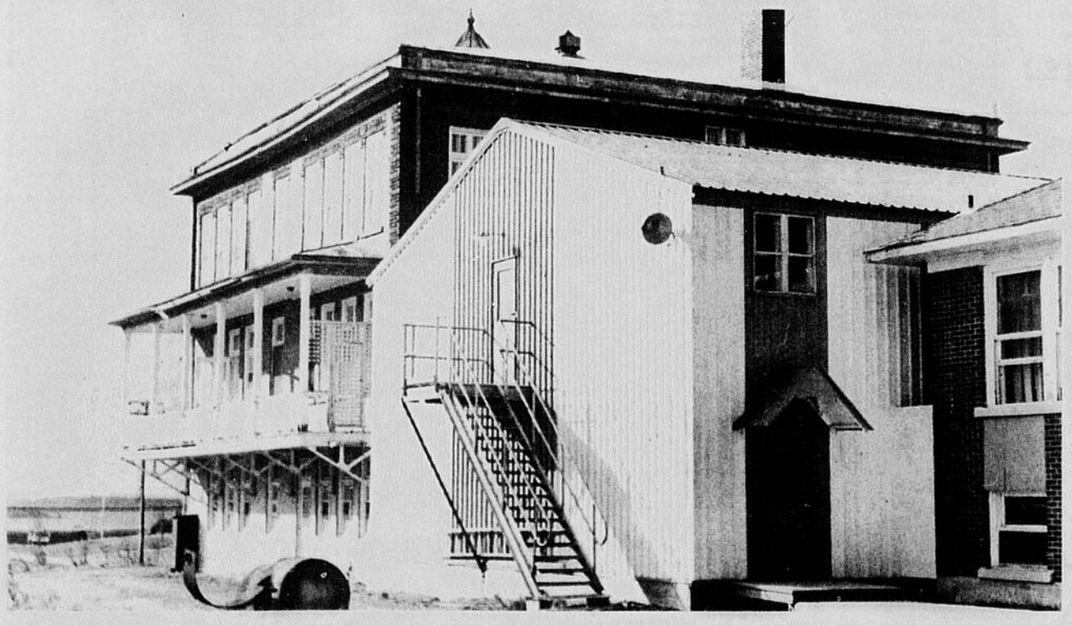

ANNEXE OBSCURE: Une annexe préfabriquée, coincée entre deux édifices, n'offre pas l'éclairage suffisant aux classes.

place du royaume

CARREFOUR DE LA MODE

VOYEZ NOS SCINTILLANTES DECORATIONS DE NOEL

JEUDI ET VENDREDI GRANDE PARADE DE MODE MASCULINE PAR LA MERCERIE CARTIER
6 h. 30 à 7 h. 30.

JOURNEE SPECIALE POUR HOMMES
VENDREDI A COMPTER DE 7:00 HRES
SAMEDI A COMPTER DE 1:30 HRES
6,000 CIGARES "Acapulco" Filtre seront distribués

PERE NOEL SUR PLACE POUR LES ENFANTS VOYEZ-LE SUR SON TRONE MAJESTUEUX AU JARDIN

SAMEDI 10:00 HRES A MIDI
2:00 HRES A 4:00 HRES

Ne prenez pas de risques!

Faites toujours vérifier votre auto par des spécialistes.

Vous n'aurez aucun trouble au cours de l'hiver.

Nous utilisons les pièces d'origine venant directement des manufacturiers tels que: American Motors - Fiat - Volvo.

centre-ville auto inc.
AMERICAN MOTORS — FIAT - VOLVO
234 RACINE EST CHICOUTIMI
TEL.: 543-1587.

SITUATION ACTUELLE
DANS LA GREVE DE L'ALIMENTATION

Les propriétaires des marchés d'alimentation actuellement frappés par une grève regrettent une fois de plus les inconvénients causés à la population par cette situation.

Afin d'informer la population et les salariés de l'alimentation actuellement en grève, le Comité Patronal de Négociation croit opportun d'expliquer les OFFRES FINALES faites samedi le 3 novembre 1973 et L'EFFORT ULTIME tenté en fin de journée lundi le 5 novembre 1973 dans le but d'en arriver à un règlement.

L'AUGMENTATION OFFERTE PAR LA PARTIE PATRONALE TANT EN SALAIRES QU'EN BENEFICES MARGINAUX ATTEINT:

42.9%

AUGMENTATIONS GENERALES

	1 JUILLET 1973	1 JANVIER 1974	1 JUILLET 1974	1 JANVIER 1975	1 JUILLET 1975	1 JANVIER 1976	TOTAL MINIMUM
*CATEGORIE "A"	$10.00	$5.00	$8.00	$4.00	$8.00	$4.00	$39.00
*CATEGORIE "B"	$10.00	$3.00	$8.00	$4.00	$8.00	$4.00	$37.00
*CATEGORIE "C"	$10.00	$2.00	$8.00	$2.00	$8.00	$4.00	$34.00
*CATEGORIE "D"	$10.00	$2.00	$8.00	$2.00	$8.00	$4.00	$34.00

*Catégorie "A"	*Catégorie "B"	*Catégorie "C"	*Catégorie "D"
CAISSIERS (ES) COMMIS APPRENTIS BOUCHERS APPRENTIS FRUITIERS EMBALLEURS (SES)	BOUCHERS	MAITRE-BOUCHERS	FRUITIERS

VACANCES

1 JUILLET 1973

ANNEES DE SERVICES		NOMBRE DE SEMAINES
1 AN	=	2 SEMAINES
7 ANS	=	3 SEMAINES
13 ANS	=	4 SEMAINES

1 JUILLET 1974

ANNEES DE SERVICES		NOMBRE DE SEMAINES
1 AN	=	2 SEMAINES
6 ANS	=	3 SEMAINES
13 ANS	=	4 SEMAINES

PRIME

Un employé appelé à travailler deux soirs consécutifs dans une semaine normale de 40 heures, recevra en plus de son salaire hebdomadaire une prime de .80¢ l'heure pour les heures travaillées le deuxième soir.

AJUSTEMENT de SALAIRES

Un grand nombre de salariés toucheront, en plus des augmentations prévues, des ajustements de salaires.

Ces ajustements combinés aux augmentations générales feront en sorte que certains salariés TOUCHERONT JUSQU'A $57.00 D'AUGMENTATION par semaine à compter de la signature jusqu'à l'expiration de la convention.

Le Comité Patronal
DES MAGASINS D'ALIMENTATION.

A L'Hôpital Chicoutimi

Les maris seraient admis à la chambre d'accouchement

CHICOUTIMI — Après de nombreuses pressions dont la publication de plusieurs opinions de lecteur dans les journaux de la région, le conseil d'administration de l'Hôpital de chicoutimi a envisagé, au cours de sa dernière réunion, la possibilité d'abroger ou d'amender le règlement interdisant la présence du mari à l'accouchement.

Dans un communiqué de presse, l'institution précise qu'une consultation est actuellement en cours et qu'une décision à cet égard devrait être prise dans quelque temps.

Par ailleurs, l'hôpital ouvrira le 13 novembre une clinique à l'intention des malades atteints de fibrose kystique du pancréas. Les consultations auront lieu le deuxième mardi de chaque mois, aux cliniques externes spécialisées de l'hôpital, de 13h à 16h. Cette clinique, qui est sous la direction du Dr Gervais Aubin, s'adresse à tous les malades de la région.

L'HIVER EST A MONTREAL AUSSI: Cette photo est une première indication que l'hiver est à Montréal, pour y rester semble-t-il. Cette femme s'en est rendu compte dès ses premiers pas sur le trottoir. mardi.

Dans le Saguenay

82 p.c. des ambulanciers sont des incompétents

Par MARTHA GAGNON

CHICOUTIMI — Dans la région du Saguenay, 82 pour cent des personnes affectées aux véhicules-ambulanciers ne possèdent même pas un cours de secourisme.

C'est ce qui ressort de l'enquête menée par le CRSSS sur la réorganisation du système d'urgence. En effet, le Conseil régional de la santé et des services sociaux, dans son document de 200 pages, dénonce l'incompétence de ces personnes qui sont inaptes à donner les premiers soins sur les lieux d'un accident: elles n'ont soit aucune formation, soit seulement un cours en tanatologie.

Toutefois, la situation est différente au Lac-Saint-Jean où près de 40 pour cent du personnel préposé aux véhicules-ambulanciers possède une formation adéquate. C'est d'ailleurs à cet endroit que des infirmiers(2) peuvent être à bord de l'ambulance.

D'après l'enquête qui, rappelons-le a été commandée par le ministère des Affaires ociales, les ambulanciers se définissent eux-mêmes comme des "transporteurs" plus que des secouristes.

Les chefs de police, les médecins et le personnel infirmier considèrent eux-aussi les ambulanciers comme de simples "transporteurs". Ainsi, dans le milieu hospitalier, on parle des ambulanciers comme des gens de bonne volonté qui s'occupent du mieux possible du "transport" des malades.

On sait que les règlements de la loi 30 sur la "santé publique" doivent apporter des solutions opérationnelles pour normaliser le plus vite possible la compétence et l'équipement des véhicules ambulanciers.

Actuellement, la très grande majorité des ambulanciers exercent leur activité en parallèle avec une entreprise funéraire. Pour cette raison, ils considèrent leurs véhicules-ambulanciers comme rentables en tant que reliés à l'entreprise funéraire.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte en tout 19 compagnies privées de transport ambulancier. Ces dernières possèdent ensemble 35 véhicules.

Dans les Laurentides

La situation est très critique

CHICOUTIMI — Dans le Parc des Laurentides, il existe présentement une situation très critique dû au manque de possibilité de communications pour les usagers de la route.

Dans son enquête sur la réorganisation du système d'urgence dans la région, le CRSSS attache une grande importance au problème particulier du parc des Laurentides.

En effet, le conseil régional explique que sur cette route éloignée les téléphones fonctionnent plus ou moins et sont situés à de grandes distances ce qui peut placer les gens en cas de besoins réels dans une situation vraiment critique.

Le numéro zénith de communications en cas d'urgence ne sert que les fins de semaine pour joindre les ambulanciers St-Jean.

Devant une telle situation, le Conseil régional de la santé et des services sociaux insiste auprès du ministère des Affaires sociales pour procéder à une réévaluation de l'utilité des communications existantes dans le parc des Laurentides.

De plus, le CRSSS espère en venir bientôt à l'établissement d'un système de communications entre l'hôpital et ambulanciers. Une réalisation de ce genre augmenterait la disponibilité des véhicules et la disponibilité humaine et physique dans les Centres hospitaliers.

AVEZ-VOUS ACHETE
VOTRE BILLET
MAISON "OPTIMISTE"

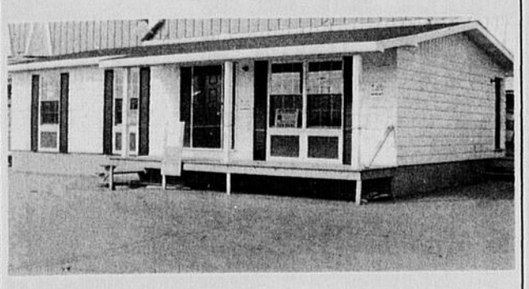

Encouragez les oeuvres "Optimiste" en vous procurant dès maintenant un billet pour gagner cette magnifique maison de $25,000. (ameublement et terrain inclus).

Ces billets sont en vente: $1.00 du billet dans les tabagies, à la maison optimiste à Place du Saguenay et chez tous les dépositaires de Loto-Québec.

Le tirage aura lieu le 21 décembre.

A qui la chance!

2ème TIRAGE LUNDI LE 3 DECEMBRE

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LANCEMENT

1e PRIX $1000. en argent

PLUS DE $6000. EN PRIX

une valeur de $2000. PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

2e PRIX MOTONEIGE Chaparral Firebird 1973

3e PRIX

10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à LE QUOTIDIEN 316, Labrecque – Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

RÉMY D'ANJOU À QUÉBEC

Relations tendues entre la presse et le premier ministre

La tradition dans le parlementarisme britannique veut que ce soit la presse qui représente le peuple dans les tribunes du parlement. Aussi que ce soit à Ottawa ou dans les législatures provinciales, les journalistes jouissent de certains privilèges. On leur accorde des locaux, on leur donne accès aux documents qui sont déposés à l'Assemblée nationale et on leur remet pratiquement tous les documents publiés par les divers ministères. Ceci, dans le but spécifique de s'assurer que le public peut être mis au courant de l'activité gouvernementale.

La presse a également un autre rôle à jouer, soit celui de veiller à ce que les administrateurs publics élus par le peuple administrent et respectent le mandat qui leur a été confié. Ce rôle, que l'on qualifie de celui de chien de garde de la démocratie est beaucoup plus difficile à jouer. Il implique des attaques directes contre le gouvernement ou certains de ses membres, ce qui n'a pas toujours l'heur de plaire. Habituellement, quand survient un changement de régime gouvernemental, on assiste à une lune de miel entre la presse et le nouveau gouvernement. Qu'on se rappelle seulement 1960, au moment où les libéraux de M. Jean Lesage venaient de prendre le pouvoir après 16 longues années de régime unioniste. La presse, en général, appuyait le gouvernement et sa révolution tranquille.

Les relations entre journalistes et gouvernants étaient bonnes et ne souffraient pas de cette tension que l'on peut sentir actuellement sur la colline parlementaire de la vieille capitale.

Pendant les derniers mois du dernier mandat de M. Bourassa, la presse en général a publié toutes sortes d'histoires sur le gouvernement libéral. Qu'on se souvienne seulement des articles sur la place royale, l'affaire Laporte, les concessions de Loto-Québec et autres.

Cette attitude de la presse a fait naître une tension qui a atteint son point culminant quand le premier ministre, ignorant totalement les courriéristes parlementaires a annoncé l'élection générale du 29 octobre par le truchement de la télévision et de la radio dans un discours à la nation.

Maintenant que la campagne électorale est terminée, et que les jeux sont faits pour les quatre prochaines années, on pourra se demander quelle sera l'attitude du gouvernement face aux journalistes de la tribune parlementaire.

En fin de semaine dernière, le premier ministre livrait un premier message à la population, suite à l'élection du 29 octobre. Ce message a été livré par émission enregistrée, sur des postes privés de radio et de télévision. Les journalistes ont reçu, lundi, à la tribune, un communiqué du bureau du premier ministre résumant les propos tenus par ce dernier. Impossibilité donc, de lui poser quelque question que ce soit, sur les problèmes de l'heure, comme par exemple, la crise énergétique, la Baie James, et quoi encore.

En plus, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, avisait le président de la tribune que certains locaux dont disposaient jusqu'à maintenant les journalistes leur seraient enlevés pour faire place aux nouveaux députés. On veut retrancher quatre bureaux aux courriéristes parlementaires alors qu'après tout, il n'y a que deux députés de plus au Parlement, leur nombre ayant été porté de 108 à 110.

Cette première bataille n'augure rien de bon pour l'avenir de la presse au Parlement. Et s'il est impossible pour le moment d'affirmer que le gouvernement veut lui rendre la tâche plus difficile, on peut quand même se poser des questions.

Graftey préconise la renaissance du parti conservateur québécois

MONTREAL (PC) — L'un des deux députés conservateurs fédéraux du Québec, M. Howard Grafftey, de Brome-Missisquoi, s'est déclaré mercredi soir en faveur de la renaissance d'un parti progressiste-conservateur au Québec.

Invité comme conférencier à un banquet organisé par l'association du parti à Notre-Dame-de-Grâce, il a expliqué qu'à la suite du résultat des élections au Québec, le 29 octobre, où les libéraux ont remporté 102 sièges sur 110, "le temps est venu pour les conservateurs de s'organiser dans la province de Québec".

Le parti tory est disparu de la scène politique québécoise en 1935, quand M. Maurice Duplessis fonda l'Union nationale.

Dans un entretien, M. Grafftey a souligné que cette idée lui est personnelle et qu'il n'a pas nécessairement consulté les hautes instances du parti mais, a-t-il ajouté, il faut lancer l'idée.

Au lendemain du scrutin, le président de l'aile québécoise du parti conservateur fédéral, M. Claude Dupras, a déclaré qu'il faudrait attendre un certain temps avant de prendre une décision à ce sujet.

UNE NECESSITE

M. Grafftey a accusé le premier ministre Trudeau de sectarisme lorsqu'il a dit que "tout bon Canadien de cette province n'avait qu'un choix, le soir des élections au Québec, pour sauvegarder l'unité nationale: voter pour le parti libéral".

A cette déclaration, le député de Missisquoi a répondu que "pour le bien du Canada et celui du Québec, le parti conservateur doit offrir aux citoyens de notre province une autre option fédéraliste lors des prochaines élections provinciales".

Il a ajouté que le Québec est la seule province où son parti n'est pas représenté.

"Nous sommes importants sur le plan national, donc il faut que cela change. A nous d'agir au Québec".

DIFFICULTES

M. Grafftey ne semble toutefois pas se faire d'illusions sur les succès immédiats d'une telle formation politique au Québec.

Il y aura à long terme un résultat qui nécessitera beaucoup de travail, a-t-il souligné, en rappelant que les libéraux ne comptaient que huit députés à l'Assemblée législative du Québec en 1948, avant de prendre le pouvoir douze ans plus tard.

Il a également pris comme exemple les renversements de situation en Nouvelle-Ecosse, ou en Alberta où, à partir de presque rien, le parti conservateur a néanmoins pris le pouvoir quelques années plus tard.

Selon le député Grafftey, le même phénomène pourrait survenir au Québec. . si l'on y met du travail et de la patience.

Samson et Roy ne cèderont pas leur siège à leur chef Dupuis

QUEBEC PC — MM. Camil Samson et Fabien Roy écartent tous deux du revers de la main l'idée de provoquer une élection partielle dans l'un ou l'autre de leur comté pour ouvrir la porte de l'Assemblée nationale à leur chef, M. Yvon Dupuis.

Les deux rescapés créditistes du récent raz-de-marée libéral ont été amenés à se prononcer sur cette question lors de la conférence de presse qu'ils ont convoquée mercredi à leurs bureaux du parlement.

Le député de Rouyn-Noranda, M. Samson, a répondu un non catégorique et son collègue de Beauce-Sud a ajouté laconiquement: "C'est moi qui me suis fait élire le 29 octobre".

Contestent-ils le leadership de M. Dupuis? Pour l'instant, ils s'abstiennent de tout commentaire, en attendant la réunion de l'exécutif qui sera tenue probablement le 17 novembre dans la région de Drummondville.

"Nous avons rencontré M. Dupuis hier et jamais il n'a encore été question de son leadership", précise M. Samson qui, du même souffle, signale que l'analyse du résultat de la dernière élection sera faite un peu plus tard.

RECONNAISSANCE

La grande préoccupation de MM. Samson et Roy actuellement est d'obtenir du premier ministre un amendement à la loi spéciale du dernier parlement pour que le Parti créditiste soit reconnu à l'Assemblée nationale.

Après l'élection d'avril 1970, les quatre partis d'alors s'étaient entendus pour reconnaître les partis qui avaient fait élire douze candidats ou qui avaient récolté vingt pour cent du vote exprimé.

C'est la loi qui fixe ces critères que les deux députés créditistes voudraient faire amender et ils feront des démarches dans ce sens auprès de M. Robert Bourassa ces jours-ci.

La loi actuelle leur confère le statut de simples députés indépendants avec la conséquence que l'aile parlementaire créditiste n'a droit ni au budget de recherche, ni au personnel dont les douze créditistes de 1970 jouissaient dans l'autre parlement.

BLOC POPULAIRE

M. Samson estime que les 300,000 personnes qui ont voté créditiste le 29 ont droit à une juste représentation à l'Assemblée nationale. Il a en outre évoqué l'entente tacite intervenue en 1944 entre libéraux et unionistes afin de reconnaître en Chambre les quatre députés élus sous l'étiquette du Bloc populaire.

Cependant, les députés de Rouyn et de Beauce-Sud ont admis que leur parti s'est laissé entrainer dans le courant de la campagne électorale pour aboutir fatalement sur le terrain du Parti québécois.

"Nous avons vite décelé la stratégie du PQ, mais nous n'y pouvions rien, d'autant plus que les média d'information nous ont conditionnés durant toute la campagne. C'est le Parti libéral qui en a finalement tiré profit", a dit M. Roy.

Lui et son collègue ont aussi fait mention de certaines irrégularités qui auraient modifié le résultat du scrutin dans divers comtés du Québec. M. Roy a particulièrement insisté sur l'attitude de l'Union nationale qui, selon lui, s'est alliée à l'équipe libérale en certains endroits pour faire la lutte aux adversaires.

3,000 ELECTEURS

M. Samson a affirmé notamment que 3,000 électeurs créditistes de Rouyn auraient été oubliés sur la liste électorale, "qui a été confectionnée ni plus ni moins par le Parti libéral, car l'UN sentant sa grande faiblesse a refusé de jouer son rôle d'opposition officielle".

Une rencontre à laquelle devraient participer tous les candidats du récent match électoral se tiendra le lendemain de la réunion de l'exécutif.

Quant à l'assemblée générale annuelle qui avait été prévue pour le week-end qui vient, elle a été remise aux alentours du mois de février.

Sera-t-elle transformée en un congrès à la direction du parti? MM. Samson et Roy, deux candidats déçus au dernier congrès, observent qu'ils n'en savent rien encore.

Ils ont voulu s'en tenir à l'objet de leur conférence d'information qui portait essentiellement sur les douze points majeurs qu'ils défendront dans le nouveau parlement. Ces points sont, bien sûr, tirés des grands principes créditistes.

Les grands vins
CORDIER
à Bordeaux

S.A.Q. 391-A CHÂTEAU GRUAUD-LAROSE
S.A.Q. 413-A CHÂTEAU TANESSE
S.A.Q. 397-H PLAISIR DE FRANCE
S.A.Q. 533-H IMPÉRIAL ROSÉ

Importés de France

Elle gagne une
MOTONEIGE "CHAPPARAL"
au concours de lancement
le Quotidien du Saguenay-
Lac-St-Jean

Mme Louisette Gagnon du 639 Boul. St-Paul. Chicoutimi, gagnante du 2ième prix: la motoneige "Chapparal".

Sur la photo, nous voyons M. Clément Rodrigue, gérant de la Fédération des Chantiers Coopératifs, remettant les clés de la motoneige à Mme Gagnon. M. Yvon rhainds, directeur de la publicité, assiste à l'évènement.

Bravo à tous nos gagnants et bonne chance à nos lecteurs pour le prochain tirage.

On est toujours gagnant en lisant le Quotidien.

Avant d'acheter, passez à la BCN.

Qu'est-ce que vous songez à acheter dans les mois qui viennent? Un lave-vaisselle, un télécouleur, une auto, une tente-roulotte, une chaîne stéréo, des meubles . . . ou même ce dont vous rêvez depuis que vous êtes "grand comme ça"? Quels que soient vos besoins, que vous soyez client ou non chez nous, passez d'abord à la BCN.

Vous avez avantage à régler les détails de votre emprunt avant de faire votre achat. Vous connaîtrez à l'avance le montant réel de votre emprunt. Le gérant vous aidera même à déterminer les mensualités les plus avantageuses pour votre budget. Et surtout, la BCN vous consentira rapidement un prêt personnel à un taux avantageux, qui comprend une assurance-vie et, si vous désirez plus de protection à peu de frais, une assurance-accident-maladie. Passez donc à la BCN avant d'acheter. Et prenez notre guide gratuit intitulé "Le Crédit", qui vous aidera à obtenir plus pour votre argent et à mieux financer vos achats. Les prêts personnels: un autre service de . . .

Banque Canadienne Nationale

BCN
LA BANQUE
QUI VOUS AIDE
À MIEUX
VOUS SERVIR
D'UNE BANQUE.

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-8-9

JEUDI, LE 8 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 As-tu 5 minutes?
10.30 Vers l'an 2000 (C)
11.00 Le gourmet farfelu
11.30 Charlie Chaplin
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma Chez-vous "Monsieur Joe"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Salto Mortale (C)
18.00 Les chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.53 Sports (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les Grands films "Le Laureat"
21.30 Chapeau melon et bottes de cuir
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise
00.00 Cinéma au Clair de Lune "Caroline chérie"

VENDREDI, LE 9 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Hypolite et ses amis (C)
10.30 Les animaux chez eux (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Maman bagnole (C)
12.00 Midi-Express - Comptoir-Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez vous (C) "Mon homme Godfrey"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Boney (C)
18.00 Skippy (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films (C) "Madame X"
20.30 Hors série (C)
21.30 Tournesol (C)
22.00 Ma sorcière bien-aimée (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
22.50 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action (C) "L'explosion"

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTEE
454, rue St-Hubert, Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume, Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

JEUDI, LE 8 NOVEMBRE

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin "Les heures chaudes"
10.30 En trois temps (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C) "Le Grand Dadais"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Mode en liberté (C)
15.45 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les Bananas Splits (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Jeudi 7:30 "Il était une fois dans l'Ouest"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 En fin de soirée "Sept Collines de Rome"

VENDREDI, LE 9 NOVEMBRE

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin (C) "Vallée des rois"
10.30 Personnalités (C)
11.00 Les bouts d'choux (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Les nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C) "Coup de gong à Hong Kong"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 En première (C) "Opération caprice"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 73 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Normandise (C)
23.30 Pour adultes seulement (C) "Don Juan de la Côte d'Azur"

Horaires sujets à changements.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

Aux auditions publiques

Bon accueil du CRTC

CHICOUTIMI — "Nous avons reçu un très bon accueil de la part des représentants du CRTC, et nous avons pu mettre de l'avant nos idées concernant le rôle d'une radio FM", affirme M. Claude Desbiens, qui s'est rendu à Ottawa la semaine dernière en compagnie des autres promoteurs de la radio FM coopérative régionale.

Il ne s'agissait pas —pas encore— de présenter le projet de FM comme tel. C'était une audition publique tenue par le CRTC en vue d'établir une politique cohérente dans le domaine de la radio FM.

"Plusieurs personnes se sont montrées enthousiastes pour notre projet, affirme M. Desbiens, et nous avons reçu l'assurance que l'implantation de Radio-Canada FM dans la région ne vise aucunement à pénaliser notre projet".

Les dernières mises au point du projet régional seront faites cette semaine, et les textes devraient être envoyés à Ottawa avant la fin de semaine en vue d'obtenir le permis du CRTC.

M. Desbiens précise que des pressions seront faites auprès du CRTC afin qu'il examine le projet et donne sa réponse le plus rapidement possible. Les organisateurs de la radio FM régionale voudraient surtout éviter que le CRTC, prenant prétexte d'une nouvelle politique à établir après les auditions de la semaine dernière, retarde de plusieurs mois sa réponse.

Ce retard pourrait être préjudiciable au projet, selon M. Desbiens, puisque l'argent ne sera pas disponible indéfiniment. D'autre part, la confusion créée dans l'esprit de certaines personnes par l'annonce de l'implantation dans la région du réseau Radio-Canada FM pourrait se muer en indifférence face au projet coopératif si l'incertitude quant à la réalisation de celui-ci devait se prolonger.

Quant au mémoire déjà présenté au CRTC, sans défendre précisément le projet régional, il contient certaines recommandations qui pourraient inciter les membres du CRTC à considérer favorablement ce projet.

Insistant sur l'absence, jusqu'à tout récemment, d'ondes FM dans la région, sur l'attente prolongée (et vaine aussi jusqu'en octobre dernier) des gens de la région qui désiraient obtenir que le réseau FM de Radio-Canada s'étende jusqu'ici, MM. Ghislain Bouchard et Claude Desbiens font valoir, dans leurs recommandations, l'importance d'une radio FM qui soit vraiment régionale.

Ils signalent à plusieurs reprises que leurs idées sur le FM sont en accord avec celles que le CRTC exprimait dans un projet de politique FM déjà publié en 1973. Ils décrivent aussi plusieurs caractéristiques que doit présenter une radio FM: instrument communautaire, différente des stations AM, sans publicité commerciale, aux émissions diversifiées, et ouverte aux idées du public, signalant que leur propre projet répond bien à ces exigences.

MARIAGE EN PRISON — L'actrice Sue Lyon, juste avant son mariage, célébré à la prison de l'état du Colorado, avec un pensionnaire de cet établissement, Garry "Cotton" Adamson, qui purge une peine de 40 ans pour meurtre et vol.

Différence entre cinéma aglophonne et cinéma québécois

PARIS PC — "Il n'y a pas un cinéma canadien; il y a un cinéma anglophone et le cinéma québecois", estime Martin Even du quotidien parisien Le Monde.

Even tire cette conclusion du retour du "Palmarès du film canadien" qui vient d'avoir lieu, à Montréal.

Selon lui, les aglophones canadiens réalisent des films qui sont dominés par l'idéologie américaine. Ces films, écrit Even, sont d'une qualité certaine, mais sans véritable originalité.

Quand il s'agit de films commerciaux, par exemple, soutient-il, les cinéastes du Canada anglais respectent les schémas hollywoodiens convention du scénario, du jeu des auteurs et de la mise en scène. S'il s'agit de films d'auteurs, alors là, on emprunte "naivement" les voies d'un cinéma—vérité à tendance psychologique.

Selon lui, "la fuite" est un grand thème anglo-saxon. Ainsi, explique-t-il, le film de Murray Markowitz

"August and July" essaie de raconter avec pudeur, avec audace, la vie de deux jeunes femmes homosexuelles, à demi-hippies, dans une maison forestière où elles n'ont, semble-t-il, à résoudre que des problèmes d'ordre personnel".

Le cinéma québecois semble, au contraire, bien ancré dans la réalité sociale, prétend le journaliste du Monde, notant que les cinéastes québecois ont en commun, entre autres choses, le rejet des modèles nord-américains.

Marcel Dubé, lauréat du Prix David

M. Marcel Dubé est le lauréat du prix David 1973 annonce Monsieur François Cloutier, ministre des Affaires culturelles. Institué en 1922, le prix David est attribué chaque année à un écrivain canadien francophone. Il constitue la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec dans le domaine littéraire.

Depuis les années 1950, Marcel Dubé s'est manifesté comme le plus prolifique de nos dramaturges québécois. Il n'a cessé d'écrire autant pour la radio, la télévision que le théâtre, et il continue de jouer un rôle de premier plan comme créateur dans les lettres québécoises contemporaines", a déclaré Monsieur François Cloutier, ministre des Affaires culturelles. "Le prix David qui lui est octroyé se veut une reconnaissance de son talent et de son oeuvre, un geste de gratitude de la part de son pays", dit le ministre.

L'oeuvre dramatique de Marcel Dubé est peut-être la mieux connue au sein de la population québécoise car il est devenu un favori des spectateurs de la scène ou de la télévision, plusieurs se reconnaissent dans l'un ou l'autre de ses personnages.

La critique est unanime devant "O.K...Laliberté"

Ovationné par les quelques 2,300 spectateurs réunis au cinéma Saint-Denis le soir de la première, "O.K.... Laliberté", un long métrage réalisé par Marcel Carrière et produit par L'office National du Film du Canada, a été tout aussi chaleureusement accueilli par la critiqe.

Superbe, irrésistible, emballant, vrai, presque parfait: ces qualificatifs écrits par les plus sévères critiques répondent en quelque sorte aux rires en chaine des spectateurs dans la salle.

"Ne ratez pas ce film, lance Claude Jasmin dans le journal de Montréal, Il y a bien longtemps que l'on ne s'est senti aussi bien au déroulement d'un film".

Plus loin, Jasmin qualifie le long métrage de Marcel Carrière de "Merveilleux" et lui accorde "Une importance étonnante". Les comédiens? Dit-il encore, un jeu magnifique de sobriété!

Enfin, l'est tel qu'il est", titre Luc Perreault dans la presse, et il ajoute: "Bien peu de nos cinéastes se sont attachés à faire ressortir les aspects positifs de l' "est" (de Montréal). Il faut rendre à Marcel Carrière son dû: Il est cette exception". Et Perreault de signaler une autre grande découverte de "O.K. ... Laliberté": Luce Guilbeault qu'il faut voir, écrit-il, dans un rôle qui l'a visiblement emballée".

Emballé, c'est le moins que l'on puisse dire a l'égard de Jay Mewquist qui note dans le Quotidien "The Gazette": "O.K. ... Laliberté" est simplement superbe, un portrait chaleureux et irrésistible du Québec. Marcel Carrière a la touche d'un maître, du goût, de l'humour et beaucoup d'humanité".

Il fait également l'éloge de Jacques Godin qui s'est récemment mérité, pour son rôle de Laliberté, le prix d'interprétation masculine au palmarès du film canadien. De même, il signale l'étonnante présence de Jean Lapointe (des Jérolas) dans son rôle de Yoyou.

Christiane Berthiaume a, pour sa part, fait un éloge extrêmement enthousiaste du film à l'émission "Bon Dimanche" (Canal 10): "Pour la première fois, des personnages Québecois vrais, s'est-elle exclamée! Enormement de tendresse, le jeu des comédiens est fantastique et Luce Guilbeault joue le meilleur rôle de sa carrière".

En somme, comme l'écrit Le Devoir, sous la signature de Robert Guy Scully, le réalisateur "Marcel Carrière a bien joué ses cartes".

"O.K.... Laliberté", un film aux multiples gags et situations cocasses, est à l'affice du Cinéma Saint-Denis à Montréal, de même que dans six autres villes du Québec:

Sherbrooke, Victoriaville, Drummondville, Valleyfield, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe.

Rétrospective Denys Matte

Le musée du Québec présente du 8 novembre au 10 décembre 1973, une rétrospective des oeuvres du peintre québécois Denys Matte.

Monsieur Matte est un diplômé de l'école des Beaux-Arts de Québec (1956). Au cours de ses études, il obtint le prix de la province et le premier prix de gravure et de dessin. Par ailleurs, son talent et sa valeur ont été reconnus par l'Académie Royale des Arts (Toronto) et par la Société Royale du Canada dont il fut boursier en 1956. D'autre part, sa participation au prix international de Deauville en France lui mérita trois mentions en 1957.

Cette reconnaissance lui valut la participation à de nombreuses expositions de groupe dans les années subséquentes qui le conduisirent de Québec à Montréal, Toronto, Hamilton, Vancouver, New-York et Paris.

C'est à l'occasion d'un séjour en Europe que Monsieur Matte fit le pas du figuratif à l'expressionnisme abstrait. Il utilise surtout la gouache et l'huile. Perfectionniste, il lui arrive souvent de reprendre une toile et d'y faire des retouches, et cela même longtemps après qu'elle ait été terminée.

Source: Ministère des Affaires culturelles.

Boutique d'artisanat québécois à Paris

PARIS (PC) — Depuis la mi-septembre, l'artisanat québécois a pignon sur rue, à Paris.

En effet, M. Henri Verbruggen, un homme d'affaires de la capitale, a ouvert, il y a quelques semaines, une petite boutique qui a pour nom "Artisanat du Québec".

Aide par les services économiques Délégation générale du Québec à Paris, M. Verbruggen a signé des accords commerciaux avec la Centrale d'artisanat du Québec. Ces accords lui assurent une partie de la production des artisans les plus populaires de cette province.

Déjà, même si sa boutique ne sera ouverte officiellement qu'en novembre, elle offre des sculptures sur bois, des émaux sur cuivre, des aquarelles, des oeuvres esquimaudes, des poteries, des bijoux, etc.

Dépendant du succès que connaîtra son initiative à Paris, M. Verbruggen songe à ouvrir d'autres boutiques du genre dans certaines villes importantes de France.

Une porcelaine de grande valeur

Une pièce en porcelaine datant du 16e siècle, a été vendue pour 180 mille dollars à un acheteur européen qui a gardé l'anonymat, lors d'une vente aux enchères chez Parke-Bernet de New York.

Cette oeuvre de forme ronde, dans les tons de bleu et blanc, avait été réalisée à Florence, en Italie.

La somme versée constitue deux records, d'abord dans les collections de porcelaine, et aussi comme oeuvre d'art, sauf pour les tableaux remontant à une époque antérieure au 19e siècle, a indiqué un porte-parole de Perke-Bernet.

CINEMA

ALMA

Alma
Dernière représentation
La fille de Ryan

Aristocrate
Jusqu'au 10 novembre incl.,
Ben-Hur

Canadien
Dernière représentation
Y'a toujours moyen de moy-enner
Quand siffle la dernière balle

CHICOUTIMI

Capitol
Dernière représentation
Sissi, face à son destin
Ca branle dans les bambous

Cartier
Jusqu'au 10 novembre incl.,
Love

Impérial
Dernière représentation
Barbe bleue
Junior Bonner

PLACE DU ROYAUME

Salle 1
Réjeanne Padovani
L'homme aux poings d'or

Salle 2
Le grand blond avec une chaussure noire
Un homme libre

Salle 3
Prostituée le jour, épouse la nuit
Féminin féminin

DOLBEAU

Météore
Jusu'au 9 novembre
Mash
Stletto

JONQUIERE

Bellevue
Dernière représentation
Voluptés secrètes
Dracula ce vieux cochon

Centre
Dernière représentation
Barbe bleue
Junior Bonner

Elysée
Jusqu'au 10 novembre incl.,
Love

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation
Les corps célestes
7 jours de sursis

MISTASSINI

Orphéon
Dernière représentation
Les charlots font l'Espagne
Sale temps pour les mouches

ROBERVAL

Diana
Dernière représentation
Ah! si mon moine voulait...
Les cocus

Ces horaires sont sujets à changements

à regarder à Télé 6

JEUDI, 8 NOVEMBRE: (7.30 heures)
Il était une fois dans l'Ouest: (Partie 1)
Western couleur avec Charles Bronson, Henry Fonda et Claudia Cardinale.

VENDREDI, 9 NOVEMBRE (7.30 heures)
EN PREMIERE:
Opération Caprice:
Comédie policière couleur avec Doris Day, Richard Harrisson.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE: (7.30 heures)
LES GRANDS SPECTACLES:
Le liquidateur:
Espionnage couleur avec Rod Taylor, Trevor Howard, Jill St. John.

SAMEDI, 10 NOVEMBRE:
EN FIN DE SOIREE: (11.30 heures)
Les Canons de Navaronnes:
Geurre avec Anthony Quinn, Gregory Peck.

6
CJPM-TV

FÉMININ QUOTIDIEN

Vivre
Premier magazine québécois à être lancé sur le marché européen

QUEBEC — Parce qu'elle a toujours joué un très grand rôle dans le matriarcat, qu'elle a eu à défendre sa langue, à affronter tous les handicaps d'une nouvelle colonie qui vient s'implanter, voilà que la Québécoise serait supérieure à l'Européenne ou à l'Américaine. En lui allouant cette valeur, le directeur du magazine "Vivre", M. Paul Dottini émet alors quelques considérations louangeant la Québécoise qui a su, des suites de son implantation, développer un esprit de clairvoyance à l'issue notamment de grandes familles, d'où son apprentissage de lourdes responsabilités.

Amené à différencier la petite Québécoise des autres femmes du monde, en marge du lancement officiel (le 6 novembre) du premier magazine québécois à être publié simultanément sur le marché canadien et européen, l'administrateur énonce également quelques points généraux expliquant la différence de mentalités des femmes de chez nous avec celles des pays américains ou européens.

— "De par son mixage avec ces deux derniers groupes, la Québécoise a déjà un caractère international par elle-même. Car on sait qu'elle se laisse influencer par ces deux écoles; elle s'inspirera tantôt de la mode new-yorkaise ou parisienne pour créer sa propre mode, tantôt des magazines venant de ces grandes villes.

Voilà bien un caractère qui explique que la revue tout d'abord orientée vers la Québécoise parce que lui étant destinée, puisse facilement déborder du Québec tout en gardant toute sa raison-d'être".

Sans oublier les questions climatiques, d'où les modes qui ne sont pas les mêmes pour la gent féminine de tous les coins du globe, M. Dottini voit une différence due également aux communications dans un "pays"; aussi vaste que le Québec, alors qu'il est tellement plus simple de communiquer entre européens.

POUR UNE JOIE DE "VIVRE"

Ainsi, "Vivre" qui est maintenant distribué par "Rossel Edition" de Bruxelles dans quatre pays européens - soit la France, la Belgique, la Suisse et le Luxembourg - sait mettre tous les moyens en batterie pour une joie de vivre, conservant toute sa signification et ce, sur toutes les facettes qu'on le prenne.

Effectivement, cette revue dont les 62,500 exemplaires imprimés aux ateliers de l'Imprimerie Nationale à Joliette et distribués au Canada par les Distributions Eclair, compte actuellement quatorze chroniques féminines dont certains reportages humains et huit chroniques médicales "servies à la populaire".

Bref, dans ce qu'il est permis d'appeler "ce Sélection des années "80", on trouve tout ce qui est susceptible d'aider à bien vivre, soit des textes orientés sur la sexologie vue de façon poisitive, la psychologie, les voyages, la décoration, etc.

Mlle Saguenay-Lac-St-Jean ne refusera pas d'être traitée comme un objet

par DENISE PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — "Si on veut se servir de moi comme d'un objet, sans me demander avis, je refuserai de jouer ce rôle".

C'est ce qu'a affirmé Mlle Monika Tosaj, élue dimanche Mlle Saguenay-Lac-Saint-Jean, et invitée du cercle de presse hier.

Mlle Tosaj se fera un plaisir de représenter et de faire connaître la région, mais à condition que la décision de participer ou non aux diverses activités lui appartienne.

D'ailleurs, M.Dan Walker, qui l'accompagnait, s'est empressé de dire qu'elle aurait une entière liberté dans ce domaine. Mlle Tosaj ne sait pas encore quel sera son rôle en tant que Mlle Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais elle est prête à considérer toutes les demandes de participation qui lui seront adressées.

Elle n'avait pas songé à se présenter au concours, et lorsqu'on le lui a proposé, elle a tout d'abord refusé. Mais, lorsque l'exigence d'un talent particulier a été supprimée, elle a pensé que ses chances d'être élue pouvaient être assez bonnes, et elle a finalement décidé de relever le défi, avec le résultat que l'on connaît.

"Pour moi, le concours a été une belle expérience, dit-elle, il m'a permis de prendre de l'assurance.

J'ai été obligée de parler et de me présenter devant plusieurs personnes à la fois, ce que je n'avais jamais fait auparavant." Le passage devant le jury a été une expérience épreuve difficile, mais enrichissante, car il fallait être attentive pour déjouer les pieges que contenaient certaines questions.

Mlle Tosaj pense que son nom d'origine étrangère (son père est yougoslave) a pu causer un froid dans le public, et elle le déplore. "Peu importe le nom, dit-elle, ce qui compte c'est ce que je suis, moi, et comment je vais jouer mon rôle. Elle ne serait ni meilleure, ni pire, si elle portait un autre nom, et cela, elle souhaite quelles gens le comprennent et qu'ils la jugent uniquement sur sa valeur personnelle.

La congélation des produits de la mer

Comme le poisson frais se conserve très peu longtemps, il vaut souvent mieux le congeler immédiatement après l'avoir acheté ou pêché, surtout si on ne pense pas pouvoir le consommer dans les plus brefs délais.

Il faut être très soigneuse et veiller à ne congeler que du poisson ou des fruits de mer très frais, dans un congélateur où la température ne monte jamais au-dessus de 0 degré F. Cependant, la température idéale pour la conservation du poisson congelé est de -15 à -20 degrés F.

De plus, il est très important que l'emballage contenant ou papier, soit fermé hermétiquement de façon à ce que l'air ne puisse pas y pénétrer.

Avant de la congeler, il faut préparer le poisson pour la cuisson, c'est-à-dire le vider, enlever les nageoires, la queue et les écailles. On conseille parfois de tremper le poisson maigre dans une saumure (1 tasse de sel par gallon d'eau froide) pendant 30 minutes; ainsi, la chair devient plus ferme et la saveur plus délicate.

Il est possible de glacer les gros poissons avant de les emballer. Il faut les mettre au congélateur jusqu'à ce qu'ils soient gelés, et ensuite, il faut les plonger dans l'eau glacée et les retirer immédiatement: une couche de glace se forme aussitôt à la surface du poisson, et il suffit de répéter l'opération plusieurs fois pour obtenir un poisson bien glacé, qu'on emballe ensuite pour le placer immédiatement au congélateur.

On peut congeler les homards ou crabes entiers ou en morceaux après les avoir fait bouillir dans l'eau salée. Lorsqu'on congèle seulement la chair des crabes ou homards, ou encore des crevettes, voici un bon "truc": laisser un espace de 1-2 pouce sur le dessus du contenant, et y verser 1-4 pouce d'eau après y avoir placé la chair. Puis, après avoir fermé hermétiquement le couvercle, retourner le contenant et le placer au congelateur.

Lorsque tout est glacé, tourner à nouveau le contenant, de façon à ce que la couche de glace soit sur le dessus.

Pour les huitres et clams, il faut laver les coquilles et les enlever, en conservant le jus qui est à l'intérieur dans une saumure froide (5 cuillerées de sel par gallon d'eau), on égoutte et on place dans les contenants, en recouvrant avec le liquide conservé.

PREMIERE NEIGE — Les enfants ne connaissent pas les ennuis de la première neige, et s'en donnent à coeur joie, dans ce lieu si bien appropriés que sont les escaliers. Que de plaisir en perspective! pour ces petits Montréalais.

BON APPÉTIT

Les bons petits plats de chez-nous! Ils s'inscrivent bien dans le cadre de notre hospitalité quasi légendaire.

Certes est-il reconnu que les cordons bleus de notre coin de pays regorgent de talents culinaires, possèdent un esprit créateur le temps venu de soigner l'estomac de leurs hommes et de l'entourage.

Vos recettes, vos petites merveilles, "Le Quotidien" aimerait les connaître pour mieux les faire partager aux autres. Aussi, sollicite-t-il votre collaboration.

Chaque semaine, une recette sélectionnée sera publiée dans votre Quotidien sous la signatrue de son auteur. A vous cette rubrique BON APPETIT. Vous adressez vos secrets culinaires à Bon Appétit, le "Quotidien du Saguenay Lac-Saint-Jean", rue Labrecque, Chicoutimi.

Et merci d'avance!
La direction

Arts et féministes

ROME (Reuter) — Le centre culturel "La Maddalena", organisé à Rome par un groupe de féministes, ouvrira bientôt ses portes au public.

On y trouve une bibliothèque-librairie offrant des livres et magazines écrits par des femmes et qui traitent de sujets concernant la population féminine, dont notamment la revue "Effe", ainsi qu'un théâtre d'inspiration féministe.

En utilisant divers moyens d'expression, cinéma, théâtre, ouvrages littéraires, colloques, les organisatrices veulent susciter une prise de conscience collective en regard de la condition de la femme et des causes de l'oppression dont elle fait l'objet.

Des femmes bien connues sont déjà membres de "La Maddalena". Les actrices Catherine Spaak, Mimsy Farmer et Monica Vitti sont inscrites à la section théâtre.

Décès de Mae Brown

TORONTO (PC) — Mae Brown, 38 ans, qui fut la première personne sourde et aveugle au Canada à recevoir un baccalauréat, est décédée soudainement à sa résidence de Toronto.

L'obtention de son diplôme en juin 1972 à l'Université de Toronto, avait été le résultat de 12 années d'étude, d'abord à l'école secondaire durant sept ans, et cinq autres ensuite pour se préparer au baccalauréat.

Elle avait assumé un emploi à l'Institut canadien pour les aveugles, où elle avait appris le braille.

Mae Brown s'intéressa bientôt à la littérature et commença à écrire des poèmes.

Après avoir terminé ses études à l'université, elle fut conseillère auprès des sourds et aveugles de l'Institut, ce qui donna naissance à une publication spéciale en braille.

"Je n'ai commencé à réussir qu'au moment où je n'ai plus pensé à l'insuccès", avait-elle souvent déclaré en s'adressant à des élèves des écoles torontoises.

PATRONS

Cousez et crochetez!
Patron imprimé: 9365.
Grs: 8-18, 10 1/2 - 18 1/2.
Par Marian Martin.

Six variations de choix pour des ensembles-pantalons, plus une mante au tricot coquille aux couleurs gaies.

Choisissez des tricots.
Patron imprimé: 9365
Grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16, 18.
Demi-grandeurs: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2.
S.V.P.: Mentionner la grandeur de la robe.
$0.75.

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous ($0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay Lac-St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre cataloque 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez ($0.75).

Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25.
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00.
Livre de crochet "Instant": $1.00.
Livre pour économiser "Instant": $1.00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00.
Livre pour courtepointes no 14: $1.00
Livre complet pour cadeaux: $1.00.
Livre "Instant" macramé: $1.00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60.
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60.
livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60.
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60.
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro _____
Taille _____
Nom _____
Adresse _____

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
TEL: 545-4260 BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI
Matinée samedi .50 "SAFARI"
Commençant vendredi:
LA RÉVÉLATION DU FESTIVAL DE CANNES
PATRONAGE= CORRUPTION= PÈGRE
14 ANS
LE MINISTRE L'HOTESSE LE MAIRE REJEANNE PADOVANI
REJEANNE PADOVANI
un film de Denys Arcand JEAN LAJEUNESSE PIERRE THERIAULT FREDERIQUE COLLIN ROGER LEBEL
Sur semaine: "Padovani" 7:00 - 10:15
"Hommes poings d'or": 8:45
Fin de semaine: "Padovani": 12:45 - 3:55 - 7:10 - 10:20
"Hommes poings d'or": 2:25 - 5:35 - 8:50
2e FILM L'Homme aux poings d'or.
CINEMA 1
Etudiants de moins de 20 ans avec carte: $1.25. Cinéma 1 seulement.
POUR TOUS
le grand blond avec une chaussure noire
PIERRE RICHARD MIREILLE DARC
Sur semaine: "Grand Blond": 7:10 - 10:20
"Homme Libre: 8:50
Fin de semaine: "Grand Blond: 1:00 - 4:10 - 7:20
"Homme Libre": 2:35 - 5:45 - 9:00
- 2e Film - UN HOMME LIBRE
CINEMA 2
18 ANS
PROSTITUÉE LE JOUR ÉPOUSE LA NUIT
Sur semaine: "Prostituée": 6:45 - 10:10
"Féminin": 8:25
Fin de semaine: "Prostituée": 2:45 - 6:10 - 9:30
"Féminin": 1:00 - 4:25 - 7:50
CINEMA 3
PLUS Feminin, Feminin

the Villager* shoe shoppes
Des chaussures...
...qui vous classent!
Noir — Bourgogne — Marine — Brun
Seulement 16.99
adam's apple pour le bel homme
SOULIERS POUR LUI A PRESQUE TOUTES LES SUCCURSALES VILLAGER
Ouvert les jeudis et vendredis soirs
Commandes P.S.L. acceptées. Cartes de crédit Chargex et autres honorées.
PLACE DU ROYAUME
BL. TALBOT CHICOUTIMI

Juridiction contestée par les câblo-distributeurs

La Régie des services publics suspend ses travaux

QUEBEC (PC) — La Régie des services publics, dont la juridiction est contestée par les câblo-distributeurs devant la Cour supérieure du Québec, a suspendu ses travaux sine die mercredi en attendant le verdict du juge Pierre Côté.

En matinée, le juge Côté a entendu au Palais de Justice de Québec le plaidoyer des procureurs du groupe des câblo-distributeurs et celui des avocats de filiales de Bell Canada qui ont eux-mêmes défendu la cause de la régie.

Le Juge délibérera jusqu'à la semaine prochaine sur la requête des câblo-distributeurs qui demandent l'émission d'un bref d'évocation pour obliger ainsi la régie à s'en aller s'expliquer devant un tribunal supérieur.

Entretemps, les nombres de la régie devaient poursuivre dans l'après-midi l'audition entreprise la veille dans l'édifice Delta de Sainte-Foy et interrompue brusquement à l'arrivée du huissier de la Cour qui allait leur signifier la requête que venait d'obtenir le groupe des câblo-distributeurs.

COUP DE TREATRE

Ce coup de théâtre marquait la première confrontation des câblo-distributeurs et des industries du téléphone devant la régie qui, avant de trancher les trois cas particuliers portés à son attention, voulait préciser au terme d'une discussion générale les relations devant exister entre les deux types d'entreprises. Voilà l'objet de la contestation vivement exprimée par les câblo-distributeurs.

C'est d'ailleurs ce problème complexe de "relations" qu'on a vainement tenté de résoudre cet été en commission parlementaire et, se trouvant devant l'impasse, le ministre Jean-Paul L'Allier a soumis à ses collègues du cabinet une règlementation plutôt vague et en application depuis le début du mois. En somme, le cabinet demande à la régie d'étudier chaque cas au mérite, après lui avoir octroyé des pouvoirs assez généraux.

En outre, Québec et Ottawa sont toujours à couteaux tirés au sujet de la câblo-distribution, un des plus vastes conflits de juridiction qui pourrait amener bientôt les deux gouvernements devant les tribunaux.

REQUETE

Cependant, Mes Philippe Casgrain, Michel Gagnon et Charles Gonthier soutiennent dans leur requête qu'une décision de la régie qui irait à l'encontre de la règlementation du cabinet et qui irait dans le sens opposé par les compagnies de géléphone causerait un tort irréparable aux câblo-distributeurs.

"En plus de susciter l'installation de réseaux de câblo-distribution par les compagnies de téléphone et de bloquer en permanence l'installation par des câblo-distributeurs de tout autre système autonome de câblo-distribution dans le territoire attribué aux industries du téléphone, une décision de la régie pourrait y empêcher l'extension des systèmes de câblo-distribution existants.

Le groupe Bell Canada exige de son côté qu'on consacre son rôle de transporteur unique et exculsif de communications. Il pourrait alors mettre son équipement à la disposition des câblo-distributeurs.

Ceux-ci tentent toutefois d'obtenir le droit d'installer leur réseau parallèlement à celui de la téléphonie, avec le pouvoir d'utiliser au besoin l'autre réseau déjà existant pour faire certains raccordements.

JURISPRUDENCE

Prenant la défense de la régie devant le juge Côté, Me Racicot du groupe Bell Canada a allégué que la requête des câblo-distributeurs ne résiste pas à l'analyse des critères sur lesquels elle est fondée.

Basant son plaidoyer sur la jurisprudence, le jeune procureur a souligné que l'enquête générale mise de l'avant par la régie "est l'exercice d'un pouvoir purement administratif".

La régie a le droit d'interpréter le texte de loi auquel elle doit se conformer et ce n'est pas parce qu'elle peut en faire une mauvaise interprétation qu'elle outrepasse ses pouvoirs, dit-il encore.

La veille, le nouveau président de la régie, le juge Yvon Côté, a objecté aux procureurs des câblo-distributeurs que les décisions, que la régie pourrait rendre suite à son audition générale, "émargent à son pouvoir de législation déléguée et s'inscrivent dans le processus de l'évolution de la jurisprudence québécoise en matière de services publics".

EMBOUTEILLAGES - Au cours de la journée d'hier, de nombreux embouteillages sont survenus dans le centre-ville de Montréal au moment où les employés d'autobus et les conducteurs de métro effectuaient un arrêt de travail de 24 heures.

Le différend n'est pas réglé à Montréal

Après 24 heures d'arrêt, les autobus et le métro recommencent à circuler

MONTREAL (PC) — Les autobus et les rames de métro de Montréal ont recommencé à circuler, à 5 heures jeudi matin, sans pour autant que le différend ouvrier soit réglé.

En fait, à partir de minuit samedi soir, les chauffeurs d'autobus et les opérateurs de métro passeront une autre "journée d'étude" qui privera encore une fois les Montréalais du transport en commun.

Par un vote de 906 contre 504, les syndiqués ont rejeté, mercredi soir, les mêmes offres patronales qui leur avaient été présentées la veille et qui avaient provoqué l'arrêt de travail de 24 heures.

Tout en dénonçant ces propositions, cependant, les membres de la Fraternité des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et services connexes ont décidé de retourner au travail jusqu'à samedi soir.

Leurs négociateurs, d'ici ce temps, doivent rencontrer à nouveau les autorités de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal afin de tenter d'obtenir de meilleures conditions pour le renouvellement d'une convention collective de travail.

Au cours de la journée de dimanche, alors que les trois lignes de métro et les 150 routes d'autobus seront fermées, les syndiqués se réuniront à nouveau pour déterminer un plan d'action permanent.

Le président de la CUM, M. Laurence Hannigan, a déclaré mercredi qu'il n'avait pas l'intention de modifier l'offre, qu'il considère comme finale.

OFFRE

Cette offre patronale a été acceptée, lundi, par les négociateurs syndicaux, mais rejetée par les conducteurs mardi. Au cours de la journée de mercredi, les négociateurs syndicaux ont tenté, mais sans succès, de la faire modifier.

N'étant pas en grève mais en "session d'étude", les conducteurs ont passé la journée de mercredi dans une salle à attendre le résultat des démarches de leurs négociateurs.

Vers 16h 30, à la suite de discussions animées, ils ont rejeté l'offre et accepté, du même coup, de retourner au travail jusqu'à samedi soir. La proposition patronale accorde des hausses salariales de 27.3 pour cent, réparties sur une période de 30 mois. Mais le point le plus litigieux demeure la journée de travail sectionnée.

Le chauffeur d'autobus travaille huit heures par jour, mais il doit demeurer disponible 14 heures par jour. La CUM est prête à réduire cette période d'attente à 13 heures, mais le syndicat réclame 12 heures.

EMBOUTEILLAGES

L'arrêt de travail de mercredi, a causé des embouteillages monstres dans les rues de Montréal, aux heures de pointe de la matinée et de la fin d'après-midi.

Près de un demi-million de Montréalais se servent du transport en commun tous les jours.

La police a estimé qu'il y a eu 25 pour cent plus de voitures dans les rues à cause du débrayage.

L'Intégration de l'enseignement professionnel au général est une erreur du gouvernement du Québec

QUEBEC (PC) - Le gouvernement du Québec a commis une erreur en intégrant l'enseignement professionnel à l'enseignement général dans les écoles polyvalentes et les CEGEP.

C'est la conclusion qui se dégage d'un mémoire que le Conseil du patronat du Québec a présenté, mardi, au groupe de travail du Conseil supérieur de l'Education chargé d'évaluer le fonctionnement des CEGEP depuis leur fondation, il y a cinq ans.

Le CPQ soutient que l'intégration est loin d'avoir donné les résultats escomptés alors que l'enseignement professionnel s'en est trouvé diminué, ainsi recommande-t-il en conséquence la création de campus réservés exclusivement à l'enseignement professionnel.

Si le rapport Parent estimait que l'intégration éliminerait toute ségrégation, il semble que c'est le contraire qui s'est produit, selon le Conseil du patronat.

Les auteurs du mémoire soutiennent que l'organisation des cours et des structures scolaires des CEGEP a été, depuis ,le début, définitivement organisée en vue du cours général, par des spécialistes du cours général.

Il en résulte, à leur avis, que les options professionnelles ne profitent que de structures non adaptées à ce genre de cours et que l'on est loin d'atteindre le chiffre prévu par le rapport Parent à l'effet que 70 pour cent des étudiants choisiraient les options professionnelles.

Se basant sur un sondage effectué auprès de diverses entreprises ayant embauché 787 finissants en techniques industrielles de 1969 à 1972, le CPQ recommande que l'enseignement professionnel soit complètement séparé de l'enseignement général ainsi que la création, au sein du ministère de l'Education, d'une structure spécialement responsable du secteur professionnel.

Ça vous tracasse?

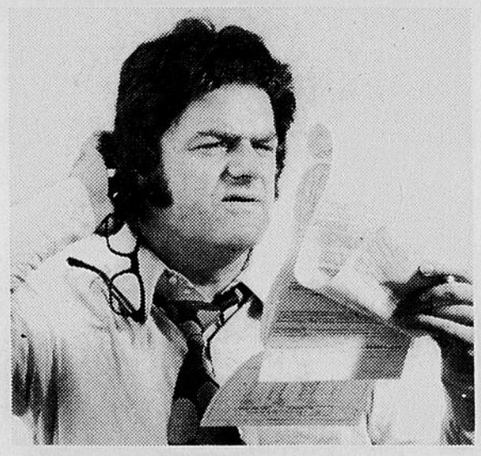

parlons-en...

Vous êtes bien assuré. Toutefois, un petit quelque chose vous trotte dans l'esprit, que vous aimeriez bien clarifier. Vous auriez peut-être besoin de certaines précisions complémentaires concernant vos assurances I.A.R.D. (Incendie, Accidents, Risques Divers).

Parlez-en d'abord à votre courtier mais, au besoin, n'hésitez pas à nous consulter.

Au Centre d'information du Bureau d'Assurance du Canada, on est toujours là, prêts à vous conseiller ou à vous orienter, en matière d'assurances I.A.R.D.

On ne vend pas d'assurance, mais on s'en occupe joliment. C'est normal, on représente les assureurs du pays. Si quelque chose vous tracasse, parlez-nous-en. On est là pour ça.

LE CENTRE D'INFORMATION DU BAC
Bureau d'Assurance du Canada

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal H2Z 1S8, Tél.: (514) 866.9801.

A ALMA
le Royaume du Tapis
vous offre maintenant les tapis Harding en Acrylan plus.

ACRILAN A+ PLUS
EXCELLENCE DE LA FIBRE ACRYLIQUE POUR TAPIS
Monsanto

Le Royaume du Tapis + Tapis Harding=
Qualité & Garantie

Choix de 25,000 verges de tapis en magasin

Monterry $11.95 v.c.

Bellwood $10.95 v.c.

LE ROYAUME DU TAPIS ENR.

95, Collard Alma Tél.: 668-8731

TIMBRES DE NOEL - Le ministre des Postes du Canada, M. André Ouellet, a lancé, hier, les quatre timbres de Noël de cette année et il a aussi annoncé la formation d'un comité de sélection d'oeuvres d'art en regard des timbres de Noël 1974.

Le Parti progressiste-conservateur au Québec

Le caucus québécois est divisé à 50 pour cent

OTTAWA PC — Le caucus québécois des conservateurs fédéraux est divisé à cinquante pour cent sur l'opportunité de ressusciter le parti progressiste-conservateurs sur la scène politique du Québec.

Le député de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey, a lancé l'idée de renaissance du parti, hier soir à Montréal, dans un discours devant l'Association conservatrice de Notre-Dame-de-Grâces, en affirmant qu'il est temps de faire revivre le parti comme alternative aux libéraux de M. Bourassa, élus presque sans opposition, le 29 octobre.

Pendant le même temps, l'autre député conservateur, M. Claude Wagner, de Saint-Hyacinthe, soutenait la thèse contraire au cours d'une entrevue à Ottawa.

D'après lui, l'idée de relancer le parti conservateur sur l'échiquier politique du Québec est encore prématurée puisque l'on ne sait pas "si les créditistes et l'Union nationale ont complété leur post-mortem".

MM. Wagner et Grafftey, comme ils l'ont mentionné, ont émis leur opinion personnelle sur cette question.

On sait déjà, par ailleurs, que le chef national du parti, M. Robert Stanfield, et le président de l'aile québécoise conservatrice, M. Claude Dupras, acceptant avec beaucoup de réserve cette idée.

INVASION

D'après M. Wagner, les conservateurs ne devraient pas songer a envahier le champ de la politique québécoise au moins avant la tenue du prochain scrutin fédéral qu'il prévoit pour le printemps de 1974.

L'objectif premier du parti, ajoute-t-il, est de réaliser une percée au Québec lors des prochaines élections canadiennes et, pour ce faire, le parti a besoin de toutes les ressources humaines et financières.

En deux mots, M. Wagner croit qu'il faut attendre que "les choses se tassent" au Québec, connaître le sort final des trois partis d'Opposition.

Au sujet du Parti québécois, le député de Saint-Hyacinthe n'exclut pas la possibilité qu'il se divise en deux franctions politiques, les modérés et les radicaux.

"De toutes façons, a-t-il conclu, le choix pour nous de revenir sur la scène politique appartient, en dernier ressort, aux militants".

"Il faut exiger une réduction de certains taux d'imposition"

(C.Perreault)

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Charles Perreault est d'avis "qu'il ne suffit plus de réclamer des budgets sans hausse de taxes mais il faut exiger une réduction effective de certains taux d'imposition si on veut en arriver à une réelle stabilisation des dépenses publiques".

Prenant la parole à l'Occasion du "Congrès du Federated Council of Sales Finances Compagnies", à Québec, mercredi il a tenu à rappeler aux différents paliers de gouvernement son déssacord avec l'empiètement systhématique et graduel du secteur privé par les pouvoirs publics.

"Nous n'avons pas le droit de nous résigner devant cette technocratisation galoppante de nos sociétés. Il a exhorté les politiciens à ne pas encourager cette croissance anormale des dépenses publiques, même s'ils doivent vendre de nouveaux services à la population pour se faire élire".

Expliquant le mécanisme selon lequel le processus inflationniste tend tout naturellement à augmenter les revenus de trois paliers de gouvernement le président du Conseil du Patronat considère qu'il "ne serait plus suffisant de présenter des budgets sans hausse de taxes pour stabiliser l'augmentation des dépenses des gouvernements mais qu'il faudra probablement réduire cer tains taux d'imposition pour arriver, une fois pour toutes, à stopper la croissance de leurs revenus".

Un village olympique temporaire est possible et très réalisable

(Goldbloom)

QUEBEC (PC) - Un village olympique de nature temporaire est possible et pleinement réalisable, a affirmé hier le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement M. Victor C. Goldbloom.

En rendant public un dossier sur un village temporaire, le ministre a révélé que le coût maximum d'un tel village serait de moins de $10 millions et qu'au moins 60 pour cent de cette somme serait récupérable.

M. Goldbloom a aussi révélé que le dossier avait été envoyé, il y a neuf jours, au maire de Montréal Jean Drapeau et au Comité d'organisation des Jeux Olympiques, mais qu'il n'avait encore reçu aucune réponse ni du maire ni du COJO.

Le dossier suggère que les structures ayant servi à abriter les athlètes durant les jeux soient ensuite vendues sur divers archés. Le document a cité les débouchés possibles suivants:

VENTE DU VILLAGE

- Le Canada pourrait vendre ou donner les structures temporaires au pays où seront disputes les Jeux de 1980, selon la capacité financière de ce pays.

- Des unités temporaires pourraient être entreposées, pour servir à loger des sinistrés dans le cas de désastre.

- Ces structures pourraient être installées ensuite sur des terrains de camping.

- Dans le cas d'unités préfabriquées, elles pourraient devenir des chambres de motel dans les régions du Québec qui en manquent.

- Dans le cas de structures modulaires, elles pourraient être assemblées sur d'autres terrains pour former des logements permanents.

Les coûts estimés de chaque genre de structures seront calculés avant le 12 mars 1974, date limite fixée par les autorités municipales pour fermer le dossier du village olympique.

PRESENTATIONS

M. Goldbloom a déclaré qu'il avait suggéré à la ville de Montréal d'assister à une présentation des différentes propositions faites par des architectes et des urbanistes.

Il a aussi noté qu'il n'était pas nécessaire que tout le village soit uniforme - puisqu'on prévoit six régimes alimentaires différents - il serait donc possible de faire plusieurs villages rapprochés. Dans ce cas la variété des structures faciliterait leur revente.

"La décision est maintenant entre les mains de la ville de Montréal qui doit prendre ses responsabilités," a dit le ministre.

"Si elle ne le fait pas, elle payera devant la postérité qui n'aura pas ses 50 acres de verdure.

"Je suis convaincu que le coût d'un village temporaire ne dépasserait pas le coût social de la perte de ces 50 acres d'espace vert, précieux et à toutes fins pratiques irremplaçables, en plein milieu de notre région métropolitaine," a-t-il conclu.

Recomptage judiciaire dans Dorion

Le chef du PQ ne demande pas l'annulation des bulletins

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré au juge Réginald Tormey, mercredi, que même s'il y avait des irrégularités dans certains bureaux de vote, il ne demandait pas l'annulation des bulletins afin de ne pas priver des électeurs de bonne foi de leur droit.

C'est après qu'on eut établi que le scrutateur du bureau de vote 37, dans la circonscription de Dorion, n'avait pas sa résidence depuis un an, comme l'exige la loi, que M. Lévesque a cru bon d'intervenir auprès du tribunal.

À ce bureau de vote, le chef péquiste a obtenu 44 voix tandis que son adversaire libéral, M. Alfred Bossé, en a eu 97. L'annulation de tous les bulletins signifierait une perte de 53 voix pour M. Bossé.

Une trentaine des 196 boîtes de scrutin de Dorion ont jusqu'ici été ouvertes pour le recomptage judiciaire. La majorité de M. Bossé -293 voix- n'a été affaiblie que de quelques voix.

Dans la circonscription de Bourget, le dépouillement d'une trentaine de boîtes a confirmé la victoire du libéral Jean Boudreault et la défaite de péquiste Camille Laurin. Il en va de même dans la circonscription de Taillon, où le libéral Guy Leduc a battu le péquiste Guy Bisaillon.

Outre la circonscription de Dorion, il ne reste plus que celle de Sainte-Marie où le recomptage judiciaire n'est pas terminé. Le député péquiste, M. Charles Tremblay, a été défait par le candidat libéral, M. Jean-Claude Malépart, par 77 voix.

Après l'examen de 28 boîtes sur 200, la majorité de M. Malépart etait de 70 voix.

NOUS AVONS LE PLAISIR
D'ANNONCER LA NOMINATION DE

WELDCO INC.

542 OUEST, RUE PRICE, CHICOUTIMI
Tél.: 549-7205
en tant que

DISTRIBUTEUR AIR LIQUIDE CANADA

Weldco s'est porté acquéreur de l'actif de Nordox, Inc.
La nouvelle équipe de direction assurera un service personnel sur place à la clientèle du district Chicoutimi-Saguenay.

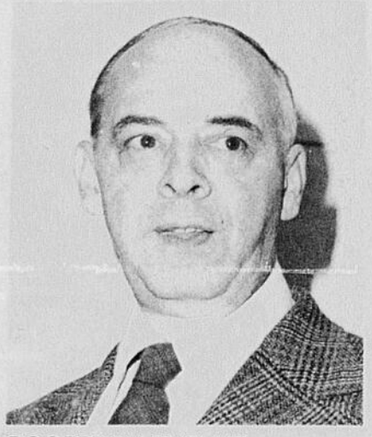

ROGER VILLENEUVE
Gérant

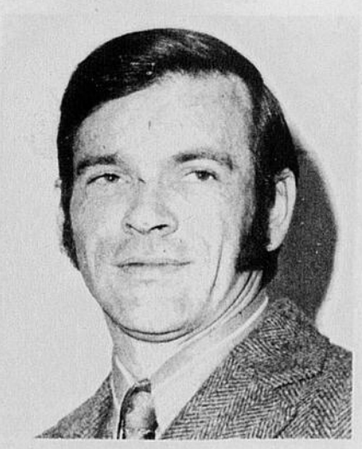

GILLES HARVEY
Chef de Bureau

Pour vos besoins en:

- Oxygène, acétylène, MAPP, azote et autres gaz industriels
- Gaz médicaux
- Matériels de soudage et de coupage
- Postes, électrodes et accessoires de soudage

Weldco offre des livraisons rapides et sûres grâce à son vaste stock sur place. Un appel téléphonique et votre commande est exécutée rapidement, efficacement. En outre, votre nouveau Distributeur AL bénéficie de l'implantation nationale et des services techniques du plus important producteur de gaz industriels au Canada.

AIR LIQUIDE CANADA

Canadian Tire donne le "Go" pour la saison hivernale

Modèles ajustés pour toute la famille

"Snow-Job" la bonne marque

Housses Naugahyde

Qualité supérieure en cuirette vinyle d'automobile de 32 onces noire, renforcée aux points de fatigue, ouverture élastique, évents pour éviter le gondolement du pare-brise. Universelle

Petite	Moyenne	Grande
19.95	22.95	25.95

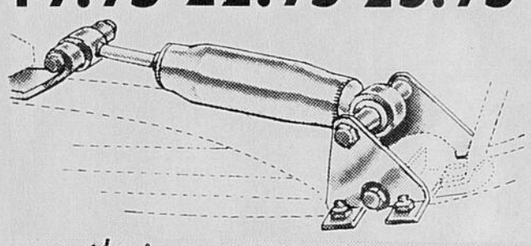

Moto-Master amortisseurs hydrauliques

Semblables à ceux d'origine. Liquide hydraulique spécial supportant les plus basses températures. L'ensemble comprend: 2 amortisseurs, avec ferrures de montage.

$23.85

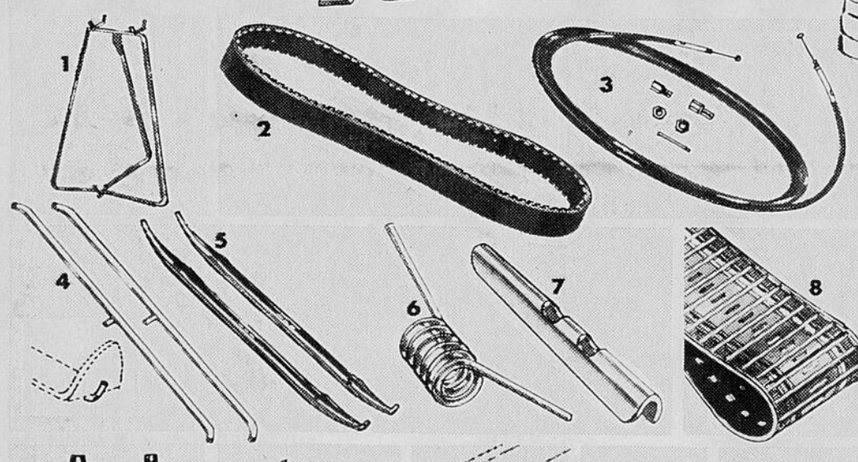

1- Support pliant. pour remiser moto-neige, ajuster ou réparer **4.95**

2- Courroies d'entraînement Moto-Master, haute performance, égales ou supérieures à celles d'origines **5.99** et plus.

3- Ensemble câble, gaine des gaz et freins Universel, câble en acier, avec billes de raccord soudées. **2.85**

Câble et gaine de freins. $2.95

4- Barres de direction standard pour la plupart des marques **1.69** paire

5- Barres de direction supérieures, pour surfaces dures et cahoteuses **6.95** paire

6- Ressort de galet et d'écartement **.49**

7- Patins à glace ajustables, se boulonnant sur barre de direction **1.39** la paire

8- Chenille 15" de moto-neige. Bombardier, ski-doo, semelle de traction améliorée, pattes d'attaches moulées à même garantie 1 an contre défaut fabrication. **79.95**

9- Bougies Champion et Bosch, types standards. **1.19** Chacune

10- Pièces d'allumage pour la plupart des marques **à partir 1.19**

11- Condenseurs pour allumage. Plupart des marques à partir de **.98**

12- Ensemble stabiliseur universel à ressort, en acier recuit, se boulonnant au côté des skis avec ferrure de montage. **7.98**

13- Mini-lampes Stanley pour la plupart des marques. Chacune depuis **.75**

14- Poignée de démarreur Grip-Eze de corde au fil à rappel. **.99**

Poignée de démarreur en "D" ouvert: 99¢

Ressort de rappel de démarreur: $2.98

Câbles de démarreur (tous moteurs): $1.49

Corde de démarreur: 49¢

Et plusieurs autres accessoires

Fabrication canadienne

Combinaisons

Tous les costumes de neige sont en matériaux de premièr choix. Nylon "Weatherbar" enduit de polyuréthane durable, grosse glissière.

A- Pour les dames.

modèle standard

Glissière devant, ceinture, 2 poches, fuselé Gr: P. M. G. XG **28.95**

Hommes, sans ceinture, 3 poches, $28.95

B- Légère combinaison de luxe pour dames

Col style sherpa, capuchon dissimulé, doublure tissu léger, ceinture Gr: P. M. G. XG. **44.95**

C- Enfants

modèle simple luisant.

Gr: 2,3-4 ou 6

13.77

Glissière devant et jambe, genoux doubles, sous-pied élastique, marine avec bande rouge

D- Hommes-

2 pces, léger de luxe.

gr: P. M. G. XG.

54.95

Veste aviateur, col style sherpa, capuchon dissimulé, pantalon à bavette avec ceinture, brun ou bleu

CONFORTABLE ET DE BONNE APPARENCES "GO-WITHS"

E - Mitaines nylon, doublées peluche pour dames ou hommes, gr: P.M.G. paire **7.69**

F - Mitaines doublées pour enfants. paume cuir, dos nylon, glissière, gr: P.M.G. **5.69**

G-H- Casques enfants et adultes. Dessus en polycarbonate blanc doublé de styrofoam. Approuvé CSA. **12.95**

J- Casque style de course-fibre de verre, léger, doublé nylon, visière, gr: M.G.XG **38.95**

K- Bottes nylon, pour hommes ou dames. Toutes doublées feutre, noir/argent.

Femmes: 5-6 **14.95**

Femmes: 7-10 $16.95 Hommes: 7-10 $17.95

BOTTES adultes avantageuses

Femmes: 5-10 $12.49

Hommes: 6-12 **13.49**

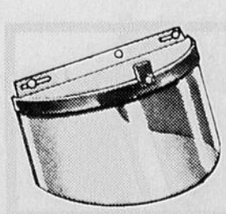

Visière et protecteur, rabattable. Visière blanche, protecteur bleu, fumé ou incolore. **3.19**

Lunettes 3 verres interchangeables, incolore, ambre ou vert **2.59**

Utilisez votre carte de crédit Canadian Tire.

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20 RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257 BOUL. TALBOT ET RUE DES CHAMPS-ELYSEES
549-5014

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Jeudi, le 8 novembre 1973 | page 15

SERIEUX CANDIDATS - Guy Byatt et Nazaire Girard sont considérés comme deux candidats possibles à la succession de Roger Roy. Circonstance du hasard... ils étaient tous deux, hier soir, à la pratique des Saguenéens. (Photo Réal Tremblay)

Byatt, premier candidat à la succession de Roy

André LESTOURNEAU

CHICOUTIMI - Les spéculations sont déjà commmencées afin de trouver un successeur au directeur-gérant Roger Roy, dont le congédiement serait officiellement confirmé au cours de la journée. Les noms de Guy Byatt, Nazaire Girard et Gaston Sénéchal reviennent le plus souvent dans les discussions.

Il faut croire cependant que le nom de Sénéchal sera rapidement écarté puisque ce dernier possède un emploi stable et plus rémunérateur. Vice-président des Saguenéens, Sénéchal a d'ailleurs admis qu'il pouvait être intéressé à un tel poste, en raison de son travail actuel.

D'autre part, le nom de Guy Byatt s'inscrit comme le plus sérieux candidat à la succession de Roger Roy. Byatt a acquis une bonne expérience dans ce domaine, ayant occupé un poste similaire, l'an dernier, avec les Saguenéens de la ligue junior régionale, en plus de travailler cette saison comme dépisteur pour les Saguenéens majeurs.

Appelé à commenter cette rumeur, Byatt a affirmé qu'il croyait être en mesure de remplir une telle fonction, qu'il en connaissait bien toutes les implications et que l'expérience acquise au cours des derniers mois avait été fort précieuse.

Byatt a admis toutefois qu'il n'avait jamais été contacté et que cette possibilité de devenir directeur-gérant des Saguenéens n'était encore qu'un rêve.

Quant à Nazaire Girard, gérant des Saguenéens de la ligue junior régionale, il s'est contenté de sourire en apprenant la rumeur. Il s'est refusé à tout commentaire, préférant attendre d'avoir un premier contact avec les dirigeants des Saguenéens.

Troisième possibilité, celle que Germain Munger, déjà instructeur du club, cumule les deux fonctions. Cette hypothèse pourrait s'avérer une formule de rechange, si la direction des Saguenéens ne parvenait pas à trouver un terrain d'entente avec Roger Roy qui possède un contrat de deux ans.

Enfin, la situation demeurait ambiguë, hier soir, alors que Roger Roy était à son bureau, occupé à régler le cas du gardien Michel Masson et à répondre aux nombreux appels téléphoniques des journalistes.

Visiblement tourmenté par les derniers événements, Roy a déclaré qu'il avait l'intention de poursuivre son travail, tant et aussi longtemps qu'il n'aurait pas reçu d'avis contraire, et qu'il avait hâte de rencontrer le président de l'équipe pour être mieux renseigné sur son sort.

Nazaire Girard reluque vers Trois-Rivières

CHICOUTIMI - Nazaire Girard est prêt à renoncer à son travail au Ministère de l'agriculture, pour devenir dépisteur ou directeur-gérant d'une équipe de hockey professionnelle.

Après avoir enregistré un premier refus de la part des Rangers de Drummondville, où il a offert ses services comme gérant-général et adjoint à l'instructeur Bruce Cline, Girard reluque maintenant vers Trois-Rivières où il escompte obtenir le poste de dépisteur pour les Draveurs, poste laissé vacant avec la mort de Paul Robert.

"Je songe très sérieusement à poser ma candidature, a admis Girard. Je rencontrerai prochainement les dirigeants de cette équipe pour obtenir plus de détails, car l'affaire m'intéresse".

Quant à savoir s'il revendiquerait le poste de Roger Roy, Girard s'est montré plus réservé dans ses propos. "La direction des Saguenéens sait où je demeure. Elle n'a qu'à me contacter, si elle est intéressée à mes services".

Girard a mentionné qu'il était disposé à écouter toute offre intéressante et qu'il prendrait les dispositions nécessaires pour obtenir un congé de ses employeurs, si une ouverture se présentait.

Roger Roy, victime d'un caractère trop impulsif

La confusion la plus totale continue d'entourer le statut de Roger Roy. A-t-il été congédié, oui ou non? Impossible d'obtenir la vraie version de l'histoire, sinon que le président Gilles Tremblay a nié la nouvelle parue dans notre édition d'hier.

Toutefois, tard hier soir, l'exécutif des Saguenéens se trouvait encore en réunion pour discuter du cas de son directeur-gérant.

Sans vouloir s'immiscer dans les affaires du bureau de direction des

ANDRE LESTOURNEAU

Saguenéens, ni dicter de ligne de conduite au président Gilles Tremblay, nous considérons que la situation doit être tirée au clair, pour le meilleur ou le pire, mais qu'une décision s'impose, aussi drastique puisse-t-elle être.

Or, il arrive que l'exécutif des Saguenéens continue à jouer à l'autruche et ne semble pas réaliser la gravité de la situation. Le plus étonnant est de constater que certains semblent avoir peur de prendre leurs responsabilités et qu'ils peuvent changer d'idées comme de chemises.

Encore une fois, sans vouloir faire le procès de personne, encore moins avoir la tête de Roger Roy, reconnaissons-lui les qualités d'un bâtisseur honnête, d'un travailleur acharné, d'un homme de hockey possédant un flair indiscutable et d'un type n'acceptant pas les demi-mesures.

Mais comme tout être humain, Roger Roy possède aussi ses faiblesses. Son caractère impulsif lui joue parfois de bien vilains tours et le place dans des situations embarrassantes, tel l'autre soir au Forum de Montréal.

Roy est d'ailleurs le premier à reconnaître ses défauts, principalement son caractère de "chien". Et que sous le coup de la colère, il peut dire n'importe quoi, même des propos injurieux.

Ce n'est pas la première fois que Roger Roy se retrouve dans l'eau chaude depuis son arrivée à Chicoutimi. Son manque d'expérience, son extrême sévérité, mais surtout son caractère impulsif, lui ont fait commettre plusieurs gaffes, à tel point que certains joueurs ont exigé qu'il soit émis de ses fonctions, et menacé l'instructuer Germain Munger de ne plus jouer.

Sa dernière colère aura été de trop et risque d'avoir des conséquences graves sur l'avenir de l'équipe. Le prestige des Saguenéens en a pris pour son rhume et l'idéal de certains joueurs a été fortement ébranlé. Des changements s'imposent.

Dans les circonstances actuelles, pour le bien des Saguenéens comme pour son bien personnel, Roger Roy ferait mieux de changer de climat et de travail. Retourner à son rôle de dépisteur.

Essayer de s'accrocher à un contrat, encore valide pour 18 mois, risque d'aggraver inutilement une situation devenue intenable et compromettre bien des espoirs.

Si la direction des Saguenéens continue de retarder à prendre ses responsabilités, souhaitons que Roger Roy ne soit victime que de son caractère trop impulsif...

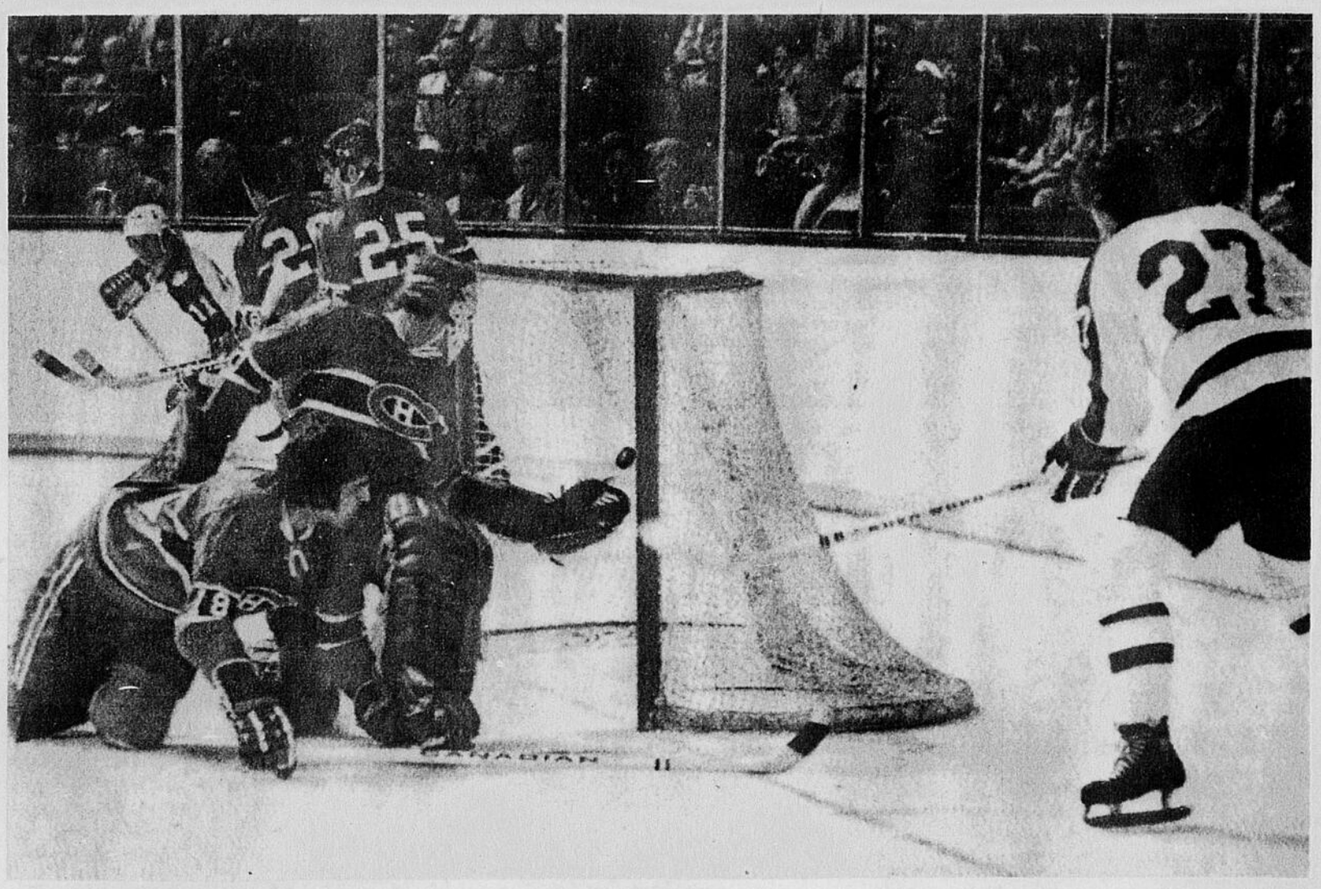

PAS CETTE FOIS, WAYNE -- Le gardien de buts Wayne Thomas, des Canadiens de Montréal, ne peut capter le disque lancé par Darryl Sittler (27), des Maple Leafs de Toronto, qui enregistre le premier but de la rencontre. Les Canadiens et Thomas devaient toutefois se reprendre pour l'emporter 4-1, Thomas méritant la première étoile de la rencontre. (Téléphoto PC)

Lapointe donne le ton aux Canadiens

Selon (PC) — Le défenseur Guy Lapointe a compté le but gagnant et a fourni des aides sur deux autres buts des siens et a ainsi permis aux Canadiens d'emporter une victoire de 4 à 1 sur les Maple Leafs de Toronto, hier soir, au Garden de Toronto.

Henri Richard, Yvan Cournoyer et Steve Shutt ont marqué les autres buts du tricolore.

Ainsi, les Canadiens ont atteint la première place, dans la division Est de la Ligue nationale.

Darryl Sittler a marqué l'unique filet des Leafs devant une foule de 16,485 personnes. Le but de Sittler avait d'ailleurs donné l'avance aux Leafs pendant la première partie du premier engagement.

L'ailier Inge Hammarstrom a lui-même porté le disque dans la zone du Canadien et a décroché un lançer. Sittler a pris le retour et a déjoué Wayne Thomas.

Cinq minutes plus tard, alors que les Leafs jouaient avec deux hommes en moins, Henri Richard a égalisé les chances avec un boulet décoché à 40 pieds du filet des Torontois.

Au début du deuxième engagement, Guy Lapointe a donné l'avantage aux siens avec un boulet de la ligne bleue.

Plus tard pendant le troisième vingt, toujours sur des jeux de puissance, Yvan Cournoyer et Steve Shutt ont complété le pointage.

Cournoyer a déjoué Eddie Johnston en s'appropriant le retour d'un lançer de Jacques Laperrière.

Steve Shutt a finalement fait brûler le feu rouge en prenant le retour d'un lançer d'Yvan Cournoyer.

A New York, Brad Parks a récolté deux buts et une aide en conduisant les Rangers de New York à un gain de 7-3 sur les Bruins de Boston, ce qui a mis fin à une série de sept matchs sans victoire des locaux.

A Atlanta, Wayne Merrick a compté son 5e but de la saison à mi-chemin de la 3e période hier soir en permettant aux Blues de St-Louis d'annuler 2-2 avec les Flames d'Atlanta.

A Détroit, Bill Barber a compté le but victorieux au tout début de la 3e période, puis Ross Lonsberry en a ajouté deux autres avant la fin du match alors que les Flyers de Philadelphie ont vaincu les Red Wings de Detroit 4-1.

Tom Blandon a complété le total des vainqueurs tandis que Henry Bouchard a marqué l'unique but des Wings, qui en étaient à leur premier filet en 189.35 minutes de jeu.

A Bloomington, les North Stars du Minnesota ont remporté une victoire de 5 à 2 sur les Kings de Los Angeles.

Les compteurs des Stars ont été Rod Norris, Harvey, Goldsworthy qui ont récolté un but chacun. Grant de son côté à marqué deux filets.

Maloney et Rota ont sauvé l'honneur des Kings.

Un club de l'Oncle Sam au Palais des Sports

Pierre Raymond

JONQUIERE - Les Reds Wings d'Albany, une formation de calibre junior de la capitale de l'Etat de New-York, disputeront une partie hors-concours aux Marquis de Jonquière, le dimanche 24 février prochain, au Palais des Sports de Jonquière.

C'est à la suite d'une longue correspondance entre les deux organisations, que la direction des Marquis a décidé d'accepter les propositions de cette équipe de l'Oncle Sam.

La réponse officielle de la ligue junior régionale, afin qu'un tel spectacle puisse être possible, n'est plus qu'une simple question de formalité. Les Reds Wings d'Albany affichent, semble-t-il, un calibre de jeu similaire à nos formations régionales. Nul doute qu'une telle confrontation suscitera beaucoup d'intérêt chez les amateurs de hockey de la région. Cette rencontre sera présentée dans le cadre du 25e anniversaire du Palais des Sports de Jonquière.

MESSAGE DE FELICITATIONS — Jim Palmer, lanceur droitier des Orioles de Baltimore, et récipiendaire du trophée Cy Young dans la Ligue américaine, assiette de gâteaux à la main, reçoit un appel de félicitations de Pittsburgh. Palmer, qui est âgé de 28 ans et qui est natif de New York, a connu sa quatrième saison consécutive de 20 victoires, au cours de la dernière campagne. Il est le premier lanceur des Orioles à mériter cet honneur.

Gagnant du trophée Cy Young, dans la Ligue américaine

Ce que manger des crêpes peut apporter à Jim Palmer

NEW YORK (PA) — Le penchant de Jim Palmer pour les crêpes a diminué, mais non son habileté au monticule, et c'est pourquoi il a été élu hier détenteur du trophée Cy Young 1973 dans la LA.

Le lanceur des Orioles de Baltimore n'a pas mangé autant de crêpes cette saison que par les années passées, mais il a récolté 22 gains contre neuf revers, présentant une fiche de 2.40 points mérités, la meilleure du circuit. C'est sans doute ce qui a impressionné les rédacteurs qui l'ont préféré à Nolan Ryan, de la Californie et Catfish Hunter, du Oakland.

Palmer soutient que ses crêpes sont une source d'énergie même s'il n'en mange pas autant qu'avant.

99 GAINS

Palmer en était, cette saison, à sa 4e année successive avec 20 victoires et plus, ayant présenté une fiche de 99-32 au cours des cinq dernières saisons.

"J'ai connu de bonnes saisons, mais quelqu'un d'autre semblait toujours me devancer . . . " a dit Palmer en apprenant son élection hier.

Palmer a récolté 14 votes de première place et six de 2e pour un total de 68 points.

"J'avais l'impression d'avoir été le meilleur lanceur en 1973, a reconnu Palmer. J'ignore les critères du gagnant du trophée, mais il doit s'agit d'une performance équilibrée dans mon cas."

IDOLES

Palmer a été élevé à New York lors de la domination des Yankees.

"Je me souviens de Bob Turley et Whitey Ford comme détenteurs du trophée et je voulais les imiter."

Ryan, qui s'est classé 2e, a aussi remporté 20 victoires, y compris deux matches sans coup sûr, en plus d'établir un record de 383 retraits au bâton dans les majeures, mais sa moyenne de points mérités était 2.87. Il a obtenu 26 points de moins que Palmer.

Hunter, 21-15, a été mentionné sur 22 bulletins, mais il a terminé avec 52 points.

John Hiller, du Détroit, seul lanceur de relève mentionné dans le scrutin, a suivi avec six points en dépit d'un record de 38 victoires préservées.

Les autres lanceurs mentionnés sont Wilbur Wood, du Chicago, trois points; Jim Colburn, du Milwaukee, deux, Vida Blue, du Oakland, Bert Blyleven, du Minnesota, Gaylord Perry, du Cleveland, gagnant l'an dernier, un chacun.

Quand Dan Walker parle d'un grand ménage dans la lutte

Pour épurer le sport professionnel d'éléments indésirables, si jamais il y a en avait (!), Dan Walker nourrirait de la confiance pour une commission athlétique provinciale à fonder de toute pièce au Québec.

"Non pas une de ces créatures politiques mais une commission formée de membres capables d'assumer toutes les responsabilités", a soutenu Walker devant les membres du Cercle de presse de Chicoutimi.

Il était là à titre d'organisateur du gala Mlle Saguenay-Lac-St-Jean, à titre d'accompagnant de l'élue de cette année, la toute charmante Monika Tosaj.

Mais on s'en doute bien, l'échange de propos a maintes fois bifurqué sur diverses facettes de la scène sportive.

LUCIEN EMOND

Parfois avec candeur, Dan Walker est homme à vous servir de ces brutales vérités. Ne craignant pas à l'occasion de s'impliquer personnellement.

ARGENT ET SEXE

Sans avertissement, il déplore par exemple que le gala Mlle Saguenay-Lac-St-Jean soit ramené à des questions d'argent et de sexe dans l'esprit d'un trop grand nombre.

"Alors que la réalité est toute autre. Nous voulons mettre la femme saguenéenne en valeur. Et sous l'aspect financier, apprenez que pour la première fois en dix ans, le gala a donné un profit."

Walker se refuse carrément à loger la lutte à l'enseigne du spectacle mais du même souffle, il vous lance cette affirmation à l'effet qu'il y a trop de bouffons dans la lutte. Mais alors lui, à titre de promoteur, pourquoi tolère-t-il une telle situation?

"Il me faut gagner ma vie comme tout le monde. En me disant qu'il faut répondre à la demande du public. Lorsque deux bons athlètes offrent une belle exhibition de lutte, il s'en trouve pour crier à la supercherie. Lorsque deux bouffons s'échangent des taloches, il s'en trouve pour dire que c'est de la bonne lutte". Un peu le monde à l'envers quoi!

INCAPABLE DE SE PEIGNER

Walker a probablement étonné son auditoire avec cette autre déclaration: "J'ai toujours foi dans le sport amateur, il contribue à former les athlètes. Malheureusement, le sport professionnel vient trop souvent les déformer. Alors que pour de l'argent, il y en a trop qui sont prêts à tout."

Mais le plat de résistance du promoteur chicoutimien réside certes dans sa dénonciation des démonstrations de gros muscles. Comme c'est le cas pour M. Saguenay-Lac-St-Jean, M. Canada ou encore M. Univers.

"Longtemps, je le reconnais, j'ai cru à cette formule. Mais elle m'apparaît nettement dépassée aujourd'hui. Il y a trop de tape l'oeil là-dedans. Trop de gars qui vous exhibent de gros muscles mais qui ont de la difficulté à se lever les bras pour se peigner."

Sur le sujet, Dan Walker prétend que Ben Weider perd son temps en tentant de trouver une place aux culturistes dans les Olympiques.

De préférence aux gros muscles, il opte facilement pour le conditionnement physique. Propre à répondre plus adéquatement aux besoins des gens.

SOIGNER SON CORPS

Sans doute déplore-t-il le fait que la majorité demeure inconsciente face à cette responsabilité commune de soigner le corps pour que l'esprit ait au moins une "machine en ordre" pour opérer.

Lui aussi aimerait que les bonnes habitudes en matière d'éducation physique soit acquise plus tôt dans la vie.

Lui aussi croit qu'on ne peut s'affubler du qualificatif d'athlète parce qu'on joue aux quilles deux fois la semaine ou au golf le dimanche. Ce qui n'empêche pas de bons athlètes de s'adonner aux quilles et au golf.

Face à la presse saguenéenne, Dan Walker a démontré qu'il avait du cran, qu'il ne craignait pas de dire tout haut ce qu'il pense tout bas. Je lui tire mon chapeau! Souvent nous est-il arrivé d'être en désaccord avec lui, notamment au chapître de la promotion alors que Walker a tendance à confondre le rôle du journaliste et celui du publicitaire. Mais lorsqu'il laisse parler le meilleur de lui-même, guidé par une solide expérience, on se doit de reconnaître son mérite.

Et comme en matière de conditionnement il prêche par l'exemple, certes a-t-il droit à une bonne note de crédibilité lorsqu'il réclame de chacun de nous une plus grande importance à accorder à ce malheureux corps, ce qui comprend notamment de l'exercice et une nutrition salubre. Une recette excellente, dit-on, pour éliminer bien des petits maux qui manquent jamais de nous assaillir à l'occasion.

Ça va de mal en pis chez les Blazers de Vancouver

SELON (PC) — Les Blazers de Vancouver ont subi leur huitième défaite cette saison aux mains des Sharks de Los Angeles et au compte de 3 à 1 lors d'un match disputé hier soir à Vancouver, dans un match de l'Association mondiale de hockey.

A Boston, Don Blackburn a établi un record d'équipe en participant à cinq buts hier soir en conduisant les Whalers de la Nouvelle-Ecosse à un gain de 9-2 sur les Jets de Winnipeg.

D'ailleurs, les Whalers ont établi trois autres records d'équipe avec six buts dans une période, un total de neuf dans le match et trois au cours de jeux de puissance.

A Minneapolis, le joueur de centre Mike Walton a compté trois buts et a ainsi participé à l'écrasante victoire de 10 à 1 remportée hier soir par les Fighting Saints du Minnesota sur les Golden Blades de New-York dans un match de l'Association mondiale.

Wayne Rivers a marqué l'unique filet des Blades et leur a ainsi évité un humiliant blanchissage.

A Houston, un but de Pat Hickey, à 6:11 du troisième vingt, a permis aux Toros de Toronto de l'emporter 5 à 4 contre les Aeros de Houston dans un match de l'Association mondiale.

Résultats à la Piste Saguenay

Course no-1 $325

1- Flashy Merry, Nicole Bélanger 11.20, 6.00, 3.50
6- Cax Scott, R. Violette, 6.70, 2.90
7- Cash Frisco, Roger Tremblay 2.40
Ont aussi couru: Crabb O Mouette, Bold Cross, Margie Victoria, Coquette Bri.
Temps: 2.14.4

Course no-2 $27

3- Peanut Boy, R. Lambert, 7.00, 5.770, 3.20
4- Laura Dares, R. Lapointe, 16.50, 4.30
5- Mister Tim, R. Violette, 3.80
On aussi couru: Amber Glow, Fea Wejover, Jimmy Joe Spangler, Ray Valley Song.
Pari-double: (1-3) $57.70

Course no-3 $250

3- Drummond Chuck, R. Lapointe, 4.00, 4.60, 2.60
2- Miss Duke Demon, E. Boivin, 2.90, 2.30
4- Richard Belle, Yvon Boivin, 3.00
Ont aussi couru: Blazer Majesty, Lyhight Patrol, Beverly G, Sams Sam.
Temps: 2.15.2

Course no-4 $200

1- Lieut Chief, R. Lambert 4.80, 3.50
3- Grand Pick, Clarence Tremblay 8.00
Ont aussi couru: Petrel, Jay Diamond, Charmante Frisco, Nirco, Madeline de Tracy.
Temps: 2.14.3
Quinella: (1-3) $10.10

Course no-5 $700

3- Mikes Time, R. Violette 12.20, 7.60, 6.90
2- Burly Scot, V. McCarvill, 5.70, 2.30
1- Mauds Champ, G. Bouchard, 2.70
Ont aussi couru: Therese de Tracy, Foster Don, Janey's Dream, Jampe Dazz.
Temps: 2.08.1

Course no-6 $200

7- Doctor Croft, R. Violette, 12.10, 5.0
1- Just Scott, J.N. Simard, 4.90
Ont aussi couru: Star Man, Lucky Moon Day, Meadow Victor, Yager, Miss Monik.
Temps: 2.16
Quinella: (1-7) $2.70

Course no-7 $250

1- Mado Bay, R. Lambert, 5.30, 2.0 4.30
3- Argyel Dolly, B. Voyer, 2.70, 3.20
1A- Trailer Profit, Y. Bélanger, 4.30
Ont aussi couru: Arawana Archie, Happy Nell Dean, Miss Sag Time, Irish Times.
Temps: 2.15

Course no-8 $200

6- Columbus Creed, Léon Jean, 5.80, 3.30
3- Comet Mar Mic, J.M. Simard 7.00
Ont aussi couru: Scotch Conquest, Eliminator, Rideau Star, Magdalen Tag.
Temps: 2.15
Quinella: (3-6) $40.60

Course no-9 $300

4- Mistinget Tracy, Léon Jean, .00, 3.20, 3.00
7- Gallant Blue, Clarence Tremblay, 3.70, 5.20
3- Enid Adio, R. Lambert 4.90
Ont aussi couru: Romance Adios, Michael Chris, Judge Scott, Bocage Fleurie.
Temps: 2.12.1

Course no-10 $400

7- Master Brian, J.C. Tremblay, 7.20, 9.90
3- Gray Star, Léon Jean, 5.90
Ont aussi couru: Milissa Dares, Sis Oreton, Roméo Gold, Lord Wilson, Orléans Girl.
Temps: 2.11
Exacta: (7-3) $42.60

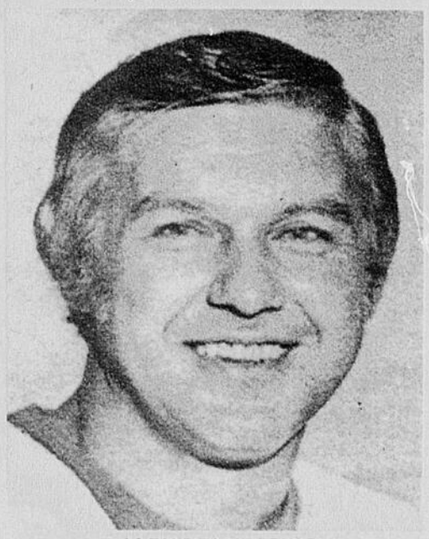

ALEX DELVECCHIO

Alex Delvecchio remplace Garvin

DETROIT (PA) — Alex Delvecchio, capitaine des Red Wings de Détroit, a succédé hier soir au pilote Ted Garvin.

C'est ce qu'a annoncé le président du club, Bruce Norris, qui a expliqué qu'en raison de la précipitation des évènements; il lui a été impossible de donner les détails de l'entente survenue entre les Wings et Delvecchio.

Norris a précisé par ailleurs qu'il avait demandé à Garvin de demeurer avec l'organisation du Détroit.

Garvin avait été nommé instructeur des Wings en avril dernier en remplacement de Johnny Wilson.

Delvecchio devient le septième instructeur des Wings depuis 1969. Agé de 41 ans, Alex Delvecchio est originaire de Fort-William en Ontario. Il en est à sa 23ième saison dans la ligue nationale. Cette saison, il a récolté un but et quatre aides.

Delvecchio prend les Wings au moment où leur fiche indique 2 victoires, 19 défaites et 1 match nul. Les Wings sont en dernière place de la division Est de la Ligue nationale.

Elle gagne $1,000.00 au concours de lancement "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean

Mme Laurent Couillard du 743 rue Dorval, Arvida, s'est vu attribuer un chèque au montant de $1,000,00, 1er prix de notre concours adressé à tous nos lecteurs.

Sur la photo nous voyons M. Yvon Rhainds, directeur de la publicité au "Quotidien", M. et Mme Laurent Couillard les heureux gagnants recevant de M. Jacques Larouche, Trésorier pour le Progrès du Saguenay Ltée de Chicoutimi.

SOMMAIRE

Ligue Nationale

Montréal 4, Toronto 1

PREMIERE PERIODE

1. Toronto, Sittler 4 (Hammarstrom, Kehoe).. 5:23
2. Montréal, Richard 4 (Gardner, Lapointe)...10:38
Pénalités — Shack T 8:47, McKenny T 9:15.

DEUXIEME PERIODE

3. Montréal, Lapointe 1 (Gainey, P. Mahovlich) 10:54
4. Montréal, Cournoyer 10 (Laperrière) 16:42
Pénalités — Richard M 3:46, Sittler T 14:49, Wilson M. 17:25. Lapointe M 19:12.

TROISIEME PERIODE

5. Montréal, Shutt 2 (Laperrière, Lapointe)...6:29
Pénalités — Neely T 6:40, Salming T 8:01, Robinson M. 10:31.
Lancers:
Montréal 8 8 11:27
Toronto 13 11 13:37
Gardiens — Thomas, Montréal; Johnston, Toronto.
A.- 16,485.

N.Y. Islanders 1, Pittsburgh 1

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Pénalités — Watson Pgh, Howatt I majeures 4:01, J. Potvin I 13:01, Polis Pgh 11:55.

DEUXIEME PERIODE

1. Pittsburgh, Polis 5 (Lynch, McDonald) 13:09
2. NY Islanders, Howatt 1 (St-Laurent, Nystrom) 19:33
Pénalités — Nystrom I 7:34, Marris I majeure 12:44.

TROISIEME PERIODE

Aucun but
Pénalités — Watson Pgh 2:18, Pronovost Pgh 6:00, Jones Pgh, Polis Pgh inconduite 13:25, Watson Pgh, D. Potvin NY mineures, majeures 18:36.
Lancers:
New-York 12 7 10:29
Pittsburgh 10 11 3:24
Gardiens — Smith, New-York,; Rutherford, Pittsburgh.
A.- 6,924.

Saint-Louis 2, Atlanta 2

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Pénalités — Kelly SL 12:24, Davidson SL 18:02.

DEUXIEME PERIODE

1. St-Louis, Unger 2 (Harbareuk, Sather) 3:50
2. Atlanta, Romanchych 4 (Leiter, Stewart)..16:07
Pénalités — Bennett A 1:51, Paradise A 6:55, Harbaruk SL 9:23, Sather SL 13:41.

TROISIEME PERIODE

3. Atlanta, Bennett 2 (Price, McCreary) 5:55
4. St-Louis, Merrick 5 (Plante) 7:33
Pénalités — McCreary A 0:16, Kelly S L, Deadmarsh A majeures.
Lancers:
St-Lousi 6 6 6:18
Atlanta 10 11 10:31
Gardiens — Davidson, St-Louis; Bouchard, Atlanta.
A.- 14,214.

Philadelphie 4, Détroit 1

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Pénalités — Libett D, Dornhoefer Pha 1:30, Libett D 5:04, Dupont Pha 7:44, Hughes D, Schultz Pha majeures 11:22, Ashbee Pha 12:04, Dupont Pha 13:08, Ftorek D, Van Impe Pha 14:47.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Pénalités — Clarke Pha 5:46, Stackhouse D 6:12, Bailey D 10:51, Schultz Pha mineure, inconduite 13:53.

TROISIEME PERIODE

1. Philadelphie, Barber 5 (Clarke, Flett) 0:19
2. Philadelphie, Lonsberry 6 (MacLeish) 5:15
3. Détroit, Boucha 2 (Berenson 7).....7:35
4. Philadelphie, Bladon 2 (Joe Watson, MacLeihs) 8:29
5. Philadelphia, Lonsberry 7 (MacLeish).....12:31
Pénalités — Kelley Pha Bergman D mineures majeures 6:06, Ftorek D 6:55, Schultz Pha 9:48, Harris D 18:14.
Lancers:
Philadelphie 10 11 14:35
Détroit 11 4 7:22
Gardiens — Parent, Phi; Grant, Robinson, Détroit.
A.- 12,509.

Boston 3, New-York 7

PREMIERE PERIODE

1. NY Rangers, Park 3 (Rolfe, Gilbert) 5:31
2. NY Rangers, Stemkowski 3 (Neilson, Hadfield) 11:05
Pénalités — Boston banc 4:11, Stemkowski R 4:58, Smith B 10:10, Cashman B Tkaczuk R majeures 18:56, Stemkiowski R 19:43.

DEUXIEME PERIODE

3. Boston, Esposito 17 (Bucyk, Vadnais) 1:42
4. NY Rangers, Park 4 (Rousseau) 2:57
5. NY Rangers, Irvine 2 (Stemkowski, MacGregor) 3:59
6. NY Rangers, Gilbert 3 (Park) 6:35
7. Boston, Esposito 18 (Cashman, Orr) 8:47
8. NY Rangers, Tkaczuk 5 (Fairbairn) 19:25
Pénalités — Cashman B 5:37, Harris R 11:07, Doak B 15:08.

TROISIEME PERIODE

9. Boston, Orr 7 (Esposito, Cashman) 5:22
10. New-York, Ratelle 3 (Rolfe, Carr) 19:22
Aucune pénalité.
Lancers:
Boston 5 12 8:25
New-York 15 15 8:38
Gardiens — Giacomin, Villemure, New-York,; Gilbert, Brooks, Boston.
A.- 17,500.

Los Angeles 2, Minnesota 5

PREMIERE PERIODE

1. Los Angeles, Maloney 3 (Marotte, Goring) .. 6:41
2. Minnesota, Norrish 1 (Oliver, Nanne) 12:15
3. Minnesota, Harvey 2 (O'Brien) 13:18
4. Minnesota, Goldsworthy 8 (Hextall, Grant)..15:00
5. Minnesota, Grant 4 (Goldsworthy, Bergman) 16:06
Pénalités — Oliver Min 6:34, Maloney LA 9:29.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités — Corrigan LA 1:56, Grant, Min 3:40, Harvey Min 11:55, Goldsworthy Min, Corrigan LA 14:20.

TROISIEME PERIODE

6. Los Angeles, Rota 2 ..... 8:40
7. Minnesota, Grant 5 (Hextall) 19:18
Pénalité — Hextall Min 10:36.
Lancers:
Los Angeles 4 5 13:22
Minnesota 17 8 11:36
Gardiens — Vachon, Edwards, Los Angeles; Maniago, Minnesota.
A.- 14,972.

Chicago 1, Oakland 1

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Aucune pénalité.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but.
Pénalités — Pappin C 4:11, Gilbertson Cal 5:18, Powis C 6:06, Weir Cal 8:27, Gilbertson Cal 11:51.

TROISIEME PERIODE

1. Chicago, Koroll 3 (Mikita, Marks) 0:43
2. Californie, Mott 1 (Kessel) 12:59
Pénalités — Jarrett C 4:03, McAneeley Cal 12:47.
Lancers:
Chicago 2 10 10:22
Californie 4 4 13:21
Gardiens — Chicago, Esposito, Californie, Meloche.
A.- 4,770.

Association Mondiale

Los Angeles 3, Vancouver 1

PREMIÈRE PÉRIODE

Aucun but
Pénalité — Hutchison V 6:47.

DEUXIÈME PÉRIODE

1. Los Angeles, Tardif 4 (Gordon) ..18:31
2. Los Angeles, Veneruzzo 4 (Crashley) 19:36
Pénalités — Gordon LA 2:46, C. Campbell V, Sutherland LA mineures majeures, Chernoff V, McDonald LA 12:20.

TROISIÈME PÉRIODE

3. Vancouver, Gellard 5 (Adair, McKenzie) 1:34
4. Los Angeles, White 2 (LeBlanc, Veneruzzo) 4:46
Pénalité — Sutherland LA 1:13.
Lancers:
Los Angeles 8 7 5:20
Vancouver 8 6 15:29
Gardiens — Hoganson, Los Angeles; Gardner, Vancouver.
A.- 7,768.

Winnipeg 2, N.-Angleterre 9

PREMIÈRE PÉRIODE

1. N.-Ang. Blackburn 2 (Selwood, Dorey) 2:55
2. N.-Ang. Sheehy 5 (Pleau, Blackburn) 8:47
3. Winnipeg, Shell 2 (McDonald) ..10:34
4. N.-Ang. Pleau 6 (Sheehy, G. Smith) 12:25
5. N.-Ang. Webster 11 (French, Karlander) 17:42
6. N.-Ang. Karlander 2 (Byers, Dorey) 16:30
7. N.-Agn. Charlebois 1 (Earl, Danby) 18:15
Pénalités — Webster NA 4:05, Hull W 7:08, Asmundson W 14:30.

DEUXIÈME PÉRIODE

8. Winnipeg, McDonald 2 (Ash) .. 2:38
9. N.-Ang. Byers 8 (Blackburn, Harris) 15:05
Pénalités — Ash W 6:33, Green NA 7:02, Woytowich W 19:21.

TROISIÈME PÉRIODE

10. N.-Ang. Harris 1 (Byers, Blackburn) 4:12
11. N.-Ang. Blackburn 3 (Urley, Harris) 19:11
Pénalités — Ley, NA 12:58, Asmundson, W 18:11, Ley NA mineure, inconduite 19:26.
Lancers:
Winnipeg 8 9 6:23
N.-Angl. 17 11 17:45
Gardiens — Daley, Winnipeg; Landon, N.-Angleterre.
A.- 5,780.

New York 1, Minnesota 10

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Minnesota, Connelly 8 (MacMillan, Cardweell) 4:15
2. Minnesota, Arbour 2 (Heatley) ..5:56
3. Minnesota, M. Walton 6 (Morrison, Ball) 11:25
4. Minnesota, MacMillan 4 (Antonovich, Paradise) 13:13
5. Minnesota, R. Walton 1 (Hampson) 14:54
Pénalités — Paradise Min 7:52, Fheehan NY 9:30, M. Walton Min 17:17.

DEUXIÈME PÉRIODE

6. Minnesota, M. Walton 7 (Morrison, Heatley) 2:33
Pénalités — Morenz NY 0:29, Gallant Min 8:49, Arbour Min, Fharf NY majeures 10:32, MacMillan Min 14:14.

TROISIÈME PÉRIODE

7. Minnesota, Antonovich 2 ..... 1:25
8. New-York, Rivers 3 (Bradley, Sheehan) 2:14
9. Minnesota, Morrison 5 (Heatley, McMahon) 9:35
10. Minnesota, M. Walton 8 (Morrison, Heatley) 10:21
11. Minnesota, Gallant 3 (Smith, Christensen) 18:15
Pénalité — Smith, Min 2:37.
Lancers:
New-York 11 14 14:39
Minnesota 13 9 14:36
Gardiens — McLeod, Junkin, New-York Curran, Minnesota.
A.- 4,229.

Toronto 5, Houston 4

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Toronto, Simpson 10 (Amodeo, Kirk) 13:00
2. Houston, Sherritt 1 (Mark Howe, G. Howe) 14:04
3. Toronto, Sentes 6 (Carleton, Cunningham) 14:23
4. Toronto, Dillon, 4 ..... 15:16
Pénalités — Lund H 7:32, Kirk T 7:55.

DEUXIÈME PÉRIODE

5. Houston, G. Howe 2 (Lund, Hughes) 14:00
6. Houston, Sherrett 2 (Mark Howe, G. Howe) 16:30
Pénalités — Schella H 1:45, Popiel H 5:32, Amodeo T 12:22.

TROISIÈME PÉRIODE

7. Toronto, Kirk 3 (Trottier)..... 2:28
8. Houston, Labossière 4 (Hughes)..5:27
9. Toronto, Hickey 1 (Carleton, Simpson) 6:11
Pénalités — Gibbons, Tor 3:49, Popiel Hou 7:09, Labossière Hou 18:31.
Lancers:
Toronto 9 7 6:22
Houston 11 12 7:29
Gardiens — Toronto, Binkley; Houston, Rutledge.
A.- 6,042.

John Harvey, la moitié de la production des Alouettes au sol

MONTREAL PC — Si les statistiques de leurs trois matches, réguliers servent de barèmes, les Alouettes de Montréal mettront l'accent sur les jeux au sol et les Argos de Toronto, sur l'offensive aérienne, lorsque les deux clubs s'affronteront dans la demi-finale-suicide de la CFE à Toronto samedi.

De plus, les Alouettes utiliseront les courses trois fois plus souvent que les Argos, qui passeront deux fois plus souvent que leurs rivaux.

Les Argos ont remporté le premier match à Toronto 22-21 même si les Alouettes ont affiché des marges de 235-71 au sol et 201-179 dans les airs.

Dans le 2e match à Montréal, les Argos ont eu besoin d'un placement de 50 verges sur le dernier jeu pour annuler 23-23.

Dans le 3e match, à Montréal, les Argos ont eu besoin d'un placement de 50 verges sur le dernier jeu pour annuler 23-23.

Dans le 3e Mmatch, à Montréal, les Alouettes ont triomphé 19-10 avec une marge de 256-71 au sol, mais les Argos ont affiché une priorité de 290-91 dans les airs.

BILANS

En 14 matches cette saison, les Alouettes ont gagné 2,567 verges au sol, en comparaison de 1,683 par les Argos, mais John Harvey a récolté à lui seul presque la moitié des gains des Alouettes.

Harvey est le premier Alouette à dépasser le cap des 1,000 verges et une saison depuis Dennis Duncan en 1969. La recrue Harvey s'est avérée le deuxième meilleur porteur de ballon dans l'Est avec 1,024 verges en 137 essais, derrière Andy Hopkins, du Hamilton.

De plus, les Alouettes peuvent compter sur les puissants coureurs Larry Smith et Steve Ferrughelli.

LE PILOTE

Le pilote Marv Levy espère que son club réduira le nombre de ses échappés et de ses interceptions, 30-15, en comparaison de 22-16 par les Argos.

Selon Levy, les Argos alignent deux des plus rapides bloqueurs défensifs en Jim Stillwagon et Granville Liggins, qui rendent les courses au sol et les passes difficiles.

Mais la ligne défensive des Alouettes, composée de Gord Judges et Glen Weir en compagnie des ailiers Junior Ah You et Carl Crennel, tenteront de contenir le quart rival.

D'autre part, le botteur Zenon Andrushysyn, des Argos, est de beaucoup supérieur à Wally Bueno, des Alouettes, avec une moyenne de 46.7 verges contre 38.

De plus, Andrushysyn a botté quatre placements en cinq essais et Don Sweet des Als, six sur 11.

Enfin, les Argos ont perdu cinq échappés aux Alouettes et ceux-ci, trois sur trois.

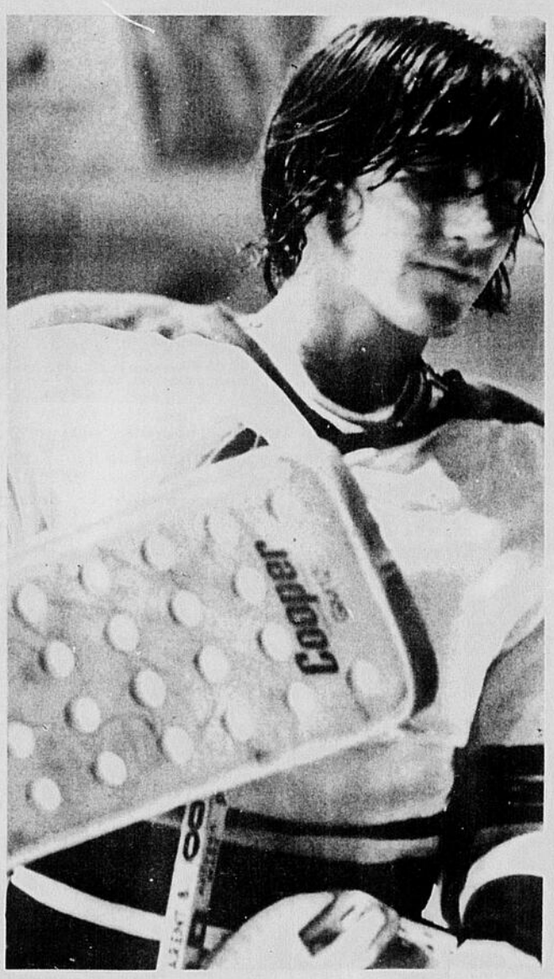

NOUVEAU-VENU— Jocelyn Carré, un gardien de buts de 17 ans, un nouvel espoir pour les Saguenéens de Chicoutimi. (Photo Réal Tremblay)

Masson s'en va, Carré arrive

André Lestourneau

CHICOUTIMI - Jocelyn Carré, un gardien de buts de 17 ans, a participé à son premier exercice, hier soir, avec les Saguenéens de Chicoutimi de la ligue junior Majeure.

Carré, un athlète de plus de six pieds, s'alignait au début de la saison avec le club des Grandes Bergeronnes de la ligue junior "B" de la Côte-Nord, avant de graduer, la semaine dernière, avec l'équipe de Mégantic de la ligue junior "A" du Québec.

"Je croyais que les Saguenéens m'avaient oublié, d'affirmer Carré qui s'est blessé lors du camp d'entraînement des Chicoutimiens, avant d'être libéré. J'entends profiter de cette chance pour faire mes preuves, car je n'ai pas l'intention de rester longtemps sur le banc.

Appelé à livrer ses impressions, l'instructeur Germain Munger s'est déclaré agréablement surpris des réflexes de son nouveau gardien, même s'il n'est pas encore assez en condition pour évoluer régulièrement. "Il lui faudra encore quelques semaines d'entraînement", de souligner le mentor des Chicoutimiens, ce qui signifie que Richard Guay sera à son poste, ce soir, pour le match contre les Eperviers de Sorel.

Par ailleurs, Munger a confirmé le départ de Michel Masson, remercié de ses services pour avoir démontré peu d'esprit d'équipe. "Nous tenterons de l'échanger à une autre équipe, a confié le pilote des Saguenéens. Nous avons entrepris des démarches avec Sherbrooke afin d'obtenir un joueur d'attaque".

Pour sa part, Masson s'est contenté de regarder la pratique comme simple spectateur. Il a dit souhaiter se retrouver avec l'équipe de Waterloo, si aucun club de la ligue junior Majeure se montrait intéressé à ses services.

Commentant son renvoi, Masson a prétendu qu'il n'avait pas eu la chance de se faire valoir, n'ayant eu qu'à débuter trois rencontres seulement.

Masson a toutefois admis ses torts alors qu'il a reconnu ne pas avoir toujours offert son plein rendement, sans savoir trop pourquoi.

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

CLASSEMENT

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	8	1	1	59	39	17
Chicoutimi	7	3	0	87	35	14
Port-Alfred	6	2	0	51	30	12
Alma	4	4	1	43	37	9
Dolbeau	2	7	0	25	59	4
Roberval	0	10	0	32	97	0

Compteurs

	B	A	Pts
Boudreault, C., Port-A.	13	14	27
Labelle, Jean, Chic.	12	14	26
Blais, Alain, Chic.	11	11	22
Tremblay, L., Chic.	13	8	21
Dufour, René, Chic.	7	14	21
Gagné, Pierre, Port-A.	10	10	20
Gendron, Serge, Jonq.	7	12	19
Voyer, Martin, Jonq.	11	7	18
Dufresne, P. Chic.	9	7	16
Joncas, Julien Rob.	9	7	16

Demain
Port-Alfred vs Jonquière
Roberval vs Chicoutimi
Dolbeau vs Alma

Ligue junior majeure du Québec

CLASSEMENT

Division Est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	14	2	1	137	73	29
Sorel	12	3	3	98	74	24
Shawinigan	7	6	2	81	68	16
Chicoutimi	4	11	0	55	97	8
Trois-Rivières	4	13	0	78	122	8

Division Ouest

Cornwall	12	3	0	92	48	24
Montréal	9	5	2	110	76	20
Sherbrooke	6	9	0	59	75	12
Drummondville	6	4	0	78	97	12
Laval	5	6	1	67	71	11
Hull	3	10	0	40	69	6

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Sorel vs Chicoutimi
Sherbrooke vs Cornwall
Shawinigan vs Drummondville
Trois-Rivières vs Laval

Demain
Chicoutimi vs Québec
Laval vs Shawinigan
Drummondville vs Sherbrooke

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	11	7	2	2	36	24	18
Boston	12	8	3	1	59	35	17
Buffalo	12	7	4	1	39	37	15
Toronto	12	6	3	3	44	26	15
Vancouver	10	5	4	1	30	28	10
Islanders	11	2	4	5	25	33	10
Rangers	11	3	6	2	30	29	8
Détroit	11	2	8	1	33	53	5

Division Ouest

Philadelphie	12	8	4	0	36	15	16
Atlanta	11	7	3	1	31	23	15
St-Louis	10	4	4	2	24	26	10
Los Angeles	11	4	5	2	29	34	10
Chicago	11	3	4	4	28	22	10
Pittsburgh	11	4	6	1	27	29	9
Minnesota	12	1	5	6	29	41	8
Californie	12	3	9	0	27	52	6

Joutes d'hier non comprises

Hier
Montréal 4 Toronto 1
Boston 3 N.Y. Rangers 7
N.Y Islanders 1 Pittsburgh 1
Philadelphie 4 Détroit 1
Chicaog 1 Californie 1
Los Angeles 2 Minnesota 5
Saint-Louis 2 Atlanta 2

Aujourd'hui
Montréal vs Boston
Los Angeles vs Philadelphie

Demain
N.Y. Rangers vs Atlanta
Buffalo vs Californie
Chicago vs Vancouver

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	13	8	4	1	47	36	17
Québec	15	8	6	1	58	49	17
Chicago	12	7	4	1	47	39	15
Cleveland	11	6	3	2	42	36	14
Toronto	14	4	7	3	47	52	11
New-York	15	4	9	2	33	58	10

Division Ouest

Edmonton	10	9	1	0	50	26	18
Winnipeg	13	6	5	2	47	39	14
Houston	9	5	3	1	35	24	11
Minnesota	11	5	5	1	35	34	11
Vancouver	13	3	10	0	36	62	6
Los Angeles	14	3	11	0	35	58	6

Hier
Winnipeg 2 N.-Angleterre 9
Toronto 5 Houston 4
New-York 1 Minnesota 10
Los Angeles 3 Vancouver 1

Aujourd'hui
Edmonton vs Québec

Demain
Vancouver vs Minnesota
Toronto vs Los Angeles

	B	A	Pts
Harrison, E	7	16	26
Climie, E	11	11	22
Bernier, Q	8	13	21
Lawson, V	11	7	18
Hudges, H	12	5	17
Hull, W	11	6	17
Webster, NA	10	6	16
Carleton, T	7	9	16
Connelly, Minn	7	8	15

Joutes d'hier non comprises

NOUVEAU DEPOSITAIRE DODGE CHRYSLER

Voiture de luxe

Voiture catégorie moyenne

VOITURES USAGEES

1972—CORTINA coupé en très bon état.

1971—(2) MAZDA 616 - comme neuve - (Prix d'aubaine)

1968—FIREBIRD, convertible, V-8, automatique.

1967—RAMBLER Rebel, V-8, aut., P.B., P.S., radio.

1967—CHEVY SS - V-8, automatique.

1965—VALIANT automatique.

1962—VOLKSWAGEN

1971—METEOR RIDEAU 500 équipée aau complet.

1970—CHEVROLET IMPALA équipée au complet air climatisé.

1969—MERCEDES BENZ

1970—PLYMOUTH FURY II, 4 portes, P.B., P.S., radio.

1970—CORONET 500 P.B., P.S., radio.

1969—DART, 4 portes, sedan, 6 cylindres, automatique

Bédard DODGE CHRYSLER LTÉE

1423, BOUL. ST-PAUL CHICOUTIMI

TEL.: 549-1264

DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION
de toutes grandeurs
de marque
CHEVROLET chez

Budget

Chicoutimi
543-7701
Alma
668-7321
Roberval
275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

Yves Michaud étudie la possibilité de lancer un quotidien du matin national

Par Bernard RACINE

QUEBEC PC — M. Yves Michaud a annoncé mercredi qu'il a renoncé à son droit de reprendre son poste au sein de la fonction publique et, qu'avec d'autres, il étudiait la possibilité de lancer un quotidien du matin à distribution nationale.

M. Michaud avait démissionné le 27 septembre de son poste de Commissaire général à la coopération, afin de se porter candidat pour le Parti québécois dans le comté de Bourassa, à Montréal.

D'après la loi de la fonction publique, comme il n'a pas été élu, il avait le droit de reprendre son poste dans les huit jours suivant les élections.

Dans le communiqué qu'il a remis aux journalistes lors de sa conférence de presse, tenue à la tribune de l'Assemblée nationale, M. Michaud avait écrit: "Ma décision d'hier me prive de tout droit en vertu du régime de retraite des fonctionnaires du Québec."

ACTION POLITIQUE

"Le caractère profondément caricatural du prochain Parlement qui se réunira à Québec, le 22 novembre, commande une mobilisation générale de toutes les forces d'opposition contre un régime mis en place par des intérêts qui ne sont pas ceux du peuple québécois.

"Une carte électorale soigneusement truffée de minorités techniques hostiles à l'élan québécois, la liste électorale la plus brouillonne qui ait jamais été préparée par une administration gouvernementale, le maquis des inscriptions, des radiations, comme l'incroyable huis clos des bureaux de revision, tout cela a réussi à déposséder des centaines de milliers de nos concitoyens d'une légitime représentation à l'Assemblée nationale.

"Il faut donc, dans le respect des voies démocratiques, inventer de nouveaux mécanismes de surveillance à l'endroit d'un pouvoir hypertrophié et dangereusement porté à la démesure."

LE JOURNAL

C'est alors qu'il révélait qu'en compagnie de plusieurs autres, dont des hommes d'affaires, y compris M. Guy Joron, député du PQ défait dans Gouin, il étudiait l'hypothèse de lancer un journal.

La santé politique du Québec, compromise au Parlement, est peut-être "plus chancelante à l'extérieur, alors que s'accentue le phénomène grave de la concentration des entreprises de presse au Québec. Parti unique et presse unique ne font qu'un. Pourtant, une démocratie ne peut fonctionner que lorsque toutes les voix de la discordance et de la contradiction peuvent se faire entendre librement.

"Tel n'est pas le cas au Québec. Le patronat et la direction de nos entreprises de presse ont constitué un front commun contre la volonté d'une grande partie du peuple québécois d'accéder à la maturité politique.

"Cette situation doit changer. Elle changera. Pour l'heure, plusieurs d'entre nous sont en réserve au Québec. Jusqu'au moment très prochain où nous reprendrons une lutte qui paraît de plus en plus nécessaire au maintien de la paix sociale et à un juste équilibre entre les résistances conservatrices du pouvoir et les forces de la vie."

Au sujet du projet de journal, M. Michaud a déclaré qu'il n'était pas le porte-parole du groupe, qu'il n'était pas non plus l'homme-clé du projet et que le groupe n'avait pas envisagé d'acheter un journal. Aucune date n'a encore été fixée pour la mise en marche du projet, mais il croit que la décision finale sera prise d'ici deux mois.

CARRIERE DE MICHAUD

Quant à savoir ce qu'il fera si le projet n'est pas lancé, M. Michaud s'est contenté de répondre: "Pour l'instant, mon avenir personnel est articulé autour du projet de journal."

Le poste de commissaire général à la coopération, qu'il occupait depuis 1970, comportait un salaire de $31,700 par an et était équivalant à celui de sous-ministre adjoint.

M. Michaud a expliqué que c'était le seul poste de la fonction publique qui faisait l'objet d'un arrêté en conseil, lequel définissait ses fonctions. Le poste relève directement du ministre des Affaires intergouvernementales.

"C'est un poste extrêmement important et vital pour l'affirmation de la personnalité du Québec," a-t-il dit.

Il a révélé qu'il n'était qu'un membre ordinaire du PQ et qu'il n'envisageait pas de se porter candidat à un poste au sein du parti lors d'un futur congrès.

M. Michaud est diplômé en journalisme de l'Université de Strasbourg, en france. Il a dirigé durant 10 ans Le Clairon, un hebdomadaire de St-Hyacinthe, avant de passer à La Patrie, où il est devenu rédacteur en chef.

Le procès de Morgentaler

MONTREAL (PC) — D'après les normes acceptées généralement, c'est entre la 26e et la 28e semaine de la grossesse que la vie commence dans le sein de la mère.

Le Dr Lise Fortier, gynécologue a l'hôpital Notre-Dame de Montréal, a fourni cette précision, mercredi, au procès du Dr Henry Morgentaler, accusé d'avoir pratiqué un avortement illégal sur la personne d'une étudiante célibataire de 26 ans.

Le Dr Fortier a ajouté qu'elle avait accouché 3,600 femmes et en avait avorté 250 autres au cours des deux dernières années et demie.

Elle n'a jamais, au cours de cette période, discuté de l'aspect moral de l'avortement avec ses patientes, afin de ne pas leur créer de "problème".

"Je ne suis là que pour aider, a-t-elle souligné. C'est à elles à prendre une décision et non à moi".

Un autre médecin, le Dr Marcel Boisvert, a déclaré pour sa part que lui personnellement essaierait de faire changer d'idée à une patiente qui voudrait se faire avorter.

Son expérience lui a appris que les femmes qui voulaient se faire avorter et qui ne le faisaient pas devenaient, à la naissance de l'enfant, très heureuse de leur décision.

Selon lui, ce n'est pas la grossesse elle-même qui pose un problème, puisqu'elle n'est qu'un état transitoire, mais bien les suites de la grossesse.

CAUCUS LIBERAL

OTTAWA (PC) — Le caucus libéral se réunira les 23 et 24 novembre à Ottawa en vue d'étudier des sujets pouvant faire l'objet de législation lors de la prochaine session du Parlement.

La rencontre des députés et sénateurs libéraux fait suite au congrès national du parti alors que les militants ont fait part de leurs préoccupations.

Les parlementaires libéraux profiteront de ce caucus spécial pour établir leurs priorités législatives.

ANNONCES CLASSÉES

545-4480
545-4474

A VENDRE OU A LOUER

RESTAURANT à vendre ou à louer présentement en opération, rue Elgin, Bagotville. Vente cause: double emploi. Tels: 544-5985 ou rés.: 544-4064.
F-352

AUTOS A VENDRE

CAMARO R.S. 1970, 35,000 milles, équipement complet, propriété d'une infirmière. Tél.: 276-2452.
F-311

BUICK RIVIERA 1971, avec air climatisé, vitres électriques, volant ajustable, équipée au complet, bas millage, cause: auto fournie. Tél.: 549-8870
F-332-4

RENAULT 16-, 1972, T.S., manuel, toit ouvrant, vitres électriques, radio, finition tout en cuir, avec 4 pneus Michelin d'hiver cloutés. Tels.: 549-6359 ou 543-0921.
F-337-4

CAMIONS A VENDRE

CAMION International, 1963, avec une citerne avec pompe, mither, boyau, capacité 1,000 gallons, 4 compartiments. Tél.: 679-1408.
F-307

G.M.C. PICK UP 1/2 tonne 1965 Tél.: 547-9514.
F-241-7

DIVERS A VENDRE

MATELATS SIMMONS BEAUTYREST pour lit double presque neuf, communiquez après 6 hres. PM. Tél.: 543-8648.
F-269-14.

LAVEUSE automatique, robe longue et deux robes courtes grandeur: 12 ans.Tél.: 543-9503.
F-347-14

ATTENTION CULTIVATEUR 5 chiens Colley 2 mois et demi jaune colley blanc. la mère et le père vont chercher les vaches seules sur paroles. Tél.: 347-3608.
F-242-14

MACHINE A LIQUEURS de marque Petit très bon état. Tél.: 549-8870.
F-331-14

LIT "Queen Size" (60 x 80), support métallique, sommier, matelas, en bloc ou séparément, table à desservir (chariot(en teck; à l'état de neuf, lit neuf (39 x 72), n'ayant jamais servi. Tél.: 549-8534.
F-341-14

A VENDRE: tourne-disque avec radio, 1 tourne-disque seul, 1 radio seul. Pour plus de détail, tél.: 543-2023.
F-304-14

MAISONS A VENDRE

PORT-ALFRED maison à revenus directement du propriétaire, 5 logements, beau paysage, Centre-Ville. Tél.: 544-3524.
F-237-20

MAISON à vendre pour cause de départ, 5 chambres à coucher, sous-sol fini, abri d'auto, foyer, s'adresser à 41 Viau, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-6386.
F-349-20

MOTOS-NEIGE A VENDRE

MOTO SKI Zéphir, 1972, 440 cc, à l'état de neuf, 725 milles, s'adressez à l'heure des repas. Tél.: 662-2774.
F-308-23

A LOUER

STUDIO meublé, chauffé, éclairé, cuisine, tapis mur à mur. Une personne ou jeune couple. Tels: 549-7955 le jour et 549-5401 le soir. Prix spécial.
F-256

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 1 1/2 pièces, neuf, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tels: 549-9400, 677-2332 ou 549-3338.
F-355

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé en face du Steinberg à Arvida, libre 1er novembre. Tels: 548-4092 ou 548-4037.
F-254

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, tapis mur à mur, eau chaude fournie, situé Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-0953.
F-310

ARVIDA: 5 1/2 pièces, entrées laveuse, sécheuse, libre fin novembre. Pour informations: 548-5311.
F-243

LOGEMENT: 3 pièces, situé 340, St-Pierre, Jonquière, entrées laveuse, sécheuse, chauffage électrique, très propre, libre immédiatement. Tél.: 548-4059.
F-306

LOGEMENT: 6 pièces, situé rue Davis Arvida, chauffé, entrées laveuse sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 548-4092 ou 548-4037.
F-255-19

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé et électricité, libre immédiatement, 252 Mgr. Martel Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3062.
F-266-19

A ST-FULGENCE LOGEMENT: 3 chambres à coucher, salle de bain complète, après 7 hres. p.m. Tél.: 674-2206.
F-268-19

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, près des centres-d'achats, $145.00 par mois. Tél.: 549-0156
F-339-19

PRIX MODIQUE, 4 pièces, non chauffé, 1er plancher, paroisse St-Raphael, Jonquière. Tél.: jour 547-2851, soir 547-1993.
F-348-19

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, neuf, chauffage, eau chaude fournie, tapis mur à mur, très beau site, $100.00 par mois avec bail, libre immédiatement, 1 mois de logement gratuit. Tél.: 543-7459.
F-333-19

BAGOTVILLE logement 4 appartements, très moderne, libre immédiatement. Pour informations, 544-5032.
F-236-19

LOGEMENT neuf dans maison seule, grand terrain, vue panoramique, 4 pièces plus salle de bains, tapis posé, entrées laveuse, sécheuse, important chauffé, sans risque d'en manquer pour l'hiver malgré restrictions éventuelles. Tél.: 549-7515 appeler aux heures de bureau.
F-342-19

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-6629
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

MAISONS A LOUER

MAISON: 11 pièces, intérieur fini neuf, 3 chambres, équipées avec cuisine indépendante, pouvant être sous-louée, située près Cegep, occasion exceptionnelle. Tels: 549-7840 ou 544-2174.
F-264

MAISON: Duplex, chauffé, eau chaude fournie, 3 chambres, salon, cuisine, salle de bain, entrées laveuse, sécheuse, tapis mur à mur, située 540 Legrand, Chicoutimi. Tél.: 543-0079.
F-351

DIVERS

COURS de guitare, techniques de pick-cing, populaire, classique, solfège, $5.00 par cours, Pierre Denault, Jonquière. Tél.: 547-9750.
F-277

FEMMES DEMANDÉES

LES FETES sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tels: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma.
F-227

AIDE-FAMILIALE, petite famille, 2 enfants d'âge scolaire. Tels: 549-1007 ou 549-0438.
F-309

HOMMES DEMANDÉS

KENOGAMI: Boucher demande premier homme, 25 à 35 ans, homme qualifié pour bonnes responsabilités, discrétion garantie. Tels: Guy: 547-4773 ou 542-2516.
F-354

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

VOUS AIMERIEZ vous faire un revenu supplémentaire dans votre localité, auto nécessaire. Tél.: 549-6728.
F-257

OFFRE DE SERVICES

DAME DE compagnie offre ses services comme gouvernante. Tél.: 548-7965.
F-305

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an:$40.00
6 mois:$23.00

Autres régions du Canada:
1 an:$50.00
6 mois:$30.00

Pays étrangers:
1 an:$60.00
6 mois:$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

CITE DE CHICOUTIMI
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, greffier de la Cité de Chicoutimi, que le règlement numéro 1092 ayant pour objet d'emprunter une somme de $65,600.00 en vue de payer l'excédent du coût des dépenses décrétées en vertu du règlement d'emprunt numéro 994, sera soumis à l'approbation des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, VENDREDI, le 16 novembre 1973, de 7.00 à 9.00 heures du soir, dans la salle civique de l'Hôtel de Ville.

DONNE à Chicoutimi, ce
6ième jour de novembre 1973.

CITY OF CHICOUTIMI
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Chicoutimi, that the By-Law number 1092 having for object to borrow an amount of $65,000.00 in order to pay the excess of the expenses authorized by the By-Law number 994, will be submitted by the persons who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovable and in the case of physical persons who are full age and are Canadien citizens, FRIDAY, 16th day of November 1973, from 7:00 to 9:00 o'clock in the evening in the meeting hall of Council located in the City Hall, Chicoutimi.

GIVEN at Chicoutimi, this
6th day of November 1973.

BENOIT SIMARD,
Greffier - City Clerk.

Conférence de la Croix-Rouge en Iran

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures M. Mitchell Sharp, a annoncé hier dans un communiqué émis à Ottawa la participation du Canada à la 22e conférence internationale de la Croix-Rouge, qui aura lieu à Téhéran, en Iran, du 8 au 15 novembre.

C'est l'ambassadeur du Canada en Tchécoslovaquie, M. M. H. Wershof, qui dirigera la délégation canadienne.

Le droit international humanitaire sera la principale question à l'étude puisque deux projets de protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1949 figurent à l'ordre du jour de la conférence.

AVIS DIVERS

CITE DE CHICOUTIMI
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, greffier de la Cité de Chicoutimi, que le règlement numéro 1093 ayant pour objet de décréter l'exécution de travaux de réfection du circuit d'aqueduc de la rue Melançon pour cette partie entre les rues Chabanel et Notre-Dame et contracter un emprunt à long terme de $16,000.00, sera soumis à l'approbation des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaire d'immeuble imposable, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, VENDREDI, le 16 novembre 1973, de 7.00 à 9.00 hres du soir, dans la salle civique de l'Hôtel de Ville.

DONNE à Chicoutimi, ce
6ième jour de novembre 1973.

CITY OF CHICOUTIMI
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Chicoutimi, that the By-Law number 1093 concerning the execution of water works on Melançon street and contract a loan term of $16,000.00, will be submitted by the persons who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovable and in the case of physical persons who are full age and are Canadien citizens, FRIDAY, 16th day of November 1973, from 7:00 to 9:00 o'clock in the evening int the meeting hall of Council located in the City Hall, Chicoutimi.

GIVEN at Chicoutimi, this
6th day of November 1973.

BENOIT SIMARD,
Greffier - City Clerk.

Syndicat Régional des Travailleurs de la Construction
Saguenay, Lac-St-Jean,
136, rue St-Jean, Jonquière.
C.P. 901, tél.: 547-1839

Convocation Assemblée - générale

L'assemblée générale annuelle de tous les membres du Syndicat Régional des Travailleurs de la Construction Saguenay Lac-St-Jean (CSD) se tiendra à Jonquière, samedi le 10 nov. 73 à 10 hres A.M. à l'école Polyvalente de Jonquière, route 16A à l'auditorium. Un dîner chaud sera servi. Les épouses y sont invitées. N'oubliez pas votre carte de membre. En plus, il y aura des prix de présence, dont 2 de $25.00 et 5 de $10.00.

ORDRE DU JOUR:
1. Rapport du Président.
2. Rapport du Secrétaire.
3. Rapport du Trésorier.
4. Acceptation du budget pour 1 an.
5. Amendements à la constitution.
6. Mot du Président de la Centrale, **M. Paul Emile Dalpé.**
7. Elections.

FERMETURE - DES - MISES - EN - NOMINATION

Les mises en nomination au poste de dirigeants se sont terminées le 31 octobre 73 à 5 hres P.M. Les résultats seront connus lors de l'assemblée annuelle.

Comptant sur votre collaboration habituelle, je suis persuadé que vous vous ferez un devoir d'être présent à cette importante assemblée.

Syndicalement vôtre!

Almas Tremblay, Prés.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VENDEUR

De souliers ou représentant de sac à main demandé, pour la province de Québec. Doit posséder une bonne notion du plus gros manufacturier au Canada.
Ecrire à:
C.P. 3004
LE QUOTIDIEN 316 LABRECQUE
CHICOUTIMI.

La Compagnie

"Les Pâtes Domtar Ltée"

recherche actuellement des hommes ayant les qualifications suivantes pour leur moulin de Lebel sur Quévillon.

— Commis comptable (prix de revient).

Doit posséder 12e année ou équivalent, avoir complété 3 ans, conduisant à un R.I.A. ou un C.G.A. -

Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.
— Commis aux pièces (dans un garage).
— Dessinateur (junior, intermédiaire, senior).
— Electricien (devra avoir complété cours technique en électricité ou être en possession au minimum d'une license "C").

Nous offrons des salaires alléchants - d'excellents bénéfices marginaux - une convention de travail jeune, dynamique et moderne.

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser à leur Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Un agent recruteur sera à Chicoutimi sous peu.

On demande

immédiatement une jeune homme comme

VENDEUR

à plein temps à notre département d'habits, paletots et vêtements sports pour hommes.

Position permanente pour personne qualifiée.

S'adresser en personne au directeur du Personnel de Gagnon Frères Nouveautés,

gagnon FRERES

406, rue Racine, Chicoutimi.

AVIS

Veuillez prendre avis par la présente que le transport Autobus Laterrière adressera à la Commission des Transports du Québec, une demande de modification de tarif pour le transport de personnes pour autobus sur tous les services urbains et suburbains desservis par ce transport.

Toutes personnes ou organismes intéressés à faire opposition à la présente demande peuvent le faire dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution du présent avis.

Un ancien membre du CIA, employé du CE du Canada serait à l'emploi d'un consortium qui propose le pipeline

EDMONTON PC — Selon un quotidien d'Edmonton, le Journal, un employé du Conseil économique du Canada qui a déjà travaillé pour la Central Intelligence Agency CIA serait également à l'emploi du consortium qui propose la construction d'un pipeline de gaz naturel le long de la vallée du Mackenzie.

M. M. C. McCracken, président de la société Informetrica Ltd., d'Ottawa, a été cité aux Communes, lundi, comme étant un ancien employé de la CIA.

Le quotidien d'Edmonton, qui rapportait mardi que la société Informetrica s'est vu accorder l'année dernière un important contrat faisant d'elle le principal conseiller de la Canadian Arctic Gas Study Ltd., qui se propose de relier les puits de gaz naturel de la côte septentrionnale de l'Alaska et du delta du Mackenzie aux marchés des Etats-Unis et du sud du Canada, précise que les recherches effectuées par M. McCracken pour le compte du consortium visaient à déterminer les incidences économiques éventuelles de ce projet de $5 milliards.

Pour sa part, M. McCracken a déclaré à Ottawa, au cours d'une conversation téléphonique avec les rédacteurs du Journal, qu'il n'y avait rien de secret au fait qu'il ait déjà été au service de la CIA après avoir quitté l'Armée américaine en 1969. M. McCracken a ajouté qu'il avait quitté son poste à la CIA en 1970 et qu'il était ensuite venu au Canada pour entrer au Conseil économique. Durant sa période d'emploi au Conseil économique, M. McCracken a mis au point le modèle de traitement par ordinateur qui est utilisé aujourd'hui par le gouvernement fédéral pour dresser des prévisions économiques.

"Je n'ai pas honte d'avoir travaillé pour eux. C'est la principale et, à mon sens, la meilleure institution de recherches en économique aux Etats-Unis", a-t-il déclaré en parlant de son poste à la CIA.

M. McCracken s'est par ailleurs inscrit en faux contre toute insinuation voulant qu'il soit encore à l'emploi de la CIA, ajoutant que celle-ci "ne serait pas assez stupide" pour envoyer un de ses anciens employés, identifié publiquement, exécuter des missions de renseignements dans des pays étrangers.

De son côté, M. J. R. Yarnell, vice-président aux finances de la Canadian Arctic Gas, il a déclaré que le passé de M. McCracken n'était d'aucune conséquence pour le consortium.

Quant à M. Wally Firth, député néo-démocrate des Territoires du Nord-Ouest aux Communes, il a déclaré au cours d'une entrevue téléphonique que cette question avait de graves implications politiques.

"Cela ne me semble pas très sain, a déclaré M. Firth. Je ne crois pas que ce soit une bien bonne tactique de la part des sociétés pétrolières d'engager d'anciens membres de la CIA".

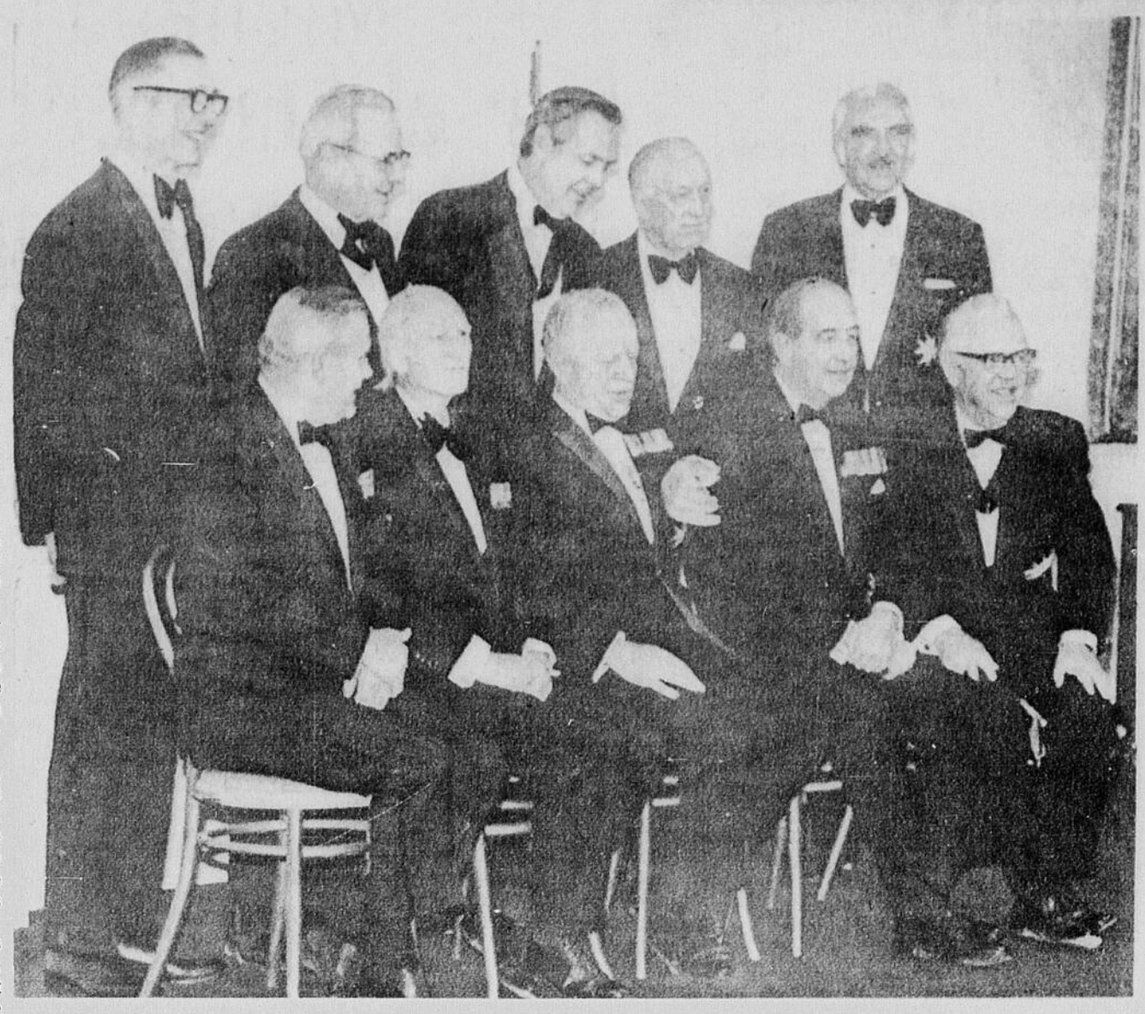

LA CONFRERIE — Neuf des dix Lieutenants-gouverneurs de provinces du Canada ont été invités à un dîner par le Gouverneur-général du Canada, hier, à Ottawa. On reconnaît, à gauche de M. Michener, le Lieutenant-gouverneur du Québec, M. Hugues Lapointe. (Téléphoto-PC)

Solution de compromis par le président du Comité pour un Canada indépendant

EDMONTON (PC) - Le président du Comité pour un Canada indépendant, M. Mel Hurting, vient de proposer une solution de compromis afin de mettre fin à la dispute entre l'Alberta et Ottawa sur la question énergétique.

Selon M. Hurtig, l'Alberta ne pourra refuser cette solution.

Dans un communiqué rendu public mercredi et envoyé aux deux gouvernements concernés, M. Hurtig presse Ottawa de remettre à l'Alberta 50 pour cent des revenus tirés de la taxe de $1.90 imposée sur chaque baril de pétrole brut exporté hors du Canada.

L'Alberta devrait alors approuver le principe d'une taxe d'exportation et appuyer le projet du gouvernement central visant à protéger le consommateur canadien contre le prix croissant de l'énergie.

D'autre part, il faut souligner que le gouvernement albertain a déjà fait savoir qu'il s'opposait au principe même de l'imposition de la taxe sur les exportations de pétrole et qu'il n'était pas du tout intéressé à recevoir des ristournes.

REVENUS SUPERIEURS

Les relations entre l'Alberta et le gouvernement fédéral s'étaient détériorées la semaine dernière après que le ministère de l'Energie eut décidé unilatéralement de porter de 40 cents à $1.90 la taxe d'exportation sur le pétrole brut.

Selon M. Hurtig, si les revenus provenant de la taxe étaient répartis entre l'Alberta et Ottawa, chaque gouvernement en retirerait $350 millions par année. Cette somme s'ajouterait aux redevances régulières qui étaient de l'ordre de $296 millions l'année dernière.

M. Hurtig croit que cette solution serait beaucoup plus profitable à l'Alberta qu'une hausse du taux de redevances et une augmentation du prix du baril. M. Hurtig estime qu'en maintenant à la fois le taux actuel des redevances et le prix actuel du baril de pétrole brut et en acceptant de retirer 50 pour cent de la taxe d'exportation, le gouvernement albertain réaliserait un profit net de cinq cents environ le gallon supérieur aux revenus prévus par le projet initial présentement à l'étude.

Le principal avantage de cette solution serait d'épargner au consommateur canadien une nouvelle hausse substantielle du prix des produits pétroliers.

Un aumônier veut du français

MONCTON (PC) — L'aumônier de l'Université de Moncton a dit avoir été informé que la police de cette ville possède un mandat d'amener contre lui mais qu'il ne le respecterait pas s'il est rédigé en langle anglaise.

Le père Sylvio Doiron a précisé à Moncton que les autorités policières l'avaient informé de l'existence de ce mandat d'arrestation, émis sur l'accusation de ne pas avoir freiné son automibile à un panneau d'arrêt. Il a ajouté que ce mandat est rédigé en anglais et qu'il ne porte aucune date ou heure à laquelle il doit être servi.

L'aumonier de cette université française a déclaré mardi qu'il refuserait de comparaître avant que ses droits soient respectés. "S'ils me veulent, ils viendront me chercher." Il a précisé qu'il ne résisterait pas mais qu'il les suivrait contre sa volonté.

Le chef de police de Moncton, C. M. Weldon, a pour sa part admis que le mandat était en langue anglaise, et "qu'il pourrait bien être servi bientôt, possiblement très tôt."

Cette affaire a débuté en septembre lorsque le père Doiron a reçu une sommation de comparaître sous l'accusation précitée et s'est rendu au poste de police pour payer l'amende, "à la condition que les policiers lui remettent une note explicative en langue française, expliquant l'infraction qu'il avait commise."

La sommation, a-t-il dit, était rédigée en langue anglaise et "j'ai été accueilli de façon arrogante par les policiers".

Le ministre John Baxter de la Justice du Nouveau Brunswick a dit pour sa part qu'un francophone est obligé, par la loi, d'obéir à un ordre de cour...même de langue anglaise. Il a ajouté qu'il avait déjà exprimé l'espoir que la paperasserie judiciaire aurait été bilingue dès la fin de 1972, mais que l'impression des formules a été retardée à cause de problèmes de traduction.

Il a dit espérer que les cours de justice du Nouveau Brunswick seront prêtes avant la fin du présent mois à émettre des sommations bilingues.

LES ENTRECROISÉS

5 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 32** — LA RENTREE SCOLAIRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	5	plume	retard	science
ce	année	6	retour	vacance
il	CEGEP	blazer	7	8
si	cours	bourse	apprend	enseigne
vu	échec	cahier	autobus	étudiant
3	école	classe	collège	exercice
âge	élève	devoir	costume	instruit
mot	encre	examen	couvent	scolaire
4	étude	manuel	écolier	10
lire	leçon	mesure	lecture	académique
prêt	livre	récite	rentrée	

La réponse du problème précédent: voix

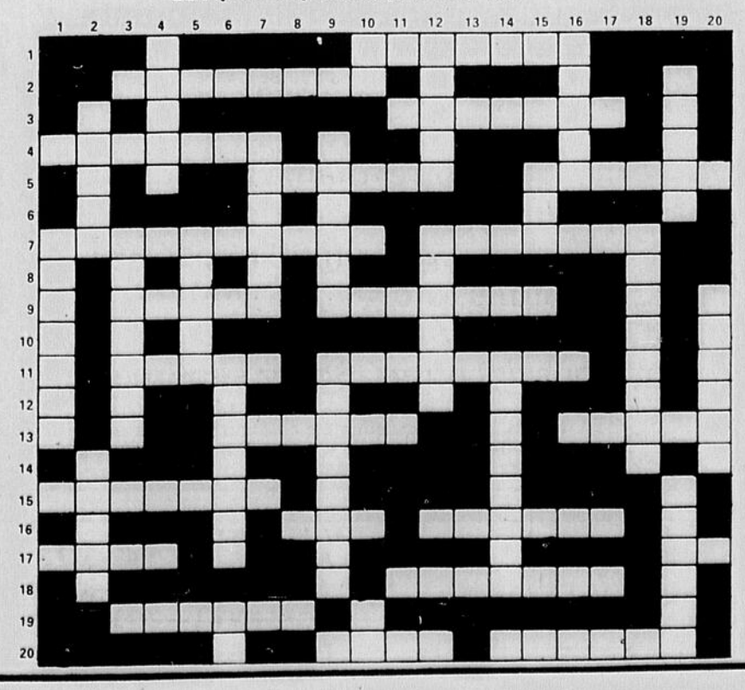

Comme dirait mon chum...

La nouvelle Datsun B210

son moteur a été conçu par la même équipe qui a permis à Datsun de gagner la bataille du millage au gallon en Amérique. L'économie d'essence, c'est payant à l'année longue. Pensez-y.

La nouvelle Datsun B210

des techniques nouvelles, des matériaux nouveaux, dix ans d'expérience au Canada, les rapports de 200,000 propriétaires . . . on s'est servi de tout ça pour faire la meilleure voiture possible.

La nouvelle Datsun B210

comme d'habitude, une quantité d'extra . . . des raffinements qui comptent et qui sont des suppléments ailleurs. Allez les compter: En trois modèles: deux portes, quatre portes (nouveau dans la petite voiture) et hatchback.

ceux qui n'ont pas de DATSUN avancez en arrière

parce que Datsun gagne

plus de 1300 concessionnaires au Canada et aux États-Unis DATSUN

LEONCE TREMBLAY LTEE.
569, boul. Sacré-Coeur, C.P. 908, ST-FELICIEN, Co. Roberval, P.Q. Tél.: 679-2666

CARREFOUR DE L'AUTOMOBILE INC.
C.P. 305, Rond Point Rte 16-A, CHICOUTIMI, P.Q. Tél.: 549-9733

TREMBLAY EQUIPEMENT LTEE
32, rue St-Alphonse, ST-BRUNO, Lac-St-Jean, P.Q. Tél.: 343-2820

GARAGE ROUSSEAU & FILS LTEE.
MISTASSINI, Co. Lac-St-Jean, P.Q. Tél.: 276-2206

G.L. LAPOINTE LTEE.
560, Boul. Fiset, SOREL, P.Q. Tél.: 743-5574

"Il y a danger d'être trop généreux dans les concessions aux sociétés étrangères" (Jamieson)

OTTAWA (PC) — Il y a danger d'être trop généreux dans les concessions accordées aux sociétés étrangères qui désirent s'installer au pays, a déclaré hier aux Communes le ministre de l'Expenslon économique régionale, M. Don Jamieson, dans le cadre du débat sur le projet de loi C-132, visant à contrôler les investissements étrangers.

M. Jamieson a fait remarquer que ces compagnies s'intéressent généralement aux richesses naturelles qui sont par la suite transformées à l'étranger.

Exprimant son appui au projet de loi, il a de plus souligné le danger que représente la concurrence entre les provinces désireuses d'attirer les capitaux dont pourraient tirer profit les grandes sociétés.

PROVINCES

M. Jamieson a par ailleurs tenté de calmer les appréhensions de l'opposition conservatrice, qui craint que les provinces n'auraient pas suffisamment voix au chapitre dans l'examen des nouveaux investissements, en vertu du projet de loi.

En ce qui concerne les programmes de développement du ministère de l'Expension économique régionale, a-t-il dit, les provinces sont invitées à faire part au gouvernement fédéral de leurs priorités. Il s'est déclaré favorable à la consultation des provinces qui doivent, de concert avec le fédéral, déterminer les secteurs et les régions qui demandent à être exploités.

Il a justifié la présence fédérale dans le domaine du développement économique national en expliquant que l'économie du pays serait sujette à la fragmentatione tà la distorsion si une certaine planification centrale n'était pas assurée.

ALBERTA

Accusant le gouvernement libéral d'avoir provoqué, par son imprévoyance, l'actuelle crise de l'énergie dans l'Est du pays, le député conservateur de Calgary-Nord, M. E. Wooliiams, a pour sa part soutenu qu'il est impossible d'avoir une vision à long terme si on ne dispose pas des capitaux suffisants.

Il a déploré que, sans une participation provinciale accrue, ce projet de loi pourrait constituer une menace à la santé économique de l'Alberta en particulier et des autres provinces en général.

Notre économiie, essentiellement basée sur l'agriculture et sur l'énergie, a besoin d'investissements et notre première priorité demeure d'assurer de l'emploi à la population, a-t-il déclaré.

NEO-DEMOCRATES

Tout en se prononçant en faveur du projet de loi, les députés néo-démocrates déplorent qu'il n'ait pas prévu un mode de surveillance des capitaux étrangers déjà investis au pays.

En permettant aux sociétés multinationales de prendre le contrôle de l'exploitation de nos ressources naturelles nous exportons, en plus d'immenses bénéfices, un grand nombre d'emplois, a affirmé le député néo-démocrate de Sault-Ste-Marie, M. Cyril Symes.

Il a expliqué que plusieurs jeunes diplômés devaient s'exiler faute de trouver du travail dans le domaine de la recherche industrielle.

Les fonctionnaires pourront se retrouver dans la jungle du bilinguisme, à Ottawa

OTTAWA (PC) — Dans un effort pour faire disparaître "les craintes et les incompréhensions", le Bureau des langues officielles, à compter de la semaine prochaine, distribuera 40,000 copies d'une trousse "Safari" pour permettre aux fonctionnaires de se retrouver dans la jungle du bilinguisme...

Cette trousse consiste en deux brochures. La première, intitulée "20 questions... et quelques autres sur les langues officielles au Canada," donne des réponses aux questions que se posent le plus souvent les Canadiens, affirme M. Keith Spicer, commissaire aux langues officielles. Le second, appelé "Le livre de la jungle des langues officielles," illustre par dessins et caricatures ces problèmes, et défint les responsabilités des ministères dans le programme canadien de bilinguisme.

Dans une entrevue, mercredi, M. Spicer a affirmé que la plus grande responsabilité de son bureau consiste à changer le climat qui entoure la loi canadienne sur le bilinguisme.

"Un peuple qui rit ensemble, continue de vivre ensemble," de dire M. Spicer. Le bilinguisme, comme le capitalisme, le communisme et le ketchup, offre au moins 57 variétés, affirme-t-il dans sa préface du Livre sur la Jungle du bilinguisme.

Selon M. Spicer, ces deux brochures sont nécessaires pour permettre aux fonctionnaires de s'y reconnaître dans cette question si controversée et, surtout, si complexe avec ses problèmes de priorités et de juridiction.

Mais, les fonctionnaires seront-ils intéressés à lire ces brochures?

"Je crois bien. Pour motiver les lecteurs en puissance, rien ne vaut la biologie. Nous avons donc rédigé ces brochures, du moins dans les titres et dans le style générale, comme un manuel de sexe..."

"Et, pour l'amour et la langue,... Vive la différence"

Ottawa en bref

LES CREDITISTES

OTTAWA PC — André Fortin, leader parlementaire du Crédit social, a refusé mercredi de dire aux journalistes quel sera l'objet de la motion que son parti présentera aux Communes jeudi. Habituellement les partis de l'opposition font savoir aux reporters quel est l'objet d'une motion qu'ils présenteront quelques heures plus tard aux Communes.

L'ALCOOL

OTTAWA PC — Le gouvernement fédéral annonce qu'il entend prendre les dispositions nécessaires pour que la teneur en alcool de toutes les boissons alcooiiques soit bien indiquée sur toutes les bouteilles de ces produits. La nouvelle politique entrerait en vigueur avant la fin de l'année.

LES IMMIGRANTS

OTTAWA PC — Le député conservateur de Hamilton Mountain, Duncan Beattie, dit qu'il y a peut-être des criminels qui ont obtenu le statut d'immigrants au cours des deux mois pendant lesquels les personnes qui se trouvaient au Canada illégallement pouvaient obtenir le plus facilement du monde le statut d'immigrants. Au cours de ces deux mois, qui se sont terminés récemment, 49,000 personnes qui vivaient au Canada se sont inscrites à l'Immigration canadienne et ont ainsi régularisé leur situation.

Juneau s'en prend à une station radiophonique, CKWS de Kingston, Ontario

SUDBURY (PC) — Le président du Conseil de la radio-télévision canadienne, M. Pierre Juneau, a qualifié de scandaleux et de ridicule le fait que le poste de radio CKWS de Kingston, Ontario, affilié à Radio-Canada, ne diffuse qu'une quantité minime de la programmation de cette société.

M. Juneau a fait ce commentaire en recevant la demande de renouvellement de permis du poste CKWS, qui appartient à l'entreprise Frontenac Broadcasting Compagny Limited.

Le directeur de la station, M. Allan Brooks, a souligné que CKWS transmettait les programmes de Radio-Canada surtout en fin de semaine. Les autres jours, CKWS se limite aux émissions de nouvelles de la matinée de Radio-Canada et a quelques autres programmes peu importants dont la durée totale dans la journée ne dépasse pas 45 minutes.

M. Juneau a attiré l'attention de M. Brooks sur la Loi de la radioduffusion qui oblige les stations privées affiliées à Radio-Canada à diffuser 20 heures de programmation de Radio-Canada par semaine.

CAS SCANDALEUX

L'avocat du CRTC, M. Chris Wilson, a souligné pour sa part que CKWS ne diffuse que 10 heures de programmation de Radio-Canada sur son poste FM, au lieu de 21 heures comme il s'était engagé à le faire.

M. Juneau a qualifié la situation de ridicule, ajoutant qu'il ne voyait pas pourquoi une organisation comme Frontenac Broadcasting aurait droit à deux permis de diffusion. Le président du CRTC a noté, d'autre part, l'absence de Radio-Canada à l'audience, et à ce propos il a déclaré: "Je ne vois pas comment la société Radio-Canada, qui signe ces ententes d'affiliation, peut tolérer une telle situation. Elle manque à son devoir et je ne puis que qualifier de scandaleux le cas que nous avons devant nous."

Le CRTC fera connaître plus tard sa décision concernant la requête de renouvellement du permis de CKWS pour une période de cinq ans.

Séchoir de stype Salon de coiffure

Rég.: 29.98

24.99 ch.

Contrôle à distance, 5 positions. Grand casque confortable et séchage rapide.

Sears

Séchoir Kenmore économique.

Casque de style salon de coiffure, contrôle 5 positions incorporé dans la base de l'appareil. 19.99 ch.

Cosmétiques — Rayon 8.

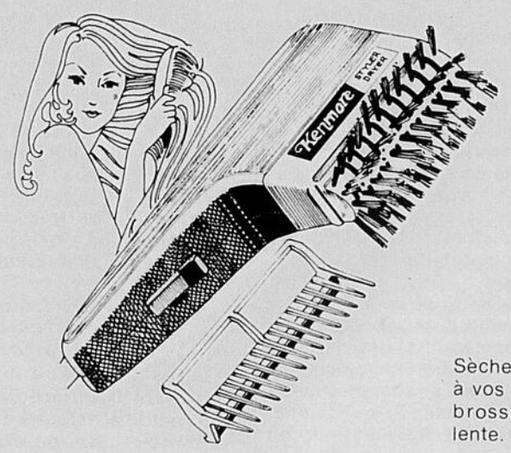

Peigne soufflant

Rég.: $18.98

16.99

Sèche, peigne et donne forme à vos cheveux. Avec peigne et brosse. 2 vitesses: rapide et lente. Elément de 400 watts.

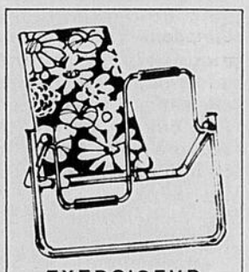

EXERCISEUR ECONOMIQUE

5.99 ch.

Pour être toujours en bonne forme. Livré avec instructions.

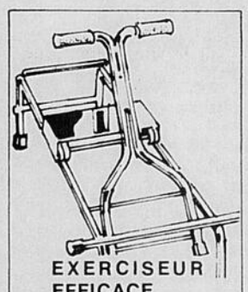

EXERCISEUR EFFICACE

Rég.: $19.98

17.99 ch.

Pour raffermir vos muscles et garder la ligne. Monture en acier tubulaire.

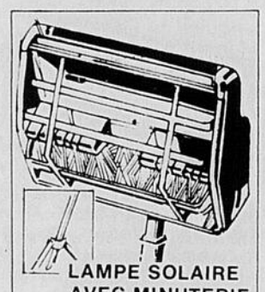

LAMPE SOLAIRE AVEC MINUTERIE

Rég.: $49.98

44.99 ch.

Modèle avec tube en quartz. Avec support. Pour être bien bronzé toute l'année.

Cosmétiques - Rayon 8.

Sears

Les jeunes amoureux ne peuvent dépenser qu'à bon escient. C'est pourquoi nous choisissons notre diamant chez Sears.

Chaque diamant est unique. C'est une façon pour la nature d'offrir chaque fois quelque chose de rare, quelque chose de vraiment beau.

Quand vous aurez compris cela, vous saurez aussi, sans doute, en qui vous pouvez avoir confiance: des gens dont la réputation n'est plus à faire, des gens qui mettent leur savoir-faire et leurs talents à votre service. N'est-ce pas là une bonne raison de choisir diamant chez SEARS?

Tous les diamants SEARS sont évalués par un gemmologiste indépendant. Nous voulons un jugement impartial. Ainsi, chaque diamant que vous achetez chez nous vous est livré avec son Certificat d'authenticité.

Ainsi, vous avez une preuve écrite que votre diamant vaut au moins ce que vous avez payé. De plus, vous bénéficiez d'une garantie en 6 points. Une garantie d'un an, par exemple, resserrement de la sertissure et polissage gratuits, etc.

Que de raisons d'acheter votre diamant chez SEARS! Sans compter le choix immense de tailles qui vous est offert. Soyez sentimentale, mais pratique!

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Rareté de l'acier

N.D.L.R. Le Quotidien publiait hier une analyse de l'économiste Moussaly sur les développements possibles du lac Albanel. Nous avions en dossier une adaptation d'un article du Globe & Mail sur la situation de l'acier que nous n'avions pu publier faute d'espace. Les analystes de Toronto prédisent une pénurie d'acier. Comme l'affirme M. Moussaly c'est le temps d'agir et de s'emparer des marchés qui sont comme des fruits mûrs. A noter que l'article ci-dessous n'est pas une traduction mais une adaption assaisonnée de nos propres commentaires.

Il n'y a aucune indication d'un allègement dans demande "vocace" d'acier. Toutes les aciéries canadiennes ont des carnets de commande remplis à capacité jusqu'à la fin de l'année et une avalanche de nouvelles commandes pour le premier quart de 1974. C'est la même histoire qui se pépète dans tous les pays producteurs d'acier. En opérant à peu près à capacité, le monde non communiste a produit 14% plus d'acier pendant les neuf premiers mois de 1973.

Mais les prix continuent d'augmenter à travers le monde sans un espoir immédiat d'un allègement de la situation.

TOUT EST RATIONNE

Le président Irwin Goldhard de la compagnie Torontoise Automotive Hardware arrive tout juste d'une mission d'achat en Extrême Orient, incluant le Japon et les Indes. "Ce fut un voyage inutile, l'acier est aussi rare là bas qu'ici et il faut respecter les quotas; quant aux prix ils sont même plus chers là bas qu'ici. Pour le moment l'acier canadien est le meilleur marché dans le monde occidental; tout ce que je souhaites c'est d'en obtenir plus". Plusieurs autres acheteurs canadiens d'acier sont également frustrés.

Cependant, à moins d'un "refroidissement" du boom économique, la situation de l'acier ne peut qu'empirer d'ici les deux prochaines années.

Les autorités en la matière prétendent qu'il n'y a pas assez d'aciéries en construction où en projet avancé pour apporter un allègement au moins jusqu'en 1975.

PAS ASSEZ

Le modeste tonnage qui viendra s'ajouter au Canada d'ici les deux prochaines années, principalement par Algoma Steel et Steel Co. of Canada, n'est pas suffisant pour faire sa marque dans la marge entre la demande et la production. Par dessus le marché, une pénurie de "scrap" pourrait réduire la production de plusieurs aciéeries. Le premier lot appréciable d'acier qui nous parviendra n'arrivera pas avant la fin de 1976, peut-être le début de 1977 quand Steelco mettra son complexe de Nanticooke en opération ce qui additionnera 1.35 million de tonne à la capacité ce qui équivaut à une augmentation de 22% à la production de la compagnie ou 9 à 10% de la production nationale. Les plans de Steel Co. seront révélés la semaine prochaine. L'industrie s'attend à ce que l'aciérie produise des boulettes dans un four rotatif électrique, probablement situé sur le site d'une mine du nord-ouest de l'Ontario qui utilisera du charbon métallurgique de l'Ouest Canadien.

Les boulettes seraient ensuite raffinées dans un four électrique et roulées en feuilles ou en poutrelles. La compagnie a accompli beaucoup de travail pour améliorer sa technologie depuis plusieurs années. En éliminant les fournaises traditionnelles des usines chauffées au cooke elle sauve des investissements importants.

RIEN NE PLANIFIE

A l'heure où nous écrivons ces lignes, pas une seule aciérie américaine n'a projet d'expansion. Cela reflète la faible marge de profit dans les aciéries qui ne rapportent qu'entre 2 et 4% de l'argent investi. Il a a également à considérer le coût toujours augmentant des nouvelles usines, jusqu'à $500.00 la tonne annuelle, et les prix de l'acier actuellement contrôlés sont le principal facteur qui ralentit l'expansion.

Les facteurs d'expansion au Canada sont tout à fait différents. La marge de l'industrie et sa croissance est beaucoup meilleure. Les récentes réévaluations à l'échelle mondiale ont également considérablement amélioré la position concurrentielle du Canada dans le domaine de l'acier tant sur le marché domestique que sur le marché de l'exportation.

Pourtant, on attend que le cycle infernal de l'inflation ait haussé le prix de l'acier avant d'entreprendre une nouvelle ronde d'expansion importante surtout dans l'est où nos mines dégorgent du minérai semi-brut à pleines charges de navires géants. Quand on songera à produire de l'acier, le cycle aura fait la boucle et l'offre dépassera de nouveau la demande.

VINCENT BRASSARD

PAPIER-JOURNAL

NEW YORK PA — L'importante pénurie de papier-journal qui avait frappé plusieurs journaux américains au cours de l'été et au début de l'automne semble se résorber depuis quelques semaines, suite aux règlements des grèves qui ont affecté de nombreuses usines de pâtes et papier au Canada.

Mais l'approvisionnement en papier-journal demeure une des principales sources de préocupation chez les directeurs de journaux américains.

La pénurie s'était produite à la suite d'une série de grèves qui avaient frappé pendant trois mois une grande partie des moulins à papier au Canada, qui fournit 70 pour cent du Papier-journal utilisé aux Etats-Unis.

La situation a cependant commencé à s'améliorer aussitôt que les derniers arrêts de travail ont pris fin, le mois dernier.

DEFICIT ITALIEN

ROME Reuter — Le déficit de la balance commerciale de l'Italie a atteint en septembre le chiffre record de 431 milliards de lires, ce qui porte le déficit total pour les neuf premiers mois de l'année à 2,299,000 millions de lires, indiquent des chiffres officiels publiés mardi à Rome.

Ce déficit colossal de la balance commerciale italienne pendant les trois premiers trimestres de l'année est près de dix fois supérieur à ce qu'il était pendant la période correspondante de l'année dernière. En septembre 1972, le déficit enregistré était de 66 milliards 100 millions de lires.

Ce déficit massif est attribué en partie au fait que l'Italie continue d'importer davantage de produits étrangers qu'elle n'exporte des siens, et également au flottement de la lire entré en vigueur cette année et qui rend les importations plus chères.

Légère reprise à MONTREAL

MONTREAL (PC) — Les prix ont monté dans tous les compartiments, celui des banques excepté, mercredi à la Bourse de Montréal et ce marché a ainsi repris une partie du terrain qu'il avait perdu mardi.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 984,600 actions, au regard de 972,100 actions la veille.

Les papeteries montent de 1.98 et atteignent 150.14, les industrielles, de 1.45 et atteignent 259.53, l'indice composé gagne 1.02 et atteint 239.78, les services publics progressent de .69 et parviennent à 146.08, tandis que les banques reculent de 1.40 et tombent à 284.99.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mer.	Mar.
Gains	101	73
Pertes	130	175
Inchangées	72	70
Total	303	318

Alcan, dont 47,425 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1 et atteint $37 7-8.

Beaver Mining, dont 60,950 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de cinq cents et atteint $1.72.

The Donahue Co., en hausse de 1-4 et au niveau de $11 1-4, rapporte un bénéfice net de deux millions pour les neuf mois qui se sont terminés correspondante l'an dernier.

MacMillan Bloedel Ltd., en hausse de 1-2 et au niveau de $37 1-2, rapporte un bénéfice de $64.5 millions pour une période de neuf mois, au regard de $24.3 millions pour la même période l'an dernier.

Home Oil Co. annonce que son bénéfice net d'exploitation pour une période de neuf mois se situe à $9.9 millions, au regard de $4.9 millions pour la même période l'an dernier. Home Oil a monté de 1 et atteint $52 1-2.

The New Brunswick Telephone Co. Ltd., en hausse de 1-4 et au niveau de $14, rapporte un bénéfice net de $5.9 millions pour les neuf premiers mois de l'année, au regard de $5.5 millions pour la période correspondante l'an dernier.

Cominco Ltd., en baisse de 1-4 et au niveau de $36 3-4, a consenti à acheter 100,000 actions de Canwex Explorations Ltd. au prix de 50 cents l'action.

Les pétroles sont restés mixtes. Pacific Petroleums monte de 1 1-4 et atteint $33 3-4, Shell Canada, de 3-4 et atteint $19 5-8, Imperial Oil, de 1-2 et atteint $44 1-2, Husky Oil, de 1-4 et atteint $26 3-4, Pan Canadian Petroleum, de 1-8 et atteint $14 1-4, alors que Texaco recule de 3-8 et tombe à $52, Hudson's Bay Oil and Gas, de 1-4 et tombe à $45 3-4 et Pan Ocean Oil, de 1-8 et tombe à $17 3-8.

Parmi les gagnants à la Bourse de Montréal, on note Denison Mines à $48, un gain de 1 3-8, Alcan à $37 7-8, un gain de 1, Montréal Trust à $20 1-2, un gain de 1, IU International Corp. à $24, un gain de 7-8 et Chrysler Corp. à $21 1-2, un gain de 1-2.

Parmi les perdants, on trouve Calgary Power à $23, un recul de 1, les Ciments Lafarge du Canada à $14, un recul de 3-4, la banque de Commerce à $30 7-8, un recul de 1-2, Quebecor à $14 3-4, un recul de 1-4 et Moore Corp. à $56 1-2, un recul de 1-4.

Simpsons inaugure

TORONTO, Simpsons-Sears a inauguré à Sault Ste-Marie (Ontario) un nouveau magasin à multi-rayons.

Ce magasin d'une superficie de 124,000 pieds carrés sur deux étages fait place à un magasin de dimension plus petite et est situé dans le centre "Station Mall" abritant une quarantaine d'établissements. Ce centre commercial est une réalisation de Algoma Central Railway.

Le nouveau magasin Simpsons-Sears fait appel aux plus récentes techniques de commercialisation en plus d'offrir à la clientèle différents services et une gamme complète d'articles dans tous les rayons. On y comptera un personnel régulier de 275 employés.

La succursale de Sault Ste-Marie porte à quatre le nombre de grands magasins inaugurés au cours de l'année. La Société en possède maintenant un total de 46.

La B. Royale ouvre un siège central à Londres

MONTREAL, le 6 novembre — La Banque Royale du Canada vient d'établir à Londres un siège central chargé de coordonner et de planifier la croissance rapide des activités de la Banque au sein d'un marché européen qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Le nouveau siège aura à sa tête M. Robert A. Utting, auparavant directeur général délégué de la Division internationale, à Montréal; il occupera le poste de vice-président pour l'Europe.

M. Utting est au service de la Banque Royale depuis trente-trois ans. Outre l'expérience bancaire qu'il a acquise au Canada, il a occupé divers postes à l'étranger.

Commentant la création du nouveau siège européen, M. Utting a déclaré: "Cela va nous permettre d'adopter sur les lieux mêmes les plans et les décisions qu'exige l'extraordinaire expansion de nos activités en Europe".

Avec un actif de $17.3 milliards, la Royale est la plus importante banque du Canada tandis que sur le plan mondial elle vient au dix-septième rang pour le volume des dépôts. La Banque Royale compte 1300 succursales sur le territoire canadien et d'importants réseaux de succursales affiliées dans les Caraïbes et l'Amérique latine. Elle exerce son activité dans plus de trente pays et emploie au-delà de 25,000 personnes à travers le monde.

Les profits

British Columbia Parkers Ltd., pour les 40 semaines qui se sont terminées le 7 oct. dernier, $6,831,000-$11.49 l'action, au regard de $2,154,000 —$3.62.

Cockfield, Brown and Co. Ltd., pour les 12 mois qui seront terminés le 30 sept. dernier, $381,600—64 cents l'action, au regard de $173,200—29 cent s.

Cygnus Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,052,000, au regard de $713,000.

Dome Petroleum Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $11,849,000-$1.12 l'action, au regard de $8,008,000-78 cents.

Donohue Co.Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $2,048,876-98 cents l'action, au regard le $1,056,062-43 cents.
l'action, au regard de $1,056,602—43 cents.
Home Oil Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $9,686,000—$1.30 l'action, au regard de $7,671,000—$1.04.

Jannock Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $5,999,00—86 cents l'action, au regard de $4,160,000—55 cents. Industrial Corp., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $364,000—46 cents l'action, au regard de $135,000—19 cents.

New Brunswick Telephone Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $5,904,000-$1.19 l'action, au regard de $5,533,000-$1.15.

Orangeroof Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $112,000, perte, au regard de $534.000.

Tombill Mines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $15,000, bénéfice, au regard de $35,000, perte.

Whiterock Industries Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 juillet dernier, $39,000, perte —1.4 cent l'action au regard de $128,000—4.6 cents.

LE DOLLAR

MONTREAL PC — Le dollar US a monté de 4—25 mercredi à Montréal et y a atteint $0.99 21—25 et la livre sterling y a baissé de 17—25 et fermé à $2.41 81 — 100.

A New York, le dollar canadien a baissé de 11—50 et fermé à $1.00 4—25 et la livre sterling a baissé de 3—20 et fermé à $2.42 1—5.

LES OBLIGATIONS

TORONTO PC — Les prix n'ont que peu fluctué mercredi à la Bourse canadienne des obligations et l'activité a été grande sur ce marché. Le moyen et le long terme reculent d'environ un quart de point et le court terme et les valeurs des compagnies restent en général inchangés.

L'Hydro Ontario a offert $75 millions d'obligations avec deux échéances différentes: $25 millions à 8 1—4 plc. avec échéance le 30 nov. 1978, le prix étant au pair et le rendement de 8 1—4 p.c.; $50 millions à 8 1—2 p.c. avec échéance le 30 nov. 1998, le prix étant de $99.50 et le rendement de 8.55 p.c.

Les prêts au jour étaient disponibles à 6 3—4 p.c. et il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor de trois et six mois.

NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

M. Gaetan Lussier, sous-ministre de l'agriculture du Québec et président de la corporation de la raffinerie de sucre du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de M. Yvan Jacques au poste de directeur général et de membre du conseil d'adimnistration de cette corporation.

Licencié en sciences agricoles de l'Université de Montréal et détenteur d'une maîtrise en administration de l'Université de Sherbrooke, M. Jacques possède une vaste expérience du secteur agro-alimentaire.

M. Jacques fut en effet conseiller industriel au Ministère de l'industrie et du commerce, directeur de l'approvisionnement et du trafic et membre du bureau de gestion de J. Demers inc. (Standard Brands Ltd) et directeur général de la division agricole d'Ogilvie Flour Mills Co Ltd. (Groupe John Labatt).

Toronto

TORONTO PC — Il y a eu reprise mercredi à la Bourse de Toronto. Tous les secteurs ont fermé à la hausse et les transactions n'ont pas été très nombreuses.

L'indice industriel monte de .90 et atteint $230.56, son premier gain en sept séances, les aurifères montent de 2.45 et atteignent 295.6, les métaux de base, de .39 et atteignent 106.89 et les pétroles de l'Ouest, de 4.83 et atteignent 273.50.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	280	355
Pertes	246	208
Inchangées	250	244
Total	776	807

Le virement a été le plus faible depuis plus de sept semaines. Il s'établit à 2.18 millions d'actions, au regard de 2.0 millions la veille et la valeur totale des actions transigées est de $23.63 millions, au regard de $32.72 millions.

Les pâtes et papiers, les raffineries de pétrole, les pipelines et les aciéries sont au nombre des gagnants, alors que les manufactures, le bâtiment et les matériaux de construction ainsi que les banques se casent parmi les perdants.

LES BESTIAUX

MONTREAL PC - Les arrivages de bêtes à cornes et de veaux étaient plus faibles mercredi sur le marché des bestiaux à Montréal. Les prix étaient fermes et la demande était modérée.

Arrivages à 1h. de l'après-midi: 126 bêtes à cornes, six veaux, 70 porcs, 19 moutons ou agneaux.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Algoma Steel Corp. Ltd., 12 1—2 cents et un supplément de 12 1-2 cents, le 28 déc. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

CHUM Ltd., classe B, six cents, le 1er déc. aux actionnaires inscrits le 16 nov..

Canada Maltin; Co. Ltd., classe A, 3T cents; classe B, 29 3-4 cents; payables les deux le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 15 nov.

Farmers and Merchants Trust Co. Ltd., quatre cents, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 17 déc.

Giant Yellowknife Mines Ltd., 10 cents et un supplément de 10 cents, le 19 déc. aux actionnaires inscrits le 19 nov.

International Minerals and Chemical Corp., 13 cents US, le 2 janv. aux actionnaires inscrit le 14 déc.

Keer-McGee Corp., 15 cents, le 1er janv. aux actionnaires inscrit le 7 déc.

National Drug and Chemical Co. of Canada Ltd., six cents; l'action priv., 15 cents; payables les deux le 1er déc. aux actionnaires inscrits le 13 nov.

Pennzoil United Inc., 20 cents, le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 30 nov.

TEMKEN Co., 45 cents US, et un supplément de 20 cents, une hausse de 13 cents dans le supplément, le 10 déc. aux actionnaires inscrits le 20 nov.

Trans Mountain Pipe Line Co. Ltd., et un supplément de 74 cents, une baisse de 7 1-2 cents dans le supplément, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 6 déc.

MOT MYSTÈRE

Problème no 33 — 6 lettres cachées — THEME La peinture

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	corail	F	I	M	perle	soleil
artiste	couche	feu	ivoire	miel	pie	
B	cristal	figure	J	modèle	pigment	T
beige	D	flamme	jasmin	N	R	tableau
blanc	dessin	foncé	jaune	nette	rose	taupe
bleu	doré	fresque		noire	rosée	tendance
brun	E	G	L	O	rouge	ton
C		gouache	léger	ocre	rousse	V
chrome	ébène	gris	lilas	oeuvre	S	vert
citron	émail	H	luisant	P	satin	Z
clair	esquisse	huile	lustre	pastel	soja	zinc

La réponse du problème précédent: véranda

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	C	N	A	D	N	E	T	C	L	I	A	R	O	C
2	E	R	O	D	I	U	A	L	F	I	G	U	R	E	H
3	N	T	E	M	E	R	T	O	U	L	T	O	N	R	R
4	U	I	S	T	T	B	N	A	T	S	A	R	I	I	O
5	A	A	T	I	G	C	J	S	B	N	T	M	O	O	M
6	J	E	S	A	E	O	E	S	A	L	E	R	M	N	E
7	N	T	R	N	S	U	U	G	I	L	E	M	E	E	R
8	E	D	E	V	Q	C	L	A	I	R	I	A	G	O	L
9	N	B	E	S	U	H	M	U	C	E	G	L	U	I	T
10	E	R	E	S	I	E	H	O	L	H	B	G	E	P	P
11	T	R	E	S	S	U	O	R	E	U	E	L	B	I	A
12	F	T	N	A	S	I	U	L	I	V	O	I	R	E	S
13	E	E	L	R	E	P	N	R	O	S	E	P	U	A	T
14	U	E	E	S	O	R	E	G	E	L	E	D	O	M	E
15	C	N	A	L	B	Z	I	N	C	R	I	S	T	A	L

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)
En soirée, une conversation calme vous ouvrira les yeux sur certains agissements.

Un peu plus de discrétion, et vos chances de succès s'amélioreront. Que le pessimisme ne vous envahisse pas cette semaine.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)
Il vous faut éviter tout excès alimentaire, autrement vous perdrez votre belle apparence. Trop d'ambition finira par vous perdre.

Vous n'avez pas le monopole des bonnes idées, et vous devriez rendre justice à votre entourage.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
La semaine commence de façon très agréable, dans la chaude atmosphère du foyer.

Une personne plutôt chauve vous fera une proposition intéressante, ce qui vous procurera de précieuses relations nouvelles.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Une légère déception ne doit pas vous décourager. Ne craignez-vous pas que certaines audaces vous valent des complications?

N'ayez pas de souci, votre santé s'améliore sensiblement, avec le soleil. Vous arriverez à un tournant, en affaires ou dans la profession.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Un ami parle de voyage prochain, mais il faudra mieux choisir vos partenaires que dans le passé.

Vous vous emballez au moindre succès, et tout de suite vous criez victoire. Difficultés d'ici la fin de semaine, dans le domaine financier.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct.)

LE SCORPION (du 23 oct au 22 nov.)
En prêtant l'oreille aux commérages de votre entourage, vous contribuez à votre malheur.

Vous avez tort de vous mêler des affaires de l'entourage. Les sentiments d'une personne aimée ne sont pas de tout repos.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

Commission d'assurance-chômage

Andras annonce un vaste programme de réorganisation administrative

Par André Bellemarre

OTTAWA PC — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a fait part, hier aux Communes, d'un vaste programme de réorganisation administrative au sein de la commission de l'assurance-chômage.

Les principaux objectifs visés par cette opération, qui amène le retrait du bill C-125, déposé le 17 janvier 1973 aux Communes, sont de mettre fin aux abus dans le bénéfice des prestations de l'assurance-chômage, d'effacer d'ici à 1978 le déficit de quelque $510 millions prévus pour la fin de 1973 et de faire prendre conscience aux chômeurs de leurs droits et responsabilités.

D'autre part, M. Andras a indiqué qu'il a recommandé au ministre des Finances, qui les a acceptés, les taux de cotisation suivants pour 1974: pour les employés,$1.40 les $100 de rémunération assurable et, pour les employeurs, $1.96 les $100 de rémunération assurable.

Ce qui signifie donc une augmentation d'environ 40 pour cent sur les taux actuels qui sont de $1 pour les employés et de $1.40 pour les employeurs.

CONTROLE

Par ailleurs, le ministère poursuivra à un rythme accéléré l'opération de contrôle des prestations et le nombre des enquêteurs à cette fin passeront de 369 à 424 d'ici la fin de l'année où on espère que le nombre des exclusions aux prestations d'assurance-chômage passera de 200,000 à 225,000.

"Je suis résolu à faire l'impossible, a dit M. Andras, pour que les chômeurs qui cherchent vraiment du travail obtiennent les prestations auxquelles ils ont droit et notre appui total dans leurs efforts de recherche d'un nouvel emploi.

"Mais je suis également résolu à faire l'impossible pour que ceux qui n'ont pas droit aux prestations ne reçoivent absolument rien".

A cette fin, le ministre prévoit que 60,000 entrevues par mois à compter de décembre, pour en arriver à 95,000 en mars prochain, seront menées auprès des chômeurs afin que ces derniers "se voient rappeler directement leurs obligations et leurs droits".

Ces entrevues seront menées auprès des prestataires suivants: ceux qui ont quitté leur emploi volontairement; les bénéficiaires de prestations de maternité ou de maladie qui sont passés aux prestations ordinaires; les prestataires dont la demande de prestation d'assurance-chômage a été transférée d'une partie du pays à une autre et, enfin, les prestataires appartenant à une profession où il existe de nombreux débouchés dans leur localité.

LIAISON

De plus, une étroite liaison avec les centres de main-d'oeuvre du Canada afin de s'assurer que le chômeur est informé le plus rapidement possible des postes vacants.

"Toutes ces subtilités de contrôle seront en place bien avant la fin de l'année, a dit M. Andras.

"J'ai la ferme conviction qu'elles élimineront la plupart des abus graves qui peuvent encore subsister".

Le ministre a soutenu que les objectifs contenus dans le bill C-125, concernant les personnes quittant volontairement leur emploi, sans raison valable, seront mieux atteinte par ces mesures administratives "vigilantes et sélectives" plutôt que par "des modifications rigoureuses et peut-être punitives de la loi".

La déclaration de M. Andras a été accueillie de façon mitigée par l'Opposition.

DEFICIT

M. Lincoln Alexander PC Hamilton-ouest s'est demandé sur quelles prévisions se fonde le ministre pour déclarer que le déficit de la commission d'assurance-chômage sera effacé en 1978.

Il a reproché au gouvernement d'avoir soumis des projets de loi "mauvais" dans ce domaine et qu'il en récolte les fruits aujourd'hui.

M. Alexander a demandé au ministre de traiter "avec humanité" ceux qui sont aux prises avec le chômage.

Pour sa part, le chef du NPD, M. David Lewis, a affirmé que le projet de loi adopté en juin 1971, alors que le Canada connaissait un taux de chômage annuel de 6.4 pour cent, a été un bienfait pour les chômeurs "et il aurait été irresponsable pour le gouvernement de ne pas la présenter". Ce bill haussait à $100 par semaine le maximum des prestations d'assurance-chômage.

M. Lewis a réclamé une politique du plein emploi qui, dit-il, est la seule façon de combattre efficacement le chômage.

Le porte-parole créditiste, M. C.-E. Dionne, de Kamouraska, a blâmé le ministère de M. Andras pour les "longs retards" dans les paiements des prestations d'assurance-chômage.

Il a suggéré au gouvernement de modifier la loi de l'assurance-chômage de façon à la rendre plus souple et plus facilement applicable.

DECENTRALISATION

C'est en avril dernier que le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a amorcé le processus de réorganisation de la commission d'assurance-chômage en mettant sur pied 20 nouveaux bureaux et en remaniant quelque 100 bureaux et satellites existants.

Saisie de cocaïne

VANCOUVER (PC) - Conséquence d'une enquête qui commençait à Montréal il y a quelques jours, la police vient de saisir à Vancouver trois livres de cocaïne pure, d'une valeur marchande de $150,000, et elle a procédé à l'arrestation de trois suspects dans cette affaire.

Les trois individus sont Fernando Garcia Hernandez, 38 ans, du Venezuela, Hernan Cortes, 22 ans, de Colombie, et Vicent John Liberto, un américain de 35 ans. Tous sont au Canada depuis peu. Ils avaient été pris en filature à Montréal.

Ils ont été accusés de conspiration entre eux et avec des individus non identifiés à des fins de trafic de cocaïne.

BRIDGE

Pour si peu!

Alors que vous êtes en compétition, peu importe que les résultats soient convertis en points de match ou suivant la marque internationale (IMP), toujours un chelem doit être recherché à la suite présentant les meilleures chances de succès, ce qui ne représentera pas toujours la marque supérieure. C'est qu'un gain supérieur de quelques points ne mérite certainement pas que le risque de perdre un chelem soit accepté!

Donneur: Nord
Tous vulnérables
Pi- 10-7-3
Co- A-10-8-6-3
Ca- R
Tr- A-R-V-7

	N	
Pi- 8-5 Co- V-7-4-2 Ca- D-7-5-2 Co- 10-9-4	O E	Pi- 6-4-2 Co- D-9 Ca- 10-9-8-4 Tr- D-8-5-2
	S	
	Pi- A-R-D-V-9 Co- R-5 Ca- A-V-6-3 Tr- 6-3	

Nord	Est	Sud	Ouest
1-coeur	passe	2-piques (1)	passe
3-trèfles	passe	3-carreaux	passe
4-piques (2)	passe	4-S-A	passe
5-coeurs	passe	5-S-A	passe
6-coeurs	passe		

(1) Par son saut à 2-piques, non seulement Sud (3) devient impératif à la manche, mais de plus il promet une longue suite affranchie, ou encore un très fort complément des coeurs.

(2) Nord a une très forte préférence pour les piques alors que chez le partenaire cette suite peut être envisagée comme étant solide. Pique étant l'atout, la main Nord présente une possibilité de deux coupes, ce qui augmente sensiblement les gagnantes des mains N-S.

(3) Que doit choisir Sud comme contrat final?

Même si Sud a l'assurance d'avoir à sa disposition les quatre as et les quatre rois, sans aucune hésitation Sud doit accorder ses préférences à 7-piques et non à 7-S-A.

Alors qu'autrefois il y avait des compétitions entre équipes de quatre à un point la donne, (a board a match), le gain de la main étant accordé à l'équipe totalisant le plus de points, en ces cas toujours un joueur devait considérer la possibilité d'un contrat en sans-atout en vue de la marque supérieure. Mais même dans de telles conditions Sud devrait chasser très rapidement l'idée d'un contrat à 7-S-A. C'est que tout d'abord Nord a été incapable de promettre une suite coeur redemandable, soit une suite de cinq cartes comprenant deux des quatre hauts honneurs. De plus il est évident que la main Nord présente des possibilités de coupes à carreau, ses enchères ayant porté à trois suites différentes. Ignorer ces possibilités de coupes serait une faute impardonnable.

Contre un contrat de 7-piques, l'attaque à l'atout devient indiquée afin de limiter la possibilité de coupes de la part du Mort et laisser le déclarant à son propre problème au sujet des autres suites.

Il y a pour le déclarant un choix sur la façon de rechercher la réussite de son contrat. Soit tenter l'affranchissement des coeurs ou rechercher la coupe de deux carreaux par le Mort. Sans l'entame à l'atout le déclarant aurait pu facilement contrôler un partage 4-1 des atouts et 4-2 des coeurs. Mais comme un partage 4-2 des coeurs est plus à craindre qu'un partage 4-1 des atouts, le déclarant exploite ses meilleures chances en recherchant la coupe de deux carreaux, l'impasse du valet de trèfle représentant une moindre chance.

Le déclarant prend le premier pique de sa propre main et fait suivre un petit carreau vers le roi. Le déclarant reprend la main par son roi de coeur et fait couper un carreau. Le Mort encaisse ses deux hauts honneurs de trèfle puis le déclarant reprend la main en coupant le sept de trèfle. (La chute de la dame aurait enlevé au déclarant la nécessité de faire couper un deuxième carreau.) Le déclarant fait couper son valet de carreau par le dernier atout du Mort, le dix. C'est en coupant un autre trèfle que le déclarant reprend la main et alors que chez les adversaires les atouts étaient partagés 3-2, le déclarant a maintenant un parfait contrôle de la main.

Qu'est-ce qui se serait produit si Sud avait accordé ses préférences à 7-S-A?

En ce cas la meilleure attaque d'Ouest aurait été le dix de trèfle. Comme les mains N-S ne présentent qu'onze gagnantes immédiates la seule chance de succès aurait été de trouver un même adversaire dans l'obligation de surveiller les trois suites coeur, carreau et trèfle et le soumettre à un squeeze. Mais suivant la distribution présente il n'y aurait eu aucune possibilité de squeeze permettant de réaliser les treize levées et ainsi pour la recherche d'un gain supérieur de dix points un grand chelem aurait été perdu!

Noël Duchesne

MOTS CROISES

problème: no 33

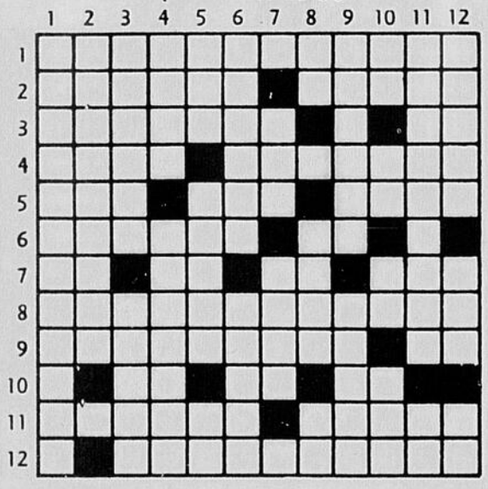

HORIZONTALEMENT

1- Se dit des signes qui précèdent l'éclosion d'une maladie.
2- Donne une nouvelle forme. -- Endroit où s'arrête un véhicule public.
3- Acquiers. -- Bismuth
4- Ramifications du bois des cerfs. -- Provoquer l'ionisation.
5- Parcourue des yeux. -- Gaz. -- Dieu des Vents.
6- Singes d'Amérique du Sud. -- Champion.
7- Pronom personnel. -- Coutumes. -- Idem. -- Partie aval d'une vallée envahie par la mer.
8- Accroissement.
9- Qui suit le deuxième. -- Négation.
10- Petit cube. -- Eminence. -- Interjection enfantine.
11- Produire un certain effet. -- Tronc non ramifié.
12- Changeras par un nouveau travail.

VERTICALEMENT

1- Publication solennelle.
2- Empirique qui prétend guérir les fractures.
3- Début. -- Faire de faux plis.
4- Espace de trente jours. -- Ce qui éclaire les objets et les rend visibles.
5- Ornement en forme d'oeuf. -- Mesures un poids. -- Eminence.
6- Chants funèbres chez les Grecs. -- Contestera.
7- Dénué d'esprit. -- De même.
8- Possessif. -- Premier homme. -- Tellement.
9- Urticacées couvertes de poils. -- Ose.
10- Infinitif. -- Sud-Ouest. -- Du verbe gai. -- Vent.
11- Résistance avec violence et voies de fait contre des agents de l'autorité. -- Symbole du pascal.
12- Etend. -- Homme ignorant. -- En matière de.

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

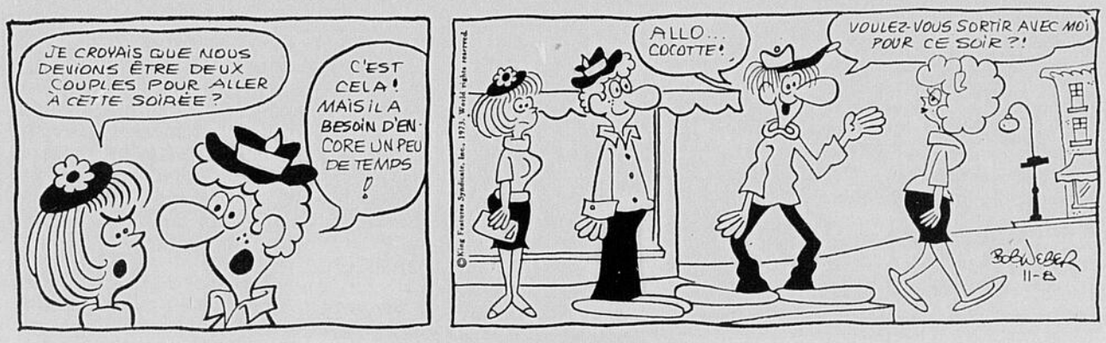

LE GENIE

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

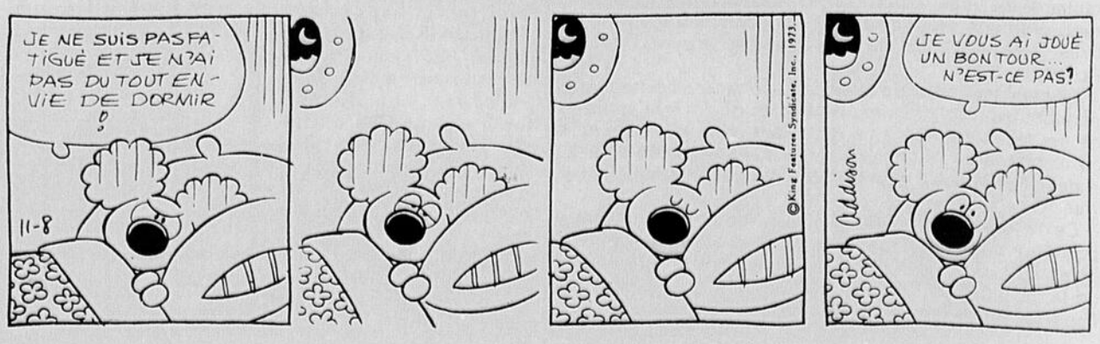

REELU A BINGHAMTON — Le maire Alfred Libous célèbre sa réélection à la mairie de Binghampton, état de New-York, avec, à ses côtés, Mme Joyce Smith. (Télépho to — FC).

LE SIGNE DE LA VICTOIRE — Un ancien chef syndical, M. Coleman Young a été élu maire de Détroit. Il apparaît ici, faisant le signe de la victoire, après avoir appris qu'il venait d'être élu. M. Young est le premier noir à être élu maire de la ville de l'Automobile. (Télé— PC)

NEUVIEME MANDAT — M. Erastus Corning 11 vient d'être élu pour un neuvième terme, maire d'Albany. On le voit quittant les quartiers généraux du parti Démoctique pour se rendre à une entrevue à la télévision, à l'annonce de sa victoire par une majorité de 3,000 votes.

MAIRE DE NEW YORK — Le démocrate Abraham Beame salue ses partisans après avoir été élu maire de New York, tard, mardi soir. Il succède à M. John Lindsay. C'est le premier juif à parvenir à une si importante fonction. Il a défait trois adversaires. A ses côtés, sa femme, Mary. (Téléphoto—PC)

VICTOIRE DEMOCRATE — Le candidat au poste de Gouverneur du New Jersey, M. brendan Byrne, célèbre sa victoire, à West Orange. A ses côtés, son épouse, Jean. (Téléphoto—PC)

Elections aux EU

Les démocrates en tirent des gains fort imposants

WASHINGTON AFP — Les élections locales partielles qui se sont déroulées mardi aux Etats-Unis se sont soldées par une impressionnante série de victoires démocrates contre un parti républicain affaibli par les scandales du gouvernement Nixon.

Les démocrates ont emporté le poste de gouverneur du New Jersey 7.5 millions d'habitants, la majorité dans les deux assemblées de cet Etat, les mairies de New York, Philadelphie, Détroit et Minneapolis. En Californie, ils ont infligé une sévère défaite au gouverneur Ronald Reagan, candidat républicain possible aux élections présidentielles de 1976, dont le projet de réforme fiscale a été repoussé.

Les républicains sont parvenus à conserver de justesse le poste de gouverneur de Virginie, pour lequel il n'y avait d'ailleurs pas de candidat démocrate, mais ils ont perdu trois sièges dans l'assemblée de l'Etat où les démocrates détenaient déjà une forte majorité.

SIGNAL D'ALARME

La plupart de ces élections se sont disputées davantage sur des questions d'intérêt local que sur les problèmes nationaux. Mais les observateurs politiques estiment que les résultats ont, dans l'ensemble été influencés par les répercussions de la crise du Watergate.

Les nombreux succès remportés par les candidats démocrates semblent démentir la conviction, affirmée avant les élections par les dirigeants républicains, que les instances locales du parti ne devraient pas tellement souffrir de la perte de prestige du président Nixon et de la Maison blanche.

Dans un an, les Américains éliront une nouvelle Chambre des représentants, le tiers du Sénat et les deux tiers des gouverneurs. Les élections partielles de mardi sont considérées à Washington comme un signal d'alarme pour le Parti républicain.

On s'attend à ce que les parlementaires républicains et les dirigeants locaux du parti continuent à se désolidariser du président Nixon s'il ne parvient pas à dissiper rapidement l'atmosphère empoisonnée du Watergate.

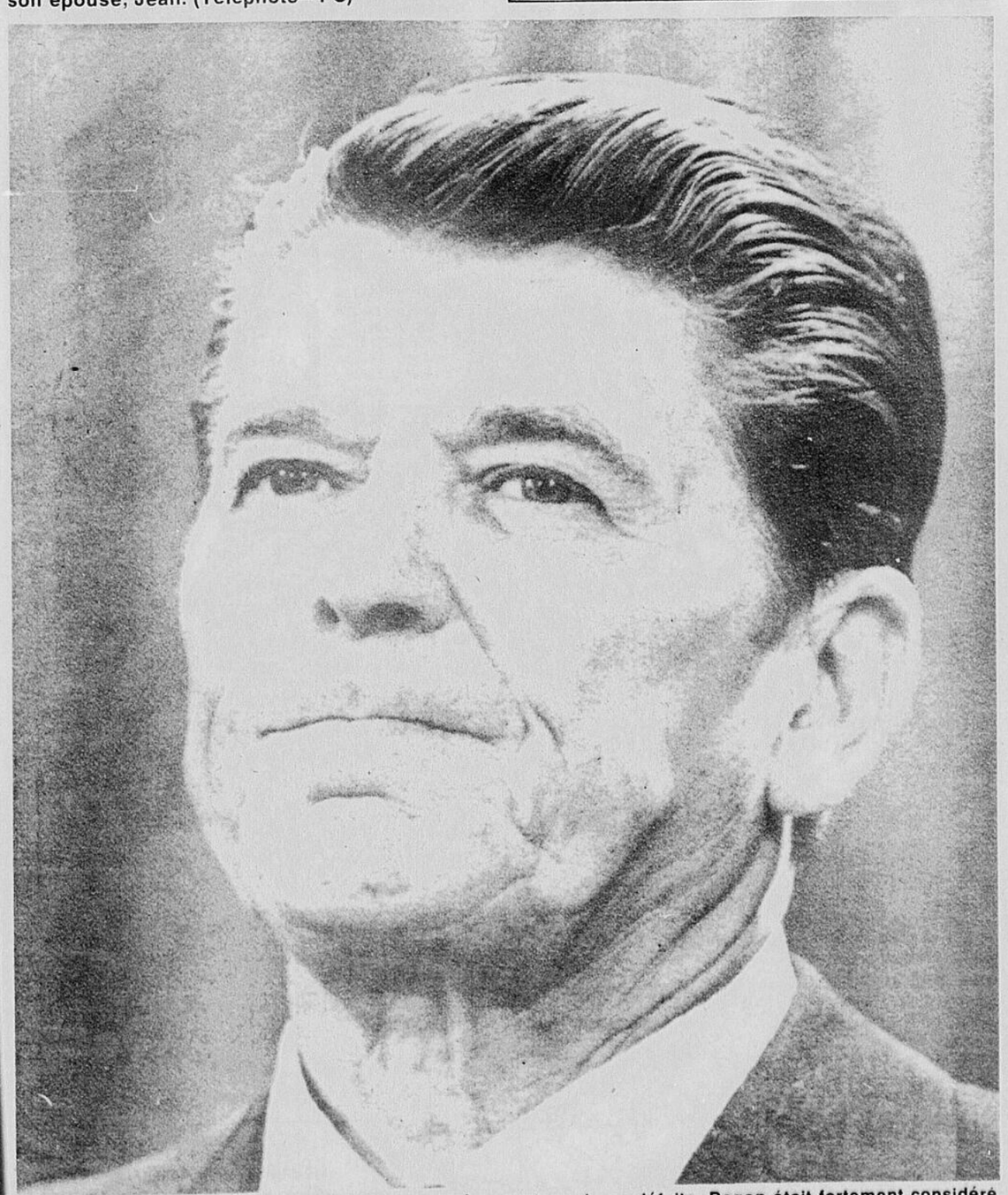

DECEPTION VISIBLE — L'ancien acteur de cinéma américain, Ronald Regan, se pince les lèvres alors qu'il concède la victoire à son adversaire, en Californie. C'est son projet de taxe de contrôle qui a été la principale raison de sa défaite. Regan était fortement considéré comme candidat Républicain à l'élection présidentielle de 1976. (Téléphoté-PC)

Sears

CHEMISES IMPRIMEES OU UNIES...

CHEMISES POUR L'HOMME ELEGANT...

A un si bas prix, l'élégance, la vraie, n'est plus un luxe. Ces modèles ont toutes les caractéristiques des chemises élégantes. Tons unis ou imprimés. Manches longues, col 4" x 4", poignets 2 boutons. Confection 65% polyester/35% coton. Choix de 3 modèles. P-M-G-TG. Couleurs et motifs variés dans le groupe.

Débardeurs 100% Polyester

6.99 ch.

Modèles avec col en U. Tricot côtelé Polyester. Tons de marine, brun ou bleu pâle. P-M-G-TG.

Sears LE MAGASIN DE L'HOMME ELEGANT

4.99

Cravates et noeuds Papillon

2.99 ch.

Confection 100% Polyester. Modèles variés. Choix de couleurs et de motifs. Aussi modèles de couleurs unies.

Accessoires pour hommes (Rayon 33)

Pull-over à col roulé

Rég.: 4.99

3.66 ch.

Confection 100% acrylique. Côtes 1 x 1 pouce. Rayures 2 1/2 pouces. Tons de brun/tan/blanc, marine/poudre/blanc ou rouge vin/marine/blanc. P-M-G-TG.

Pantalons de velours côtelé

Rég.: 3.99

3.49 ch.

Pour garçons de 8 à 16 ans. Jambes évasées. Confection 100% coton. 4 poches plaquées. Passants pour ceinture. Tons de marine, brun ou rouge vin.

Veste aviateur en nylon

Rég.: 14.98

11.99 ch.

Confection nylon imperméable, doublure peluche Orlon*. Manches doublure piquée et 2 poches doublées de peluche. marine et brun. 8 à 16 ans.

Habit de motoneige

10.99 ch.

Confection 100% nylon, doublure 100% nylon et isolant 100% propylène. Rayures rouge et blanche sur manches. Ton de marine.

Vêtements pour garçons (Rayon 40)

Sirnpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE! Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m. JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. a 9 p.m: SAMEDI: 9 a.m. a 5 p.m.

Dans l'Est

L'essence et l'huile à chauffage suivent l'exemple du soleil, elles sont en hausse

L'essence et l'huile à chauffage suivent l'exemple du soleil, elles sont en hausse dans l'est.

Les provinces atlantiques subissent en effet les prix les plus élevés à l'achat de l'essence et ont les taxes provinciales les plus élevés pour chaque gallon du précieux liquide. L'huile à chauffage, aussi, est plus coûteuse.

Le Québec et les provinces atlantiques sont approvisionnées par le pétrole importée et tout laisse croire que les prix continueront résolument à monter à cause des coûts toujours plus élevés de l'importation.

Une enquête faite à travers le Canada par la Presse canadienne a démontré que Terreneuve, avec une taxe provinciale de 25 cents sur chaque gallon d'essence, présentait le prix au détail le plus élevé, cette semaine, à 69.3 cents le gallon pour l'essence à indice d'octane ordinaire. La Colombie britanique et l'Alberta, qui imposent une taxe de 15 cents le gallon d'essence, vendaient l'essence à des prix aussi bas que 52.8 et 53.7 cents le gallon.

Dans la majorité des provinces, la marge de profit des détaillants s'établissait entre 10.5 cents et 12 cents le gallon. La seule exception: le Québec, où les profits se réduisaient à environ 6.7 cents le gallon.

Seulement en Colombie britanique retrouve-t-on une taxe provinciale undemi cent le gallon sur l'huile à chauffage. Il n'y a aucune taxe dans les autres provinces. Le Manitoba, toutefois, lève une taxe d'un demi-cent sur le gallon d'huile à chauffage utilisée dans des buts commerciaux.

L'huile à chauffage, à Terreneuve, est vendue directement aux consommateurs par les compagnies pétrolières et coûte environ 30.7 cents le gallon au détail.

Dans ce prix on signale une taxe de vente provinciale de sept pour cent et un droit excédentaire séparé imposé par la majorité des municipalités de la province. Cette taxe municipale varie à travers la province mais s'établit à deux cents le gallon à Saint-Jean.

Le prix, en Colombie britanique, est réduit d'un cent le gallon où le service n'est pas compris dans l'entente entre le distributeur et le consommateur.

La table-statistiques ci-dessous donne une comparaison province par province et donne la moyenne ou les extrêmes dans les prix de détail pour le prix d'un gallon de l'essence à indice d'octane régulier, la taxe provinciale de vente et le profit du détaillant.

	Prix	Taxes	Profits
Terreneuve	69.3	25	12
Nouvelle-Ecosse	61.4-65.7	21	11.5
Nouveau- Brunswick	62.9-65	20	12
Ile du Prince-Edouard	64.4	21	10.5
Québec	60.6	19	6.7
Ontario	58.9	19	10.5
Manitoba	55.9	17	9
Saskatchewan	51.5	19	9.7
Alberta	53.7-54.9	15	11.5
Colombie-Britanique	52.8-54.8	15	11

Voici les prix de détail du gallon d'huile à chauffage dans les autres provinces:

Nouvelle-Ecosse	29.7
Nouveau-Brunswick	30.5-32
Ile du Prince-Edouard	29.6
Québec	28.4-32.5
Ontario	27.3
Manitoba	24.5
Saskatchewan	24.4
Alberta	24.6-25.2
Colombie britanique	27.8

Rappel de roulottes

WINDSOR PC — Un porte-parole de la société Chrysler Canada a déclaré mercredi que 311 propriétaires canadiens de roulottes de modèles Dodge ont été avisés qu'un défectuosité avait été décelée dans la colonne de direction.

La compagnie a précisé que seuls les modèles munis de volants inclinables étaient concernés et on a demandé à leur propriétaires de retourner les véhicules aux concessionnaires pour vérification.

Le porte-parole a expliqué que le danger venait de ce que l'inclinaison que l'on peut donner à la colonne de direction pouvait occasionner le débranchement des fils reliés aux clignotants.

Aucun accident n'a encore été signalé à cause de cette défectuosité.

De vieux clients du Michigan ignorés

OTTAWA PC — Dans l'espoir d'aider les consommateurs canadiens à parer à la pénurie d'essence et d'huile à chauffage, cet hiver, la Commission nationale de l'énergie a déjà rejeté les requêtes d'exportation de pétrole soumises par de vieux clients de Détroit et d'autres grandes villes du Michigan.

Un haut-fonctionnaire de la Commission, chargée de règlementer les exportation de pétrole et les ventes interprovinciales a déclaré mercredi qu'elle a rejeté "un assez bon nombre de requêtes" du Michigan.

Mais ce fonctionnaire n'a pas voulu donner de chiffres, en ce sens qu'il ne révèle combien de pétrole on vendra au Michigan comparativement à l'an dernier.

De tout évidence, l'organisme fédéral prend en considération que la diminution des approvisionnements en pétrole provenant du Proche-Orient force le Canada a conserver le plus possible le pétrole qu'il produit.

Sears

PARTOUT
LA BIENVENUE
EN TOUT TEMPS

Ensemble tunique
14.99

Ensemble pantalon
19.99

Les occasions ne manquent pas... les aubaines SEARS non plus! Nous vous offrons ici trois ensemble de bon goût, lavables à la machine, combinant un pull-over de tricot acrylique à une tunique, un jumper ou un ensemble veste pantalon faits de doux tricot acrylique Orlon. Rouge ou vert, avec pull-over noir; bleu ou noir, avec pull-over blanc. Tailles 7/8, 9/10, 11/12, 13/14, 15/16.

Marque de commerce canadienne déposée.

Robes pour Dames (Rayon 31).

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

Sears

EN RICHE SUEDE DE PONEY...
MANTEAU SE PORTANT AVEC LE PANTALON!

39.99 ch.

Allure sportive n'en affectant ni le chic ni la beauté. Chauds et confortables, ils sont faits de suède de poney semblable à du coton.

Généreuse garniture de peluche acrylique Orlon*. Doublure de rayonne piquée. Longueur 33 pouces. Tons de rouille ou brun. Tailles 8-18.

* Marque de commerce canadienne déposée.

Manteaux pour Dames (Rayon 17)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

Aujourd'hui

Kissinger en Jordanie et en Arabie séoudite

BEYROUTH Reuter — M. Henry Kissinger visite aujourd'hui Amman et Riad, deux capitales qui ont toujours été plus favorables à l'Amérique que toute autre dans le monde arabe.

Ce sera la première fois qu'un secrétaire d'Etat américain se rend en Jordanie et en Arabie séoudite depuis la visite qu'y avait effectuée, en mai 1971, M. William Rogers, pour y promouvoir son "initiative politique" pour un règlement du problème du Proche-Orient, qui devait faire long feu.

Avant M. Rogers, il faut remonter à 1953 et à Foster Dulles pour retrouver un secrétaire d'Etat en voyage dans la région.

La visite à Amman revêt une importance particulière, car la fragile stabilité de la Jordanie a toujours été menacée par les crises au Proche-Orient. La vulnérabilité du roi Hussein a été miss cette fois en relief par le fait que, alors que les autres dirigeants arabes s'entrevisitaient dans leurs capitales respectives après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Amman ne figurait pas dans ce circuit.

Le roi Hussein a mis un terme hier à cette situation en partant inopinément pour une tournée rapide de rencontres au sommet en Arabie séoudite, dans l'union des émirats arabes, au Koweit et en Syrie.

La venue de M. Kissinger à Amman aura pour effet d'inclure encore plus posément le royaume hachémite dans cette virevolte de sommets.

En ce qui concerne la visite de secrétaire d'Etat à Riad, elle est d'une importance immense. Il n'y a pas de pays arabes où les intérêts américains soient plus fermement localisés. Le monarque séoudite, le roi Fayçal, soutient ouvertement l'Occident, et son anticommunisme est si implacable que l'Arabie séoudite n'entretient de relations diplomatiques avec aucun pays communiste.

Mais les Etats-Unis paraissent avoir sous-estimé la force de l'engagement du roi Fayçal dans la lutte arabe contre Israël. Ces dernières semaines, l'Arabie séoudite a riposté au soutien accordé par Washington à Israël durant la guerre en interrompant totalement ses livraisons de pétrole aux Etats-Unis, tout en réduisant ses exportations à d'autres pays.

Ceci a constitué un des faits les plus marquants de la guerre, un fait que les Américains auraient dû peut-être prévoir, puisque l'an dernier, par exemple, M. James Akins, alors directeur du bureau des carburants et de l'énergie au département d'Etat, déclarait: "Nous autres aux Etats-Unis, nous sous-estimons l'obsession manifestée par les Arabes" à l'égard du problème israélien. M. Akins a été nommé cette année ambassadeur des Etats-Unis en Arabie séoudite.

LA PRODUCTION PETROLIERE

Les Etats-Unis considéraient l'Arabie séoudite comme une source de première importance pour leur approvisionnement futur en pétrole. Ils disposent d'intérêts colossaux dans le royaume sous la forme de la compagnie Aramco, qui est entièrement américaine et qui contrôle à l'heure actuelle la totalité de la production séoudite.

L'Arabie séoudite est déjà le plus gros producteur de pétrole du monde, et dispose des plus grosses réserves pétrolifères, peut-être le quart de la totalité des réserves connues dans le monde. D'ici quelques années, l'Arabie séoudite, qui a une population de sept millions d'âmes, devrait disposer de revenus pétroliers annuels atteignant au moins $15 milliards.

L'Arabie séoudite est également importante aux yeux de Washington parce qu'elle a accordé un ferme soutien aux autres alliés des Etats-Unis dans la région. Alors que les pays arabes en général se montraient hostiles à la Jordanie, l'Arabie séoudite maintenait avec elle de bonnes relations, et lui fournissait un subside annuel de quatorze millions de livres sterling $35 millions.

Riad a également maintenu des relations cordiales avec l'Iran alors même que les rapports arabo-iraniens étaient des plus froids.

La livraison de chasseurs américains Freedom F-5 a l'Arabie séoudite aurait déjà commencé, mais les informations relatives à un accord américaine de principe pour la vente de Phantoms au roi Fayçal n'ont pas été confirmées.

LA JORDANIE ET LES E.—U.

Quant à la Jordanie, elle dépend dans une très grande mesure des Etats-Unis. C'est le cas en ce qui concerne l'aide militaire, et aussi l'aide économique, domaine où Washington est le principal contributeur, avec un montant de quelque $60 millions en 1972.

Des mesures de sécurité très strictes seront mises en place à Amman pour la visite de M. Kissinger, compte tenu de la nombreuse population palestinienne de la Jordanie. Durant la visite de M. Rogers, en 1971, l'armée avait bouclé l'aéroport et pris position tout au long de la route conduisant au palais de Basman. Sa voiture était escortée par six véhicules sur lesquels des mitrailleuses lourdes avaient été montées.

A Riad et à Amman, M. Rogers avait assuré le roi Fayçal et le roi Hussein de l'intérêt qu'avait l'Amérique à voir Israel retourner à des frontières qui soient substantiellement les mêmes que celles d'avant la guerre de 1967.

Les deux souverains chercheront certainement à obtenir un engagement plus ferme de la part de M. Kissinger et des preuves des intentions américaines de traduire ces promesses en réalités.

"Je pense que nous progressons vers le paix" (Kissinger)

LE CAIRE Reuter - "Je pense que nous progressons vers la paix", a déclaré mercredi, au Caire, M. Henry Kissinger, qui s'adressait aux journalistes après un entretien de trois heures avec le président Anouar Sadate.

Le secrétaire d'Etat américain et le président égyptien ont tenu une conférence de presse impromptue sur les pelouses du palais Tehera.

A un journaliste qui lui rappelait le discours dans lequel il avait parlé, le mois dernier, de guerre et de paix et lui demandait ce qu'il en était aujourd'hui, le président Sadate a répondu: "Attendons la réponse de notre ami, le Dr. Kissinger".

Le secrétaire d'Etat a alors déclaré: "Je pense que nous progressons vers la paix".

Prié d'expliquer ce qu'il fallait entendre par là, le président Sadate a poursuivi: "J'ai dit que nous devions attendre sa réponse. Et il a dit que nous progressons vers la paix. Je suis d'accord avec lui."

PROLONGEMENT DES DISCUSSIONS

Un journaliste avait fait remarquer aux deux hommes qu'ils s'étaient entretenus pendant trois heures, une heure de plus que prévu.

M. Kissinger, auquel on demandait si la prolongation des conversations avait une signification particulière, a répondu que l'entretien avait été très constructif.

Le président Sadate a alors ajouté que les entretiens étaient terminés.

Comme on lui demandait s'il espérait revenir en Egypte, M. Kissinger a répondu par l'affirmative et qu'il reviendrait lorsque les circonstances l'exigeront.

On a demandé au président Sadate quelles étaient les perspectives d'une reprise des relations diplomatiques entre l'Egypte et les Etats-Unis.

Le chef de l'Etat égyptien a déclaré: "J'attendrai ce soir. Vous serez informé à cet égard ce soir".

Les observateurs concluent des propos du président Sadate que les Etats-Unis et l'Egypte sont sur le point de renouer ces relations rompues par Le Caire lors de la Guerre des six jours.

Les stocks de carburant et les distributeurs rationés, en Belgique

BRUXELLES Reuter — Les stocks de carburant détenus par les raffineurs et les distributeurs sont réquisitionnés à partir de mercredi, indique le journal officiel belge.

Raffineurs et distributeurs pourront poursuivre leurs activités de la façon habituelle, mais devront déclarer les stocks qu'ils détiennent pour leur compte, pour le compte de clients, et ne pourront refuser de vendre aux acheteurs publics ou privés.

Le personnel et les installations des entreprises de raffinage et de distribution tombent également sous le coup des réquisitions. Ces mesures donnent au gouvernement une ferme emprise sur l'industrie pétrolière et aboutissent à y supprimer le droit de grève, estime-t-on de source proche du gouvernement.

Le conseil des ministres se réunit mercredi et on s'attend qu'il annonce jeudi les peines qui frapperont les contrevenants.

De source proche du gouvernement, on indique que les réquisitions ont été rendues nécessaires par le stockage spéculatif enregistré dans l'industrie, qui menaçait la consommation.

Si les mesures frappent plus sévèrement l'industrie que les consommateurs, c'est parce que la responsabilité du risque de pénurie lui incombe plus particulièrement.

A ces mesures, s'ajoutera, à une date qui n'a pas encore été précisée, la limitation de la vitesse à 80 kmh sur les routes et à 100 kmh sur les autoroutes; ceci devrait réduire de 20 pour cent la consommation d'essence.

On pense que la limitation pourrait prendre effet vendredi. Le gouvernement projette de plus d'interdire la circulation automobile le dimanche.

Venez
VISITER
notre
nouveau
terrain
de

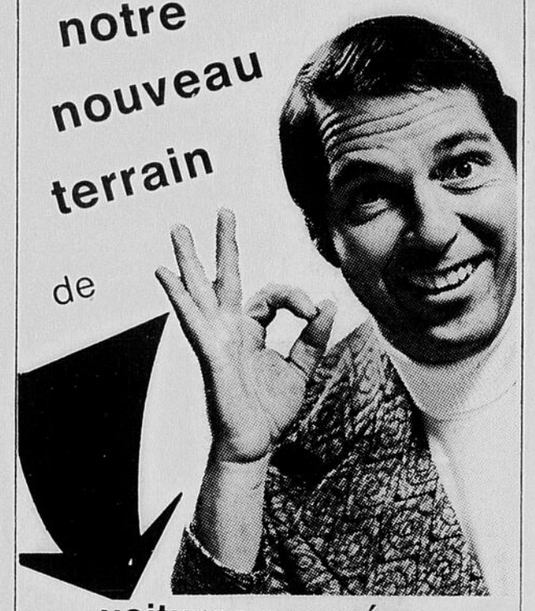

voitures usagées.
en face du bureau de poste rue Racine.

centre-ville auto inc.
Concessionnaire:
AMERICAN MOTORS - FIAT - VOLVO
234 est, rue Racine, Chicoutimi - Tél.: 543-2870

Sears

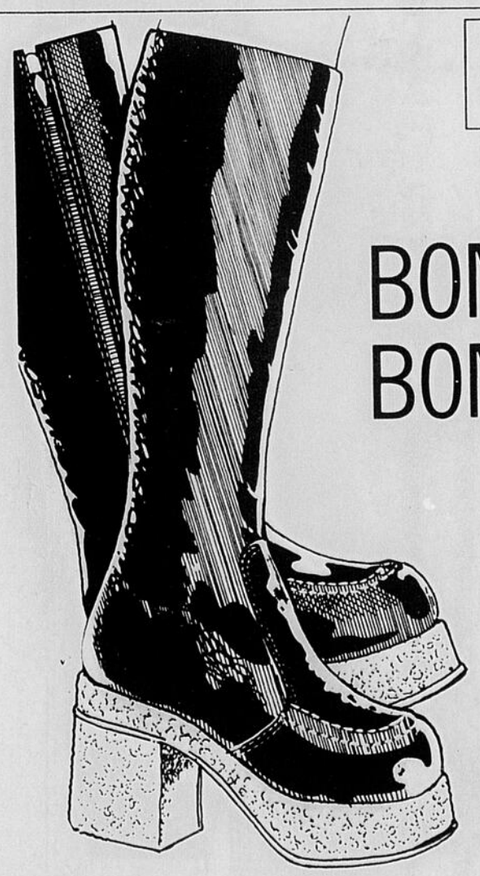

BON PIED
BON HIVER

BOTTES DOUBLEES DE PELUCHE.
Rég.: 25.98
Modèle 15" en polyuréthane; semelle et talon, aspect crêpe. Confortable doublure de peluche acrylique. Glissière intérieure pleine longueur. Fraîcheur Sani-Gard*. Noir ou tan antique. Pointures 5 à 10.
20.99 pai.

"MUKLUKS" IMPERMEABLES POUR DAMES
Modèle 8" en caoutchouc imperméable. Doublure et garniture en peluche synthétique. Cordon coulissant. 2 semelles intérieures amovibles. Semelle de crêpe. Largeur moyenne. Gris avec peluche blanche. Pointures 5 à 10.
9.99 pai.

BOTTES DE MOTONEIGE POUR ENFANTS
Confection nylon bleu et caoutchouc noir. Glissière à l'avant, courroie. Doublure de feutre. Pointures 9 à 2.
6.99 pai.

Bottes de motoneige pour Dames, point. 5 à 9.
8.99 pai.

Chaussures pour Dames — Rayon 54.

Simpsons-Sears Ltd.

Sears

PALETOT 40 POUCES EN CUIR VERITABLE.
Rég.: $130.
Cuir souple de ton brun ou noir. Devant droit et boutonné. Demi-taille au dos. Doublure amovible par glissière, confection peluche d'Orlon* Borg. Tailles 36 à 46.
99.99

PALETOT DE CUIR REFENDU POUR HOMMES.
Rég.: 89.98
Col à larges revers. Devant boutonné. Doublure confortable en épaisse peluche Borg. Choix de brun ou marine. Tailles 36 à 46.
79.99

Vêtements pour Hommes — Rayon 45.

VESTE AVIATEUR.
Confection cuir et doublure peluche Borg. Glissière devant. 2 poches plaquées. Tons de brun ou noir.
Rég.: 69.98
59.99 ch.

Massacre en Californie

ACAMPO, Californie (AFP) — Neuf cadavres criblés de balles ont été découverts mercredi par les autorités dans une luxueuse villa de la petite localité d'Acampo, en Californie.

Il semble que le vol ait été le mobile de la tuerie insensée qui a décimé deux familles de la région.

Selon les premières constatations de la police, il semble que les meurtriers se sont emparés de M. Walter Parkin, 33 ans, propriétaire d'une épicerie qu'ils ont dévalisée.

Ils se sont ensuite rendus chez lui où ils l'ont abattu avant de tuer sa femme et ses deux enfants âgés de 11 et 9 ans.

Ils ont également tué des voisins qui se trouvaient sur les lieux, M. et Mme Richard Earl, tous deux âgés d'une trentaine d'années, et leur deux enfants âgés de 18 à 15 ans ainsi qu'un jeune homme de 20 ans qui était venu leur rendre visite.

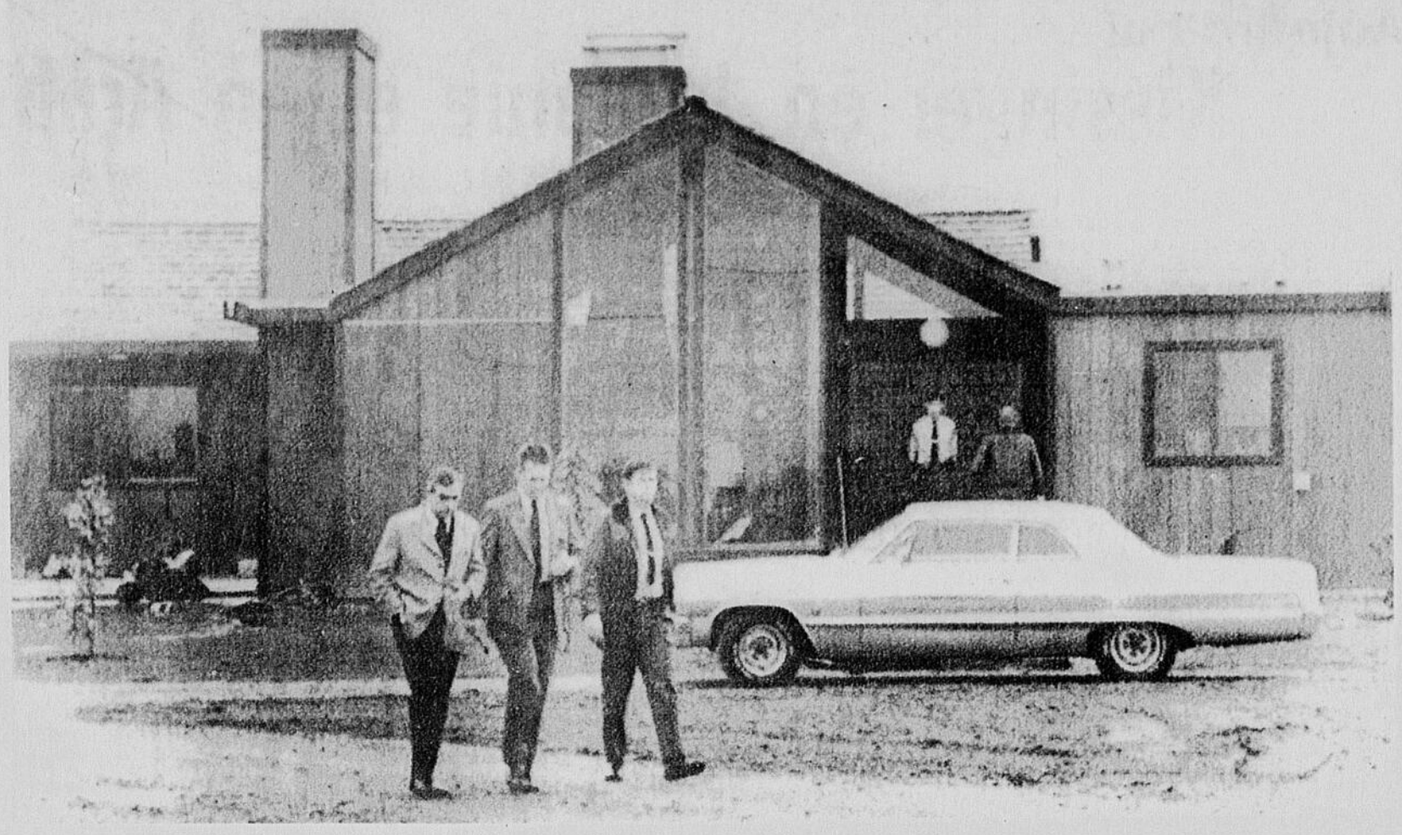

Le corps du martyr de Prague est exhumé

PRAGUE (PC) — Le crops de Jan Palach, exhumé il y a une douzaine de jours de la tombe où il reposait dans le cimetière pragois d'Olsany, a été incinéré "selon le désir de sa famille".

C'est ce qu'a annoncé en entrefilet le quotidien pragois du soir "Vecerni Praha", "en réponse aux demandes adressées à la municipalité de Prague".

Le journal indique que, "en accord avec la mère et le frère de Jan Palach", le corps du jeune homme "a été exhumé ces derniers jours" et incinéré.

Jan Palach, étudiant en tchèque de 21 ans, s'était fait brûler vif sur la place venceslas, en janvier 199, pour protester contre l'occupation de son pays par les troupes soviétiques. Quelques jours avant la Toussaint, son corps avait été exhumé et remplacé par celui d'une femme décédée le 22 octobre. La nouvelle de cette exhumation avait causé une très vive émotion à Prague, mais n'avait pas empêché les Pragois de continuer à venir déposer des fleurs et allumer des bougies au pied de ce qui fut la tombe du jeune homme.

"Verceni Praha", organe du comité du parti de la ville de Prague, ne précise pas où l'urne contenant les cendres de Palach a été déposée.

Sears

Les fillettes bien au chaud cet hiver

b

7.99

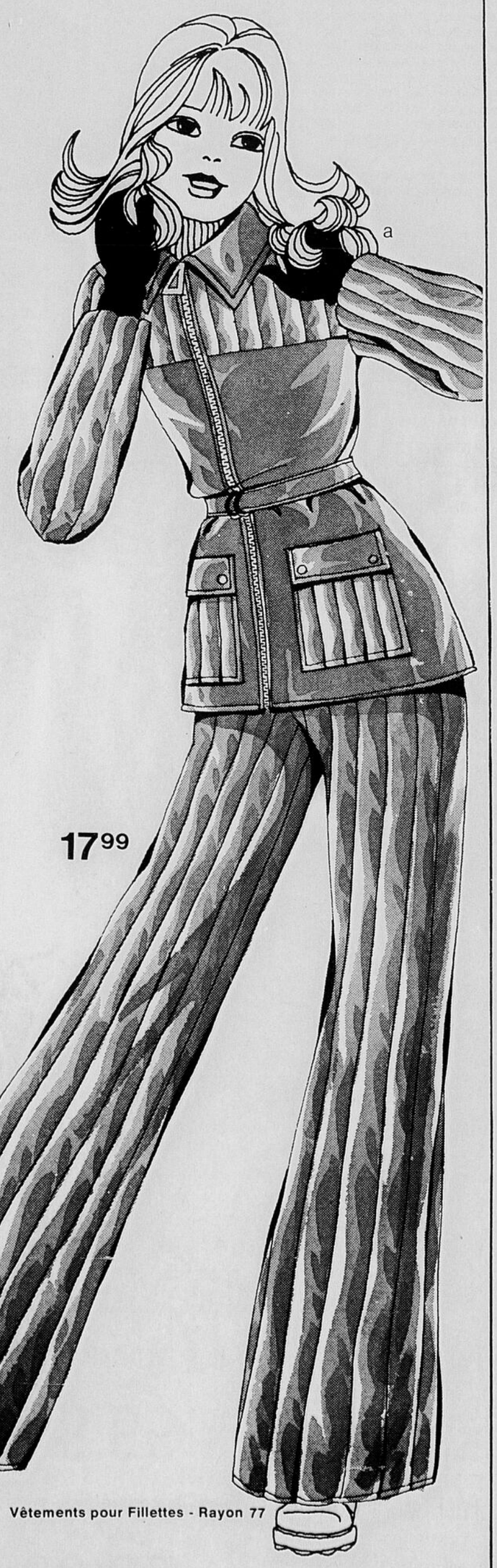

a

17.99

Pantalon de nylon doublé 7.99 ch.
Modèle réversible en nylon chaudement doublé de fibre de Polyester. Glissière latérale à la jambe. Protège-cheville en vinyle imitation cuir. Lavable à la machine. Nylon marine réversible piqué rouge. 7 à 14 ans, TSC.
ENSEMBLE DE SKI 2 pièces pour fillettes
Spécial
17.99 ens.

Confection nylon ciré piqué. Doublure rayonne. Entredoublure fibre de Polyester. Capuchon dissumulé dans la veste de style moniteur, ceinture. Pantalon piqué évasé, taille élasticisée au dos. Lavable à la main. Tons de rouge ou bleu. 7 à 14 ans, TSC.

Vêtements pour Fillettes - Rayon 77

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Ensemble de skis de fond

Sears

Rég.: 67.94
54.99 ens.

L'ens. comprend: Skis de fond "Hartola", chaussures de vinyle, fixations et bâtons de bambou du Tonkin.

Skis de fond "Hartola"
Lamellés; dessous hickory traité à la résine. Carres hickory. Grandeurs 67, 71, 75, 79, 81 et 83 pouces. 38.98 pai.

Chaussures de ski de fond
Confection vinyle, semelle synthétique collée, doublure molleton acrylique sur mousse. Pointures: hommes (6 à 12 et demi pointures), dames (5 à 10 et demi pointures). 14.99 pai.

Fixations
Pour chaussures pointures 5 à 12. Tendeur devant, 3 crans. Construction monopièce en fer. Talon surélevé. 4.99

Bâtons de bambou.
Bambou du Tonkin, poignée vinyle et disque plastique. Longueurs 43, 47, 49, 51, 53, 55 et 57 pouces. 6.99

Ensemble de skis de fond
Rég.: 101.94
L'ensemble comprend: skis de fond "sans fartage", chaussures, fixations et bâtons. 89.99 ens.

Skis de fond "sans fartage"
Dessous Pytex avec 2 bandes de mohair facilitant la montée des pentes. Dimensions: 67, 71, 75, 77, 79, 81 et 83 pouces. 52.98 pai.

Chaussures de ski de fond
Approuvées par Ski Canada. Empeigne cuir, semelle de polyuréthane moulé, doublure molleton acrylique, bout renforcé. Pointures: hommes 7 à 12, dames 6 à 11. 29.98 pai.

Fixations
Simples et faciles à utiliser. Réglage à l'avant. Pour chaussures pointures 5 à 7 et 7 1/2 à 12. 8.99

Bâtons de ski.
Tige en bambou du Tonkin. Poignée en suède. Dimensions 47, 51, 55, 57 et 59 pouces. 9.99

Ensemble de skis de fond économique.
Rég.: 46.96
L'ens. comprend: skis de fond, chaussures, fixations et bâtons. 39.99 ens.

Skis de fond
En bois laminé. Dessus profilé. Dimensions: 67, 71, 75, 77, 79, 81 et 83 pouces. 19.99 pai.

Chaussures vinyle
Semelle synthétique collée, doublure molleton acrylique sur mousse. 14.99 pai.

Fixations
Tendeur à l'avant, 3 crans, construction monopièce en fer, talon surélevé pour chaussures de pointures 5 à 12. 4.99

Bâtons de ski
En bambou du Tonkin. Poignée vinyle et disque plastique. Longueurs 43, 47, 49, 51, 55 et 57 pouces. 6.99

Sears
Centre des sportifs

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

L'optimisme de Kissinger au sujet de la paix au MO

LE CAIRE Reuter — "Je pense que nous progressons vers la paix," a déclaré M. Henry Kissinge, à l'issue d'un entretien de trois heures avec le président Anouar Sadate, mercredi, au Caire.

"Je suis d'accord avec lui", a opiné le chef de l'Etat égyptien. "Pour ma part, que ce soit immédiatement", a-t-il dit à un journaliste désireux de savoir avec quelle rapidité se développait ce mouvement en faveur fe la paix.

L'optimisme des propos du chef de l'Etat égyptien a frappé les observateurs, selon lesquels il est possible que le secrétaire d'Etat américain ait formulé des propositions concrètes.

Il faudra sans doute, pour le savoir, attendre le départ de M. Kissinger, pour Amman et Riad, et peut-être plus tard, si le secrétaire d'Etat américain décide de conserver le secret jusqu'à ce que soit annoncée la prochaine phase de ces consultations.

LE CESSEZ-LE-FEU

Le problème immédiat, pour M. Kissinger, était de consolider le fragile cessez-le feu sur le front du canal de Suez.

L'Egypte demande le retrait des forces israéliennes sur les lignes du 22 octobre, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Israël, pour sa part, s'est jusqu'à présent refusé de céder cette carte avant d'avoir reçu des assurances quant à un échange des prisonniers de guerre et à la levée du blocus de Babel Manded.

Arrivée mardi soir au Caire, après ses entretiens à Rabat et Tunis, avec le roi Hassan II et le président Habib Bourguida, M. Kissinger a été reçu par le président Sadate, au palais de Tahera, dans la banlieue de la capitale.

"Ce fut un entretien constructif", a déclaré M. Kissinger, en exprimant l'espoir de revenir au Caire, lorsque les circonstances le demanderont.

Un journaliste a alors rappelé au président Sadate son discours sur la guerre et la paix prononcé le mois dernier. "Qu'en est-il maintenant", a-t-il demandé au chef de l'Etat égyptien.

"Attendons la réponse de notre ami le Dr Kissinger", a déclaré le président Sadate.

Réponse de M. Kissinger: "Je pense que nous progressons vers la paix."

Et le président Sadate d'enchaîner: "j'ai dit que nous devions attendre sa réponse. Et il a dit que nous progressions vers la paix. Je suis d'accord avec lui".

M. Kissinger a ensuite quitté le palais avec M. Ismail Fahmy, ministre égyptien des Affaires étrangères, qui donnait un déjeuner en son honneur. Les deux hommes devaient se retrouver au domicile du ministre égyptien pour y dîner, après une excursion de M. Kissinger aux Pyramides.

VISITEURS AUX PYRAMIDES — Le secrétaire général M. Henry Kissinger a visité, au Caire, les Pyramides d'Egypte. On l'apperçoit, ici, avec ses hôtes, avec comme fond de scène, le sphinx. Après cette visite, M. Kissinger s'est exclamé: "c'est un bon entraînement pour une attaque du coeur". (Téléphoto-PC)

Plus de 50 raids au Sud-Vietnam

SAIGON Reuter — Les forces gouvernementales ont lancé plus de 50 raids aériens sur des objectifs militaires situés près de Loc Ninh, ville sous contrôle vietcong, en représaille des attaques à la roquette menées contre le second aéroport sud-vietnamien, a annoncé mercredi le commandement sud-vietnamien.

La plupart de ces raids avaient pour objectif des camps militaires et des dépôts de matériel localisés à deux milles de Loc Ninh, la seule ville contrôlée par les forces du Vietcong proche de la frontière cambodgienne, au nord de la capitale.

Par ailleurs, de source militaire, on a indiqué que des soldats nord-vietnamiens appuyés par cinq chars au moins ont pris mardi le contrôle d'un tronçon de 35 milles de la route numéro 14 qui longe la frontière cambodgienne. Il s'agissait de la troisième attaque menée depuis trois jours contre les positions gouvernementales situées à 120 milles de Saigon.

Toujours de même source, on a précisé que l'unité nord-vietnamienne était un régiment de la 9e division.

Cetts unité a déclenché dimanche dernier deux autres attaques dans le même secteur.

L'attaque de mardi était dirigée contre un bataillon de la milice avec lequel tout contact radio a été interrompu. On ignore le bilan des combats, a ajouté le commandement sud-vietnamien.

Selon les services de renseignement, la route utilisable en toute saison que tentent de construire les communistes pour relier les zonesvietcong frontalières, de la zone démilitairsée à Loc Ninh, a atteint maintenant le secteur où se sont déroulés les combats de cette semaine.

Les officiers supérieurs américains et sud-vietnamiens estiment que la construction de cette route est le fait militaire le plus important depuis le cessez-le-feu de janvier, car elle permettrait la mobilité des forces communistes pour la première fois de la guerre.

Mme Sourander libérée par la junte

SANTIAGO, Chili (AFP) — La junte militaire chilienne a libéré mercredi soir Mme Margareta Sourander, femme du journaliste suédois Bobi Sourander, qui avait été appréhendée mardi après-midi au moment où elle cherchait à entrer dans les locaux de l'ancienne ambassade de Cuba. Elle quittera probablement samedi le Chili.

Trois Chiliens, employés à l'Ambassade de Cuba, arrêtés peu après, ont également été relâchés. Selon Mme Soudander, elle-même et ses compagnons de détention ont été correctement traités par la police.

Autour de l'ambassade de Cuba, dont les intérêts sont assurés depuis le coup d'Etat par la Suède, le dispositif mis en place mardi par les militaires est maintenu. A l'intérieur se trouvent de vingt à trente réfugiés chiliens et étrangers ainsi que l'ambassadeur de Suède, M. Harald Edelstam. Ce dernier, dont un porte-parole a déploré "le manque de discrétion," pourrait selon une agnece de presse locale, être déclaré "persona non grata".

Selon un porte-parole du gouvernement, des coups de feu avaient été tirés de l'ambassade contre des militaires, dans la nuit de samedi à dimanche. Peu de temps auparavant, le ministre de l'Intérieur, M. Oscar Bonilla, avait affirmé que les coups de feu pouvaient provenir non de l'ambassade mais de ses environs. Ils pourraient être, selon lui, le fait "d'extrémisistes" ayant ensuite pris la fuite. De son côté, l'ambassadeur de Suède a indiqué que les tirs ne venaient pas de l'ambassade.

Enfin deux ambassadeurs, celui de l'Inde et celui du Pérou, auraient protesté contre la manière dont ils ont été traités aux abords de l'ambassade, indique-t-on de source diplomatique.

Alcan vend des poussières de carbone

ARVIDA — La compagnie Alcan d'Arvida, se départit des résidus de coke de pétrole (poussière de carbone) en vendant les surplus de production à des entrepreneurs qui en font le commerce.

Le coke de pétrole sert à la fabrication des anodes de carbone qui entrent dans le procédé de l'électrolyse, donc dans la production directe de l'aluminium.

Un porte-parole des relations publiques de la compagnie à Arvida, nous a en effet confirmé l'exactitude de cette mise en marché, mais pour le moment on ne songe pas à extensionner ce commerce.

La poussière de carbone, de par sa propriété vaporeuse servirait dans la détection des failles dans les barrages hydro-électriques. Ces résidus de carbone ont l'avantage de s'infiltrer là, où l'eau ne passe plus. De pas. De plus, le carbone étant à l'état naturel, par conséquent aucun danger de pollution pour les eaux.

DECES

M. Gérardo Simard

Rang de l'Eglise Laterrière, le 7 novembre 1973, à l'âge de 70 ans et 6 mois, est décédé **Monsieur Gérardo Simard,** époux d'Elvia Desgagné. Il demeurait au 428, Rang de l'Eglise, Laterrière.

Les funérailles auront lieu samedi le 10 novembre à 2 hres p.m.

Départ de la maison funéraire à 1h. 30 de Aubin & Fils, avenue Montcalm, Chicoutimi pour l'Eglise Notre-Dame de Laterrière et l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Jean-Guy.

Direction Funéraire Aubin & Fils

Nomination de fiduciaires

FREDERICTON (PC) — Le juge M. Dickson de la Cour Suprême du Nouveau Brunswick a nommé deux fiduciaires, mardi, qui seront chargés de liquider la compagnie IOS Ltd, ce consortium international de fonds mutuels qui a déjà contrôlé plus de $2.5 milliards, dans quelque 100 pays autour du monde.

Les fiduciaires sont John A. G. Pagé, de Frédéricton, et Jean-Roméo Lajoie, d'Ottawa, ce dernier un employé du ministère de la Consommation et des Corporations. Les deux hommes sont des comptables agréés et fiduciaires licenciés en faillites.

Ils ont toute discrétion d'utiliser les avocats ou les professionnels nécessaires au Canada qui pourraient faciliter leur tâche. Ils ont aussi retenu les services de Clarkson Co. Ltd. comme agent pour récupérer toute valeur disponible de IOS Ltd.

Les 12,353 actionnaires connus de la corporation seront informés de l'ordre de cour par la publication d'un avis, le 26 novembre, dans l'édition mondiale du Time, et d'un avis semblable dans le Toronto Globe and Mail.

La liquidation d'IOS Ltd. a été ordonnée lundi suite à de longues procédures en poursuites civiles déposées par trois plaignants auprès du gouvernement fédéral.

Le siège social d'IOS est situé à Saint-Jean, au Nouveau Brunswick, même si les affaires du consortium se déroulaient surtout à Genève, en Suisse.

La liquidation a été accordée sur une demande officielle de M. Peter Wood, de Montréal.

Jeudi, le juge Dickson doit de nouveau siéger sur une motion d'appel interjetée par IOS Ltd. Le magistrat peut l'accepter ou la rejeter, ou nier son incompétence en la matière. Dans ce dernier cas, IOS Ltd. pourra se présenter devant un autre juge.

Mer Rouge

Le blocus par les Arabes immobilise nombre de pétroliers et de cargos

EILAT, Golf d'akaba AFP —Le blocus par les Arabes du détroit de Bab El Mandeb, à l'entrée septentrionale de la Mer Rouge, a immobilisé dans le golfe d'Akaba, devant le port israélien d'Eilat, une dizaine de pétroliers et des cargos et a en outre interdit à Israel toute importation de pétrole.

Pourtant, l'Etat d'Israel est aujourd'hui, en dépit des restrictions imposées par les pays producteurs, l'un des pays qui ne manque pas encore de pétrole. Mais le gouvernement de Tel-Aviv a toutefois imposé les premières restrictions à la circulation.

Israel, grâce à Abou Rodeiss, dans le Sinai, en bordure du golfe de Suez, produit chaque année plus de cinq millions de tonnes de pétrole. A ce chiffre, inférieur à la consommation de l'Etat, s'ajoutent les quelque 50,000 tonnes produites en Israel même. Les importations de pétrole sont donc relativement minimes pour Israel.

Mais, avec la guerre et le blocus de Bab El Mandeb, Eilat, ancien port du roi Salomon, dans son décor grandiose devenu centre de villégiature, est aujourd'hui plongé dans la torpeur. Les hôtels sont vides et les milles de plage le long du Sinai, jusqu'à Charm El Cheik, sont désertes. En face, le port jordanien d'Akaba est lui aussi endormi: depuis le 6 octobre, aucun navire n'y est venu

IMPORTANCE D'ELIAT

Pour les Israéliens, Eilat est "la réalisation d'un rêve, la porte sur l'infini", lit-on dans les brochures touristiques. C'est là que le roi Salomon rencontra la reine de Saba. Ce nest qu'en 1956, pendant la campagne du Sinai, qu'Eilat fut vraiment ouvert aux navires israéliens bien que le port ait été attribué à Israel lors du partage de la Palestine, en 1948.

Eilath était devenu non seulement le seul port israélien sur la Mer Rouge pour le commerce avec l'Afrique orientale et l'Asie, mais également le terminus d'un oléoduc et le point de départ de deux pipe—lines, l'un pour les besoins d'Israel dirigé vers la raffinerie de Haifa, l'autre qui sert de transit pour les clients européens et qui représentait une importante source de revenus pour Israel. Les livraisons de pétrole en transit par Israel ont en effet été de près de 20 millions de tonnes en 1972, selon le ministre adjoint des Finances israéliens. La nationalité des clients européens qui s'alimentent par ce pipeline n'a pas été révélée.

PREVISIONS

La consommation annuelle de pétrole en Israel était estimée en 1972 a environ 6,400,000 tonnes, mais les prévisions pour les années à venir sont nettement plus élevées. A longue échéance donc, le blocus affectera sérieusement Israel, d'autant que le pétrole est son unique source d'énergie. En 1980, la consommation devrait être de 14 millions de tonnes, prévoit-on.

FORCES LE BLOCUS

Le blocus du détroit de Bab El Mander prive également Israel de ses moyens d'importation vers l'Asie et l'Océanie. Près de 20 pour cent des exportations dans ces directions et vers L'Afrique interrompues depuis les ruptures de relations diplomatiques passaient par Elliat.

Le Portugal boycotté

DAMAS Reuter — Les pays arabes ont décidé d'exercer à l'égard du Portugal un boycottage économique complet en raison de son "attitude hostile", annonce-t-on mercredi à Damas de source diplomatique.

La mesure a été décidée mardi soir lors de conversations entre M. Badel Ghani al-Rafei, vice-ministre syrien des Affaires étrangères, et les chefs de missions diplomatiques arabes. Les discussions ont porté également sur la position d'autres pays étrangers face à la "guerre de libération arabe".

Les pays arabes reprochent au Portugal d'avoir fait de son territoire un centre de transit vers Israel.

Sears

GAIS OISEAUX D'AFRIQUE ET D'ALLEMAGNE... PRIX ATTRAYANTS!

DE BEAUX OISEAUX D'AMOUR POUR VOUS TENIR COMPAGNIE 59.99 le couple

Ces oiseaux, qui nous viennent d'Afrique, vous séduiront par la beauté de leur plumage. Jusqu'à 6 pouces de long.

UN CANARI POUR UNE CHANSON

Nous vous garantissons qu'il chantera... sinon, nous vous l'échangerons. Couleurs des plus variées.

ch. 9.99

Bestiaire et Jardin (Rayon 71)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

Sears

TELEVISEUR 20'' A TELECONTROLE

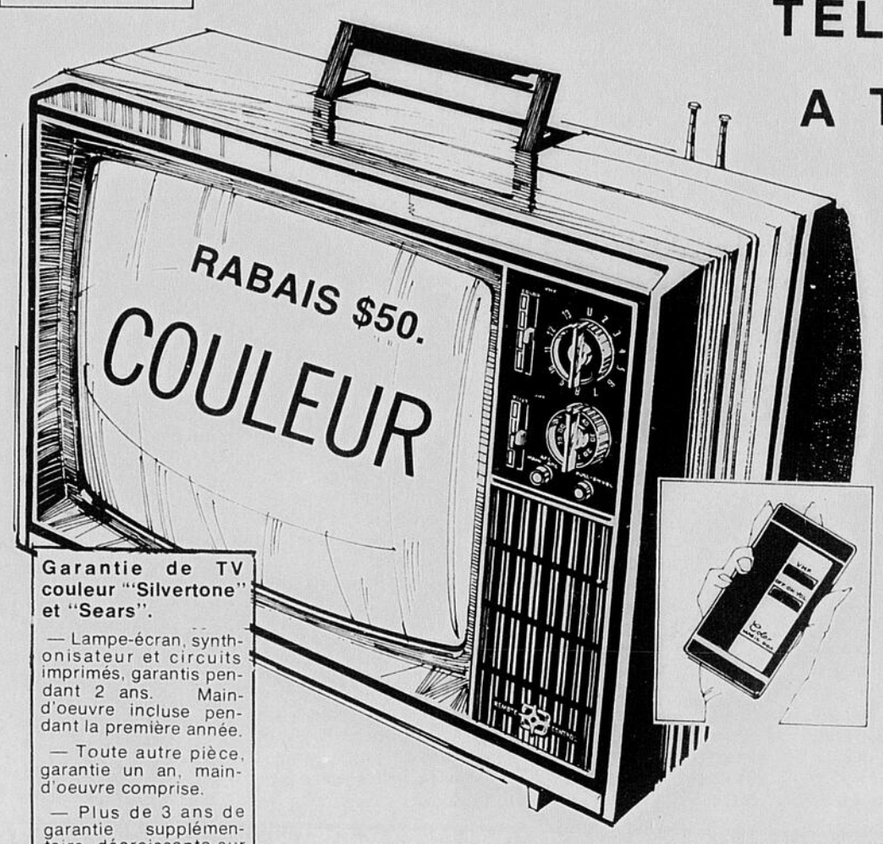

Rég.: 549.98

499.99 ch.

— Contrôle sans fil à distance, pour mise en marche/arrêt, changement de canaux, réglage du volume.

— Modèle portatif à grand écran "Superbrite" pour précision et beauté des images.

— Fonctionnement instantané. Contrôles à glissières sur l'appareil même.

Garantie de TV couleur "Silvertone" et "Sears".

— Lampe-écran, synthonisateur et circuits imprimés, garantis pendant 2 ans. Main-d'oeuvre incluse pendant la première année.

— Toute autre pièce, garantie un an, main-d'oeuvre comprise.

— Plus de 3 ans de garantie supplémentaire, décroissante sur synthonisateur, lampe-écran incluse.

TELEVISEUR CONSOLE 26 POUCES.

Rég.: 599.98 549.99 ch.

— Châssis transistorisé à 90% pour durabilité, sensibilité, performances.

— Lampe-écran 315 pouces carrés, syntonisation automatique.

— Contrôle automatique Chroma. Fonctionnement instantané.

— Console recouverte de vinyle. Garnitures et pieds en bois massif.

MODELE 25 POUCES

Rég.: 539.98

519.99 ch.

— Téléviseur console 25 pouces à lampe-écran "Super Brite" 295 pouces carrés.

— Syntonisation automatique. Syntonisateurs VHF/UHF.

— Contrôles et haut-parleur devant. Fini attrayant

TELEVISEUR HAUTE QUALITE

Rég.: 899.98

799.99 ch.

— Téléviseur console 26 pouces à contrôles électroniques: vous ne faites qu'effleurer les boutons.

— Console de style moderne, laquée blanche avec base et décorations noires.

NOIR ET BLANC 16''

Rég.: 139.98 129.99 ch.

— Téléviseur portatif à écran 125 pouces carrés.
— Coffret moulé, fini grain noyer.
— Commandes de volume, brillance, contraste; mise en marche et arrêt..
— Syntonisateurs VHF et UHF séparés. Antenne unipolaire.

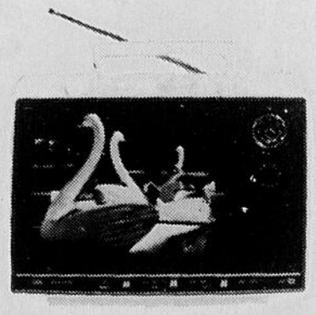

TELEVISEUR 12 POUCES

Rég.: 139.98 129.99 ch.,

— Tout transistor! Contrôles à glissières.
— Ne pèse que 13 livres.
— Blanc, orange ou rouge.
— Radio-Télévision (Rayon 57).

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

dites que PORTEZ A MON COMPTE!
entretenons ce que nous vendons.
rrantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947